

# journal de la confédération musicale de France

N° 314 ORGANE MENSUEL DES 46 FÉDÉRATIONS, DES 5.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS NOVEMBRE-DECEMBRE 1978

La C.M.F. est reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et Membre du Comité National de la Musique.

## LA TETRALOGIE SELON PIERRE BOULEZ ET PATRICE CHÉREAU

par Edmond COSTERE

(SUITE)

### INVENTAIRE DES CERTITUDES

Tentons d'y voir plus clair encore, en rassemblant ce qui paraît incontestable dans les composantes de la pensée de Wagner. N'a-t-il pas d'abord ajouté aux récits mythiques certains éléments, dans une intention que l'on peut déceler ?

Le Trésor existe dans les mythologies dont il s'est servi. Il est objet de toutes sortes de convoitises, mais finit dans le Rhin où l'a caché soit Hagen (Le Nibelunglied), soit l'un des frères de Gutruné (L'Épopée de Sigurd), qui périt sous la torture sans révéler son secret.

L'anneau existe. Mais son seul rôle est d'instruire Brunnhilde de la trahison de Siegfried.

La Malédiction existe. Mais elle est suscitée soit par le parjure des dieux dans leur pacte avec le Géant, soit par le meurtre des frères du nain Regin.

Sieglinde existe sous le nom de Hjordis, épouse de Sigmund, et mère de Sigurd (alias Siegfried). Mais devant le corps mourant de Sigmund elle ne songe qu'à son propre père, le roi Eylimi, dont elle veut venger la mort.

Enfin la destruction du Walhall qui clot La Voluspa est sans le moindre lien avec la mort de Brunnhilde et son incinération sur le bûcher de Sigurd par quoi se termine Le Chant de Gripir. (26).

Qu'en déduire, si ce n'est que Wagner n'a pas en vain ajouté au rapt de l'Or la condition nécessaire d'un renoncement au sentiment d'aimer, conféré par l'anneau au détenteur du pouvoir suprême des calamités de la Malédiction, transfiguré l'union de Sigmund et de Sieglinde en une expression si haute de l'amour, que sa révélation à Brunnhilde a fait basculer dans le néant tout l'édifice passé.

On ne peut mieux démontrer la prééminence de ces antagonismes : pouvoir et paix de l'âme, Or et sensibilité, Walhalla et amour.

Quant aux aspirations sociales de Wagner, elles ne peuvent être mises en doute. Assuré des fonctions de Kapellmeister à l'Opéra royal de Dresde, et entouré de la considération que lui avait valu le triomphe de Rienzi, il n'hésite pourtant pas, à l'âge de 35 ans, lors de la conflagration qui suit en Saxe la révolution parisienne de 1848, à proclamer sa foi révolutionnaire en se liant avec Bakounine, le chef russe de l'Internationale, et en intervenant en public par des discours et la confection d'une musique de circonstance. Mais le soulèvement de Dresde est écrasé par le gouvernement ; et un mandat d'amener le contraint à fuir son pays.

Même après leur rupture, Nietzsche a loyalement admis cette attitude généreuse. Avant

de subir l'influence de Schopenhauer, qu'il estimait néfaste, « Wagner a cru, disait-il, à la Révolution comme seul un Français a jamais pu y croire. Il a cherché ses traces jusque dans l'écriture runique du mythe, et il a cru trouver en Siegfried l'archétype du révolutionnaire » (27).

Wagner a d'ailleurs exposé lui-même en 1849 dans l'Art et la Révolution ses préoccupations sociales : « Nos fabriques d'aujourd'hui nous offrent l'image lamentable de la dégradation la plus profonde de l'homme : un labeur incessant tuant l'âme et le corps, sans joie ni amour, souvent presque sans but... Si l'industrie n'est plus notre maîtresse mais notre servante, nous mettrons le but de la vie dans la joie de vivre. Si donc un jour la société humaine acquiert le beau et noble développement que nous devons chercher à atteindre avec le concours des inévitables grandes révolutions futures, à ce moment, les représentations théâtrales seront les premières entreprises collectives d'où disparaîtra complètement la notion de l'argent et du gain, car, « l'éducation devient de plus en plus artistique, nous serons tous un jour des artistes, et nous pourrions alors, en qualité d'artistes, unir nos efforts en vue d'une libre action collective, par l'amour de l'objet d'art lui-même et par l'amour de l'art en général, et non dans un but industriel accessoire. » (28).

Ces propensions se sont-elles estompées lorsqu'il a bénéficié, grâce à Louis II, de l'appui d'un capitalisme ainsi récusé ? C'est possible. Mais comment expliquer alors sa lettre du 11 septembre 1865, le maintien dans les paroles de Wotan de sa référence à une rédemption de l'univers, le rapinel, pour couronner l'œuvre, du moment où Sieglinde est tout amour.

Ce qui demeure en tout cas certain, c'est le sentiment chez lui que sa pensée profonde restait méconnue. On ne peut oublier dans cette lettre au roi de Bavière ce cri : « Qui dans mes œuvres aura entendu chanter la rédemption ? », exclamation douloureuse, qui rejoint cette autre réflexion, peut-être capitale pour ce qui nous occupe. « J'eus alors, a-t-il écrit à propos des références aux mythologies, un nouveau regret : celui de n'avoir pas fait comprendre par mon travail dans quel sens ces antiquités devaient nous être présentées, c'est-à-dire avec la seule valeur du purément humain nous touchant directement et non comme des curiosités. Or au contraire on voyait que c'était le seul côté curieux de la chose qui avait attiré et qu'on ne comptait que sur son étrangeté pour intéresser. » (29).

Ne traçait-il pas ainsi sa voie au metteur en scène : se garder d'effleurer le spectateur par l'atmosphère du mythe ; ne pas compter sur sa magie pour l'intéresser ; s'efforcer de le sensibiliser au contenu purement humain de l'œuvre.

(Suite page 2)

## CONGRÈS D'AUTOMNE 1978



Au centre, entre le Président et le Secrétaire général, Mlle GOUSSARD, maire de Toucy.

Pour la seconde fois, notre Congrès d'Automne, 77ème Assemblée Générale a eu lieu à Toucy, à notre Centre National de Promotion Musicale.

Dès le 4 novembre, à 10 h., arrivaient à Toucy les membres du conseil d'administration et les membres des Commissions. Ils étaient accueillis par Mme Laurence Monteil, déléguée de la C.M.F., responsable du Centre de Toucy depuis le 3 septembre dernier, qui pendant ces deux journées ne cessa de veiller à la bonne organisation matérielle. Il n'y eut pas le moindre flottement ni dans l'accueil, ni dans l'installation, ni dans les menus. Le personnel du Centre a droit à nos remerciements et à nos félicitations.

Cette journée du 4 novembre fut une journée d'intense travail. De 10 h 30 à 12 h 30 se réunissaient dans les diverses salles de l'établissement la Commission des Finances, la Commission Artistique, la Commission d'Administration Générale et la Commission du Journal. Après le déjeuner, à 14 h, la Commission Artistique poursuivait ses travaux, et à 15 h se réunissaient ensemble la Commission de Toucy et la Commission Jeunesse dont beaucoup de problèmes sont communs.

De 17 h à 19 h 30, ce fut la réunion du Conseil d'Administration. L'exposé du Secrétaire général conduisit sur divers points à des discussions suivies de décisions. Puis ce fut l'exposé du trésorier sur la situation financière. Ensuite les présidents de chaque commission rendirent compte des résultats de leurs travaux et de l'évolution des questions dont ils avaient la charge. Enfin, le Conseil arrêta les dernières dispositions pour l'assemblée générale du lendemain.

Ce fut ensuite le dîner, dans une ambiance très détendue, et qui se prolongea par d'amicales conversations jusqu'à l'heure du coucher.

Le lendemain matin tout le monde se retrouvait à 9 h à la salle de restaurant pour le petit déjeuner. Et à 10 h, dans l'auditorium du Centre, le Président Ameller déclarait ouverte la 77ème assemblée générale, en présence de M. Albert Ehrmann, président honoraire de la C.M.F., président de la C.I.S.P.M. et de M. Robin, responsable musical de la Fédération Française de Twirling-Bâtons.

On pourra lire à la page administrative le procès-verbal in extenso de cette assemblée, au cours de laquelle, après les souhaits de bienvenue du Prési-

dent aux délégués, on put entendre les exposés du Secrétaire Général, du Trésorier et des Présidents de Commissions.

Mlle Goussard, maire de Toucy, nous fit l'honneur d'assister à la fin de la séance, et répondit aux paroles d'accueil du président Ameller par une courte et sympathique allocution, où, après avoir présenté les regrets de M. Jean-Pierre Solsson, Ministre de la Jeunesse et des Sports et maire d'Auxerre, elle exprima sa satisfaction de voir se tenir au Centre de Toucy un congrès de ceux qui ont entre leurs mains les destinées de la Musique Populaire.

La séance fut levée vers 13 h, après la traditionnelle photographie (voir ci-dessus) et l'on se retrouva dans la salle de restaurant du Centre pour le déjeuner de clôture. Le cuisinier s'était distingué et le repas se prolongea dans la bonne humeur jusqu'à l'heure des départs.

Merci à Laurence Monteil et à tout le personnel du Centre pour l'organisation de ces deux excellentes journées qui furent à la fois l'occasion d'une détente et d'un travail fructueux.

Paul PIN

La musique permet l'aller plus loin que les mots dans la tentative de l'homme pour exprimer l'inexprimable.  
E.T.A. HOFFMANN.

**L'INTERPRETATION  
DE PIERRE BOULEZ  
ET PATRICE CHEREAU :  
SES PRINCIPES**

« Plus Wagner est légendaire, a dit Marcel Proust, plus je le trouve humain, et le plus splendide artifice d'imagination ne m'y semble que le langage symbolique et saisissant de vérités morales. » (30)

Et l'on reste stupéfait par l'extraordinaire minutie des recherches auxquelles Boulez et Chereau se sont adonnés pour mieux prendre conscience de ces arcanes de la pensée wagnérienne.

L'idée qui les a guidés est ainsi exposée par Pierre Boulez : « Pour effectuer une transcription correcte de la réalité dramatique, la représentation ne saurait s'encombrer d'un interdit stylistique qui n'existe strictement pas dans le texte lui-même de l'œuvre, qui existe seulement dans des indications scéniques pensées pour une visualisation bien spécifiquement établie dans le temps. Est-ce qu'on s'engagerait obligatoirement à jouer la tragédie du XVIII<sup>e</sup> siècle français en costumes Louis XIV. Est-ce qu'on s'interdirait de représenter Shakespeare sinon en costumes dits "d'époque" ? La fidélité, au sens restrictif du mot, accompli une œuvre de mort par étranglement. Quest-ce que la fidélité vraiment ? Est-ce respecter le transitoire ? Ou n'est-ce pas considérer l'œuvre comme éternellement porteuse de vérités nouvelles, déchiffrables suivant l'époque, le lieu et la circonstance ? La grande œuvre n'est-elle pas précisément celle qui déjoue nos prévisions ? Dans la fidélité littérale, je ne vois personnellement que le plus grand mensonge et la plus grande infidélité envers l'œuvre que l'on veut obstinément circonscrire dans le cadre de son apparition première. Mais depuis cette apparition tout a changé : nous sommes plus riches de nouvelles acquisitions, de nouvelles expériences, de nouvelles aventures stylistiques. Et nous reviendrions en arrière sans tenir compte de cette évolution ! La véritable dimension mythique n'est pas cet éloignement qui nous rassure et nous laisse spectateurs passifs d'une "histoire" irréelle, par conséquent sans danger : le mythe est ce qui nous force à réfléchir sur notre condition présente, qui provoque nos réactions, qui oblige notre attention à se mobiliser sur les problèmes réels qu'il contient. En ce sens-là, satisfaisante sera la représentation qui donnera au mythe l'impact de l'actuel. » (31)

On ne saurait mieux exprimer cette notion, vitale pour tout art, de l'indépendance de l'œuvre, dont le destin est de vivre sa vie propre, lorsqu'elle est assez

polyvalente pour s'adapter à chacun en chaque époque. Et cette notion essentielle, Patrice Chereau la précise ainsi : « Que doit faire un metteur-en-scène de théâtre, sinon bâtir de grandes images où les hommes puissent se reconnaître et lire leurs angoisses, leur devenir et leurs peurs ? Wagner n'a pas fait autre chose dans le Ring en utilisant la mythologie germanique. Ce recours n'était pas innocent ; il y avait alors une volonté de donner des bases, des racines à la société allemande. Il ne peut qu'en être de même aujourd'hui : si l'on a recours au Ring de Wagner, si on le monte, c'est parce qu'on trouve une sorte d'urgence à redire le message de Wagner et qu'on pense que ces vieux mythes, cet échafaudage composite d'idées sorties de l'Edda, du 19<sup>e</sup> siècle ou de Schopenhauer a encore une portée pratique et nous aide à parler de nous. La plus grande marque de respect que l'on peut témoigner à Wagner est justement de penser qu'il y a nécessité aujourd'hui à raconter à nouveau le Ring, à entendre à nouveau sa musique et non à le rejeter dans le Purgatoire des œuvres à la beauté

derne nous réserve sur ce sujet, tissons donc le fil qui mène de Shakespeare à Wagner et à nous-mêmes, en sachant que, de toute façon, quoi qu'on fasse, et quel que soit le metteur-en-scène, une seule mythologie apparaîtra sur le plateau : la nôtre, celle de notre époque... La difficulté de la mise en scène est justement de tenir compte de ces différents éléments, et de savoir qu'une lecture exclusivement mythologique peut désamorcer l'œuvre et la rendre à une Olympie artificielle qui ne serait pas à notre image, et qu'une lecture exclusivement politique peut la diminuer tout autant et la réduire à l'état d'œuvre de circonstance » (32)

La mise en scène traduira donc « une mythologie du 19<sup>e</sup> siècle qui est le passé de notre société industrielle, qui est l'enfance de notre monde à ses premiers soubresauts, une saga du monde industriel ». (33) Les ambiguïtés dues aux polyvalences de l'œuvre s'exprimeront par un éclairage du plateau constamment voilé dans le mystère d'une demi-obscurité, où l'on devine la pénombre d'une pensée qui se cherche

Les éléments mythologiques de Siegfried : dragon, casque, cuirasse, subsistent à côté de certains aspects plus datés : les personnages ne portent plus de tenues prétendument préhistoriques, et une forge perfectionnée libère le chanteur qui joue Siegfried de son assujettissement passé à son travail de forgeron.

Quant à ceux des décors du Crépuscule des dieux qui se situent chez les Gibichungs, ils soulignent le caractère prétentieux du palais, où Gunther reste constamment vêtu d'un smoking sans élégance. Hagen est un bourgeois négligemment nippé et Gurne une jeune fille à la mise sans éclat. La foule est constituée de garde-chasse, d'ouvriers, de tout un personnel pauvrement habillé. Mais parmi ces gens rappelant l'époque où Wagner rédigeait son texte, Siegfried reste d'abord revêtu de sa cuirasse de chevalier errant, et rien dans cette dernière journée de la Tétralogie ne contrevient aux rappels mythologiques, si ce n'est l'absence, sans portée, de Grane, le coursier de Brunnhilde.

Mais ce ne sont pas seulement de telles précisions qui conduisent la direction scénique de chacun ; les données signifiantes de la musique y pouvoient grandement. Et la boutade de Nietzsche reprochant à Wagner d'avoir « passé sa vie à répéter que sa musique n'était pas que de la musique, mais infiniment plus » (37) prend ici toute sa portée.

Ainsi, au second acte de Siegfried, après la mort de Mime, une étude attentive montre que la musique suit et révèle les méandres de l'inconscient de Siegfried. « Il y a le cadavre de Fafrer et le cadavre de Mime, dit Chereau. Il arrache Nothing du cadavre de Mime, la regarde et semble découvrir la pourquoi il a forgé cette Epée, et c'est à la fois une question, une constatation hébétée et une découverte, celle d'un enfant tellement malheureux et tellement assassin. C'est un grand moment de vérité en un moment poétique aussi, où il se découvre seul et assoiffé sous un soleil de plomb et est peut-être à deux doigts de comprendre quelque chose » (38).

De même, lorsque Siegfried voit Gutrune pour la première fois, au lieu de l'attitude réservée qui lui est habituelle, on peut s'étonner de le voir se précipiter sur elle, l'enlacer, et ne s'en écarter que pour se jurer fidélité à Brunnhilde comme par besoin de contenir son impulsion première. Pourquoi ce comportement insolite ? C'est que la musique qui va décrire ensuite le débordement de sensualité dû à l'absorption du breuvage magique est exactement le même que celle qui avait souligné le premier échange de leurs regards. Elle est seulement plus pressante. Et l'on comprend que la brûlante vitalité du héros n'a cessé de le pousser d'exploits en exploits, de conquêtes en conquêtes. Un long temps s'est écoulé depuis qu'il a quitté Brunnhilde, puisque se renommée s'est déjà répandue. Gutrune l'a séduit dès l'abord, et le philtre, dans sa seule fonction d'oubli, n'a fait qu'abolir le seul obstacle à ce nouvel amour.

Toute l'évolution scénique de certains tableaux va subir aussi la loi de la musique.

Après avoir analysé, avec sa pénétration coutumière, les particularités musicales de chacun des scènes où figurent respectivement les Filles du Rhin, les Walkyries et les Nornes, Pierre Boulez montre que « dispersion et rassemblement des voix sont les indications les plus précises pour l'évolution de ces ensembles sur la scène, évolution que matérialise, à proprement parler, les différents stades de l'écriture musicale ». (39)

Ou au contraire, au début de Siegfried, « sur la continuité rythmique de la musique, l'action peut prendre le large et acquérir une certaine continuité descriptive et anecdotique ». (40)

Enfin, pour mieux régler les changements de mimique d'un personnage le long d'une même scène, « il est essentiel, dit-il encore, de coordonner l'intention musicale et l'intention dramatique réalisées par le geste vocal aussi bien et autant que par le geste lui-même, la mise en place sur la scène. La voix conditionne le geste, le geste aide à la mise en place de l'intention vocale ». Et il en donne comme exemple le 2<sup>e</sup> acte du second acte de la Walkyrie où, dans un très long monologue à peine interrompu, « Wotan porte sur un fond réduit quelquefois au minimum d'une note tenue : au fur et à mesure que la mémoire se fait plus précise, que les souvenirs réapparaissent dans leur intégrité, la texture musicale se développe jusqu'à faire corps avec les mots, s'amenuise de nouveau, pour, vers la fin de la scène, accaparer toute l'attention ». (41)

Une si étroite collaboration entre musique et scène, Patrice Chereau en a souligné les bienfaits : « Je serais que les exigences de l'habileté et la volonté de rendre compte de la structure de l'œuvre qui animait Boulez ne peuvent qu'aboutir à un plus grand accord avec le plateau. Si le chef d'orchestre s'intéresse par exemple au mécanisme de la mémoire, à la résurgence du souvenir quand Siegfried cite l'Oiseau au troisième acte du Gotter dänmerung,

(Suite page 8)

## LA TÉTRALOGIE

selon Pierre BOULEZ et Patrice CHEREAU

**L'INTERPRETATION  
DE PIERRE BOULEZ  
ET PATRICE CHEREAU :  
LES JEUX DE SCENE**

Pour mieux régler les jeux de scène, Boulez et Chereau se sont concertés et inconsciemment, des personnages, par une étude de chacun dont l'extrême précision ressort de leurs commentaires dans les programmes.

L'exemple de Siegmund est révélateur.

Il est courant d'en incliner le rôle vers la douceur, qui lui valent sa fuite, son éprouement, la suavité de son « chant du printemps », son abandon aux prévenances les plus délicates pour Sieglinde.

Mais Chereau a vu plus loin. « Siegmund, dit-il, était en rébellion consciente et avouée contre les valeurs d'un monde (où tout ce que j'entends de juste semble aux autres injustes) ; il défendait les opprimés et voulait sauver l'enfant promise en mariage à des brutes. Lorsqu'il accepte de mourir, il veut savoir comment, il refuse la religion du Waihall et veut l'enfer et l'enfer des âmes, il se pose le problème de l'au-delà, il connaît la clandestinité, la compassion, la révolte. Plus jamais le plateau ne résonnera d'autant d'amertume tranquille : (si jeune et belle que tu m'apparais, dit-il à l'envoyée des dieux, mon cœur te sait froide et dure. Tu ne sais que râlir, fille mauvaise et insensible !) (35) Et le rôle s'en trouve transfiguré ».

Quant à Siegfried, Chereau se garde de la présentation conventionnelle "dont l'insouciance permanente ne peut qu'exaspérer au théâtre". Tout au contraire de Siegmund, Siegfried que Wotan voulait libre « a tous les caractères de la liberté, mais on a oublié simplement de l'en avertir et cet être libre est inconscient et incomplet ; il ne sait rien du monde. Siegfried ne peut plus être le héros solaire, et n'est pas Siegfried - Bakouline comme l'appellait Bernard Shaw, il est l'adolescent frondeur et merveilleux, mais il est incomplet, paralysé par l'ignorance qu'il a de lui-même et du monde, ignorance qu'on se garde de vouloir instruire... Le chanteur qui joue Siegfried doit jouer cette contradiction et toujours avoir inconscient, pas clair, sous-jacent, le sentiment de la tricherie qui préside à son existence. Mais il est aussi celui qui ne connaît pas la peur, et l'essentiel « c'est qu'il sent intuitivement qu'il lui manque quelque chose, et donc qu'il sent confusément dans son corps le besoin impérieux de ce qu'il ne connaît pas et dont il n'a pas idée, ce trouble délicieux, presque éblouissant (sehndend verlang mich der Liebe), il faut qu'il se sente ému et stupide, et qu'il sente que, s'il ne connaît pas l'angoisse ou le doute (la peur), il ne sera jamais un être humain complet. A ce moment le personnage bascule et devient fascinant ». (36).

et qu'on découvre. Tout en se transposant dans notre société présente au moment contemporain de Wagner où elle s'enfantait, la mise en scène va conférer à cet enfantement une aura mythique. Chaque scène va procéder d'une si rigoureuse union des magies mythologiques qui magnifient l'œuvre, avec leurs résonances éthiques dans l'époque où Wagner l'a créée, que le prosaïsme de cette période Second Empire va dégager l'impression insolite qu'en s'y sécularisant, le mythe la sacralise.

**L'INTERPRETATION  
DE PIERRE BOULEZ  
ET PATRICE CHEREAU :  
DECORS ET COSTUMES**

Dans le premier tableau de L'Or du Rhin, le Rhin apparaît canalisé dans une sorte d'immense barage, comme si la puissance du fleuve, ainsi soumis à l'industrie des hommes, avait engendré l'accumulation de l'Or fatidique qui fascinera Alberich lorsque le soleil en animera l'éclat. Les Filles du Rhin, dont le comportement, souligné ici, est très précisément dénoncé par Fricka lorsqu'elle déplore leur habitude de « séduire les mâles » (34), sont ici de gracieuses courtisanes de l'époque Napoléon III, moins empâtées dans leurs crinolines légères que dans leur traditionnel simulacre des mouvements de la nage, mais tout aussi familières des profondeurs du fleuve. Quant à Alberich il a revêtu la tenue mal ajustée d'un tâcheron de la même époque.

Les amples vêtements des dieux des tableaux suivants s'apparentent aux fastueuses robes de chambre dont Wagner aimait à se parer. La traîne des robes de leurs compagnes et la tenue de Loge rappellent aussi le Second Empire. Mais, par un habile artifice, les Géants mesurent trois mètres de haut et sont larges en proportion.

La misère des Nibelungen évoque par leur accoutrement celle de porions du siècle dernier, sans que cessent les métamorphoses magiques d'Alberich.

Dans la Walkyrie, la demeure d'Hunding est celle d'un petit hobereau de cette même époque, à laquelle appartient aussi la tenue paysanne des personnages. Mais le frère porteur de l'Epée se dresse toujours au milieu de la pièce.

L'intérieur du Waihall revêt l'apparence d'un vaste salon sans meubles aux sombres lambris. Wotan y porte une redingote à la Napoléon III sous une houppelande chamarrée ; Fricka est vêtue d'une robe blanche à large traine aux volants qu'élegants. Mais Brunnhilde reste ensauvée et cuirassée, une mystérieuse sphère métallique avec des lignes métaphysiques en accord avec les pensées du dieu, et rien ne manque des circonstances qui vont opposer la lance et l'Epée ou qui susciteront le débâtement du feu autour de Brunnhilde endormie.

inaccessible et inutile. Non, la beauté du Ring est encore provocante comme au premier jour, et son message est bien d'aujourd'hui ; il est encore agressif et désespéré, il est acide et pas forcément agréable. Le mythe, en l'occurrence, est une langue universelle qui nous fait pénétrer et saisir l'épaisseur et la profondeur de ce que Wagner voulait en écrivant. Il essayait désespérément de faire surgir de ses écrits un homme nouveau, d'annoncer la venue ; il l'a projeté dans le monde des dieux comme les hommes avant lui se sont projetés dans le mythe de Prométhée ; mais, pour finir, le vrai discours du Ring, son discours évident n'est pas tant la naissance de cet homme libre, cette quête utopique et renouvelée (même s'il y a à apprendre de cette utopie où Wagner s'obstine), qu'une étonnante vision de Wagner sur le pouvoir, le pouvoir politique, la société et l'Etat moderne. Chaque époque aura écrit à sa façon cette tragédie du pouvoir politique avec des fins plus ou moins apocalyptiques suivant les cas. Shakespeare l'avait déjà fait avec Lear que Wagner avait bien lu et qui n'est pas sans ressemblance avec le Ring. En attendant l'œuvre que l'époque mo-



**TROMPETTES  
TROMBONES  
CORNETS  
CORS D'HARMONIE  
CORNETS - TROMPETTES  
CORS ALTOS  
BUGLES  
SAXOPHONES  
ALTOS  
BASSES  
CONTREBASSES  
et leurs accessoires**

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

**Antoine Courtois**  
Paris  
instruments de qualité artistique  
8 RUE DE NANCY - PARIS 10<sup>e</sup> - TÉL. 607.77.85

# La page de Toucy

## STAGES DE DIRECTION D'ORCHESTRE ET D'ENSEMBLE INSTRUMENTAL (HARMONIES)

du 25 au 31 DECEMBRE 1978

Professeurs : MM. D. Dondeyne et D. Zemp.

Direction d'orchestre : cours réservé aux débutants, nantis d'un bagage musical solide et cours de perfectionnement.

Ouvres : Les postulants devront se procurer les conducteurs des œuvres suivantes :

- Ouverture en ut. Catelle, Edition Transatlantique ;
- Sénéralde, fugue et menuet, Dondeyne, Edition Martin.
- Ouverture Texane, S. Lancen ;
- L'Arlésienne (transcription), G. Bizet.

Nota. — Les postulants au cours d'ensemble instrumental doivent être d'un niveau minimum de Cours Moyen.

En outre, un Cours d'Harmonie préparatoire et d'Orchestration sera ouvert aux Chefs d'Orchestre.

### SOLUTION DU JEU N° 3 TOUCY et KUSEL (R.F.A.)

#### VILLES JUMEELES

Les 13 ouvrages lyriques à trouver sont :

- LE ROI MALGRE LUI
- PHILEMON ET BAUCIS
- LE CALIFE DE BAGDAD
- LA DAMNATION DE FAUST
- LE PARDON DE PLOERMEL
- LES DRAGONS DE VILLARS
- LA VOIX HUMAINE
- LE JONGLEUR DE NOTRE-DAME
- ETIENNE MARCEL
- LA POUPEE DE NUREMBERG
- LE JUIF POLONAIS
- LA JOLIE FILLE DE PERTH
- LA MUETTE DE PORTICI

Les compositeurs sont :

- CHABRIER (3)
- GOUNOD (4)
- BOIELDIEU (6)
- BERLIOZ (3)
- MEYERBEER (8)
- MAILLART (1)
- POULENC (5)
- MASSNET (4)
- SAINT-SAENS (6)
- ADAM (3)
- ERLANGER (6)
- BIZET (4)
- AUBER (5)

et le musicien cherché est :  
André MESSAGER.

Les relations entre Toucy et Kusel ont débuté par un échange scolaire en 1965.

Les contacts entre les jeunes ont amené aussi des adultes à se rencontrer.

On s'est invité de part et d'autre individuellement, puis en groupes.

Des visites de sociétés musicales et sportives sont organisées avec une participation aux fêtes locales.

Enfin les deux municipalités ont officialisé leurs relations par une charte de jumelage signée en août 1973.

Elles apportent leur appui moral et financier aux divers échanges entre les deux villes. C'est ainsi que chacune d'elles invite une délégation de sa sœur jumelle à l'occasion de ses principales manifestations. Régulièrement aussi, la Fanfare de Toucy avec ses majorettes, offre son concours à la grande fête d'automne de Kusel, tandis qu'un orchestre du district de Kusel prête le sien à la Fête qu'organise le Cercle de la Jeunesse de Toucy.

C'est à cette dernière occasion que les Allemands ont pris pension dans une maison qui est déjà un peu la leur, le Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann, et c'est grâce à ces activités que les liens d'amitié entre les deux villes se multiplient sans cesse.

### LAURENCE MONTEIL A TOUCY



C'est avec satisfaction que les délégués des Fédérations présents à l'Assemblée Générale d'Automne ont appris que Mme Laurence Monteil avait accepté la responsabilité du Centre National de promotion musicale A. Ehrmann de Toucy.

En effet, pour les familiers du Secrétariat de la Confédération Musicale de France, Mme Monteil était déjà appréciée par son affabilité, plus spécialisée dans le service des assurances où elle se dévouait pour l'intérêt de tous et, bien sûr, lors des Assemblées Générales et Concerts où elle était toujours prévenante et souriante.

Etant musicienne, elle était à même de pouvoir rapidement s'adapter à cette nouvelle situation, en effet dès le début de septembre elle était acceptée d'emblée par les professeurs et élèves des premiers stages qui lui découvraient des qualités et appréciaient son comportement à l'égard de tous.

De nombreux stages sont prévus pour l'année qui vient, et, nul doute, que Laurence Monteil par sa compétence et son souci de bien faire mènera à bien la mission que le Conseil d'Administration lui confie.

Nous lui souhaitons bon courage.

Le Président,  
André AMELLER

Bellaigue a écrit que Rigoletto n'était pas un chef-d'œuvre, mais qu'il contenait un chef-d'œuvre, le 4ème acte. Bellaigue se trompait : Rigoletto est un chef-d'œuvre, qui contient un super-chef-d'œuvre, le 4ème acte, lequel à son tour contient un miracle, le quatuor.

Gino Roncaglia.  
L'ascension créatrice de Verdi.

### CALENDRIER PREVISIONNEL DES STAGES 1979

2 au 7 janvier	Harmonie et Analyse musicale
8 au 14 février	Musicothérapie I.S.M.E.
8 au 14 février	Perfectionnement instruments Zone A
15 au 21 février	Perfectionnement instruments Zone B
22 au 28 février	Perfectionnement instruments Zone C
18 au 25 mars	Méthodes actives
7 au 14 avril	Musique d'Ensemble Zones A et B
17 au 23 avril	Musique d'Ensemble Zone C
28 avril au 1er mai	Chant Choral
2 au 4 juin	Harmonie Junior de l'Yonne
24 juin au 1er juillet	Harmonie et Analyse musicale
1er au 6 juillet	Chefs de Batteries-Fanfars
7 au 13 juillet	Perfectionnement Instruments Yonne
16 au 28 juillet	Direction (réalisation)
16 au 28 juillet	Réalisation (O.N.J.)
1er au 7 août	Chant Choral
8 au 14 août	Musique de Chambre
16 au 23 août	Stage Départemental de la Nièvre
27 août au 3 septembre	Stage Départemental de l'Yonne
5 au 12 septembre	Stage d'Accordéon
31 octobre au 4 nov.	Transcription et Orchestration
26 au 31 décembre	Harmonie et Analyse musicale

### LE STAGE FRANCO-ALLEMAND DE 1978

Pour la 13ème fois, des jeunes musiciens allemands et français se sont rencontrés pour faire connaissance et exécuter de la musique d'ensemble. Ce rendez-vous a eu lieu à Toucy, France, du 22 au 30 juillet 1978.

Le groupe allemand a quitté Kurnbach et Stuttgart, le samedi 22 juillet. M. Karl Stockmeier, dirigeant des jeunes du canton, souhaitait « Bon voyage » au groupe qui est arrivé à Toucy via Strasbourg, Nancy, Troyes et Auxerre dans l'après-midi du dimanche.

Leurs hôtes avaient préparé un accueil chaleureux aux jeunes Allemands.

Ce stage comportait 33 participants allemands et 12 français. Cette rencontre placée sous la direction du professeur Albert Ehrmann, pour les Français et H.W. Bernhard pour les Allemands, tous es deux assistés de Daniel Zemp et T. Kupperden fut pour tous les participants un événement inoubliable.

Ce n'était pourtant pas des vacances dans ce joli site qu'est Toucy. A 7 h 30 commençait la mise en route et à 9 heures, les jeunes musiciens se rencontraient pour les cours de théorie, la direction d'orchestre ou les cours d'instruments. Quelques-uns des participants étaient novices et n'avaient jamais tenu une baguette, mais ce ne sera pas la dernière fois qu'ils le feront !

A 10 h 30, avaient lieu les répétitions de détail qui continuaient après le déjeuner. Des répétitions d'ensemble étaient prévues l'après-midi et le soir. De cette façon, le programme d'un concert d'un excellent niveau put être mis au point (l'Arlésienne, etc...).

Les hôtes français ont pu, à la faveur de ce stage, donner aux Allemands un aperçu de leur langue, de leurs coutumes et de leur région.

Un après-midi, les participants firent une excursion aux Grottes d'Arcy d'une longueur de 900 mètres et ils admirèrent les splendeurs artistiques de la cathédrale de Vézelay. Cette belle promenade restera encore longtemps dans les mémoires.

Les jeunes stagiaires trouvèrent encore le temps d'aller nager, d'effectuer de belles promenades et de jouer.

Le clou de la semaine fut le concert donné le vendredi soir. Les jeunes dirigeants surtout se mirent en valeur en interprétant diverses petites pièces.

Les Allemands remirent des cadeaux à la direction du Centre, à MM. Ehrmann et Zemp. Ensuite, les hôtes français offrirent les leurs aux deux responsables allemands.

Le moment le plus émouvant fut quand M. Ehrmann, âgé de 84 ans dirigea l'Hymne de la Confédération Musicale de France avec un élan incroyable.

Pour saluer les habitants de Toucy et montrer la compréhension qui existe entre les deux peuples, un Concert fut donné le samedi sur la place du marché.

De longs adieux le samedi soir étaient la démonstration de cette amicale semaine en France, riche en événements. Chacun se rendit compte qu'il avait gagné de nouveaux amis. De part et d'autre on souhaite que de telles rencontres se renouvellent l'année prochaine.



DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

## LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 271.42.21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS SUR DISQUES HI-FI EN PETITES ET GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSANCE de vos bandes magnétiques

Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

## EDITIONS JOSEPH GRAFF

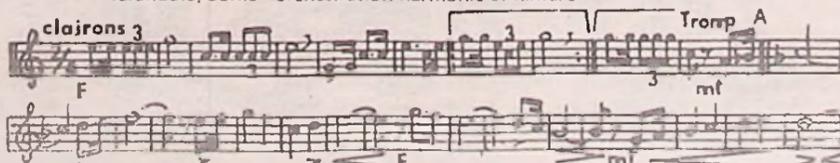
B.P. 62

GUEBWILLER 68500

Tél. (89) 76.25.65

### Musique populaire, Champêtre, folklorique - Musique Bavaroise Musique de Bal - Musique de défilé et Marche

Extrait de COLONEL GERVAIS grande marche militaire pour concert, cérémonie, farandole, défilé - orchestration harmonie et fanfare



Extrait de recueil  
Hommage à J. GRAFF

Le Meilleur répertoire de Musique populaire et folklorique Alsacienne, par les meilleurs compositeurs spécialisés dans le genre.

Éditions  
Joseph  
GRAFF



DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

# la page administrative

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 NOVEMBRE 1978

### I - APPEL DES DÉLÉGUÉS

26 Fédérations sont présentes :  
AISENE : M. Thirault.  
ALPES-MARITIMES : M. ...  
MUSIQUES D'ALSACE : MM. Lantz, Koch.  
CHORALES D'ALSACE : M. Muller.  
ANJOU - LOIRE ATLANTIQUE : M. Boivin.  
AUBE ET HAUTE-MARNE : M. Fallanot.  
CENTRE : MM. Rehin, Julien.  
COTE D'OR : MM. Ameller, Widié.  
DAUPHINOISE : MM. Malfait, Levraing.  
FRANCHE-COMTE et TERRITOIRE DE BELFORT : M. Zemp.  
GERS : M. Deltom.  
ILE-DE-FRANCE : M. Pin.  
INDRE : M. Gaultier.  
MIDI : M. Michamp.  
NORD et PAS-DE-CALAIS : M. Rose.  
NORMANDIE : M. Petit.  
ORLEANAIS-BERRY : MM. Ci-metière, Villate, Mâlet, Petit.  
OUEST : M. Dhumeau.  
PICARDIE : M. Trigaux.  
HAUTES-PYRENEES : MM. De-haut, Gachassin.  
SARTHE-ET-MAYENNE : M. Hu-reau.  
SEINE-ET-MARNE : M. Chalumeau, Mme Chalumeau.  
SUD-EST : M. Adam.  
SUD-OUEST : M. Giran.  
HAUTE-VIENNE : M. de Chalain.  
YONNE : MM. Drugé, Brun.  
Assistent à la séance :  
M. Albert Ehrmann, Président Honoraire de la C.M.F., Président de la CISPM ;  
M. Robin, Responsable Musical de la Fédération Française de Twirling-Bâton.

### II - OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance est ouverte à 10 h., sous la présidence de M. André Ameller, président de la C.M.F., qui souhaite la bienvenue aux délégués présents, ainsi qu'à M. Robin, responsable musical de la

Fédération Française de Twirling-Bâton, convié à notre congrès dans le cadre de nos récents entretiens avec cette Fédération. Il rappelle que depuis l'assemblée générale de mars 1978 le Conseil d'Administration a eu à déplorer le décès d'un de ses membres. M. François Verdier, trésorier-adjoint, président de la Fédération de la Haute-Garonne. Il demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à sa mémoire.

Il informe l'assemblée de la grave maladie qui a frappé un autre membre du Conseil, M. Moerlen, président de la Fédération des Chorales d'Alsace. Il fera parvenir à Mme Moerlen, au nom de l'assemblée, des vœux de rétablissement de la santé de cet excellent collègue.

Après avoir souhaité que les travaux de l'assemblée soient fructueux et se déroulent dans le climat de confiance et d'amitié qui est de tradition, il donne la parole à M. Paul Pin, secrétaire général.

### III - EXPOSE DU SECRETAIRE GENERAL

M. Pin rappelle qu'il n'est pas d'usage de présenter un rapport moral au Congrès d'automne. Il ne s'agit donc pas de la lecture d'un rapport écrit, mais d'un exposé verbal sur la marche générale de la C.M.F. et l'évolution de certains problèmes administratifs depuis l'assemblée générale de mars dernier.

1) Réunions diverses  
M. Pin rappelle que le procès-verbal de l'assemblée générale des 10 et 11 mars derniers a été publié in-extenso dans les numéros d'avril, mai et juin-juillet du Journal.

La liste des membres du Conseil et de son Bureau, qui avait été communiqué aux congressistes à la fin de la réunion du samedi matin 11 mars, a été publiée, avec leurs coordonnées, dans le journal de mai.

La liste des membres des sept Commissions est publiée dans le

Journal d'octobre ; certains de ces membres sont pris lors du Conseil d'Administration.

Il y a eu le 11 septembre à Paris une réunion du Bureau (le Président, les 4 vice-Présidents, le Secrétaire général et le Trésorier). Cette réunion a été consacrée principalement aux questions suivantes :

— changement de direction du Centre de Toucy, réorganisation, fixation des nouveaux tarifs ;

— nouveaux contrats d'assurance ;

— nouvelle procédure pour l'incorporation des jeunes musiciens ;

— questions financières, toutes questions qui seront évoquées au cours de la présente assemblée.

Enfin hier 4 novembre se sont réunies :

— le matin, la Commission des Finances, la Commission de l'Administration générale, la Commission du Journal, et la Commission Artistique ;

— l'après-midi successivement la Commission Artistique (fin), les Commissions de Toucy et Jeunesse (ensemble), le Conseil d'Administration.

2) Rappel de décisions importantes

Le Secrétaire général rappelle que pour l'année 1979 :

— la cotisation est de 50 F par Société ;

— l'abonnement au journal est de 25 F ;

— le prix du livret d'identité de Société est de 30 F.

3) Démarches diverses

Le Secrétaire général rappelle les nombreuses démarches faites par le Président et par lui-même auprès du Ministère de la Culture et de la Communication, du Ministère de la Jeunesse et des Sports, du Fonds d'Intervention Culturelle, de la S.A.C.E.M., du Ministère des Armées, du Centre National d'Animation Musicale, de la Préfecture de Région de Dijon, et de la Préfecture d'Auxerre.

Le Président donne quelques indications sur le résultat de ces démarches.

4) Fichier général de la C.M.F.

M. Pin insiste sur l'importance de ce fichier. Malheureusement, après huit mois, 15 Fédérations seulement sur 47 ont répondu et la C.M.F. ne dispose que de 1700 fiches environ sur 5.500 prévues.

Le Président et M. Villatte, de Bretagne. Elle est formée des départements du Finistère, des Côtes-du-Nord, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, détails de l'ancienne Fédération Bretagne-Anjou. Cette dernière ne conserve plus que le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique.

Le Président félicite M. Boivin de la compréhension dont il a fait preuve en cette affaire.

M. Villatte lui souhaite de pouvoir à son tour constituer une Fédération des Pays de Loire.

M. Boivin précise que sa nouvelle Fédération a pris le titre de « Fédération Anjou - Loire-Atlantique » (F.A.L.A.).

10) Rapport des Fédérations avec la C.M.F.

Le Secrétaire général insiste pour que les Fédérations aident la C.M.F. et son bureau administratif en évitant des erreurs constantes, dont les principales, déjà signalées dans le Rapport rural de mars dernier, sont :

— cotisations payées à un taux anciens ;

— abonnements au journal payés à un tarif ancien ;

— feuilles de renseignements mal remplies, ou non envoyées ;

— chèques ne comportant pas la mention de l'objet du versement ; c'est très difficile à retrouver, surtout quand il y a plusieurs objets pour le même chèque ; aussi est-il demandé à l'avvenir soit de faire un chèque par objet, soit de joindre au chèque un bordereau détaillé très précis ;

— réponses ne parvenant pas dans les délais voulus ; il faut relancer les retardataires ;

— Sociétés écrivant directement à la C.M.F. en court-circuitant leur Fédération ; il y a un avis dans le journal à ce sujet.

11) Médailles et diplômes

Actuellement la plupart des Fédérations achètent les médailles au fur et à mesure des demandes de leurs Sociétés. C'est « de l'épicerie au détail » et il en résulte pour le bureau administratif une grosse perte de temps (préparation, emballage, envoi à la poste pour l'expédition).

Le Conseil d'Administration demande aux Fédérations d'acquiescer à l'avance un stock de médailles et de diplômes, correspondant par exemple à leurs besoins moyens pour une année, et de le renouveler quand il arrive à épuisement.

12) Cotisations

Le Secrétaire général signale que le Conseil d'Administration s'est ému du paiement trop tardif des cotisations. A la date de ce jour,

— 33 Fédérations seulement (sur 48) ont payé intégralement la cotisation de 1978 ;

— 11 Fédérations ne l'ont payée que partiellement ;

— 2 Fédérations n'ont encore rien payé.

Devant cette situation inadmissible, le Conseil a décidé de réagir en appliquant strictement l'article 10 du Règlement intérieur, ainsi rédigé :

Article 10 : Le délégué désigné par chaque Fédération affiliée aura droit, lors de votes à bulletins secrets à l'assemblée générale, au même nombre de voix qu'il représente de sociétés en règle avec la Confédération.

En conséquence les Fédérations sont invitées à régler en totalité leurs cotisations 1979 avant le 20 février 1979, faute de quoi, lors de l'assemblée générale des 9 et 10 mars 1979, elles n'auraient droit qu'à un nombre de voix réduit, voire à aucune voix.

13) Assemblée générale de mars 1979

Après quelques précisions d'ordre matériel sur le présent congrès d'automne, le Secrétaire général donne des indications sur la prochaine assemblée générale. Elle aura lieu les 9 et 10 mars 1979, à Issy-les-Moulineaux, dans les mêmes conditions qu'en 1977 et 1978.

Le concert du vendredi soir sera assuré par la grande formation et harmonie de la Garde Républicaine, avec en première partie l'audition de la Chorale des Trente de Lille.

A la fin de chaque séance de travail aura lieu une courte audition d'un ensemble d'instruments à vent ; ce sera en principe :

9) Régionalisation

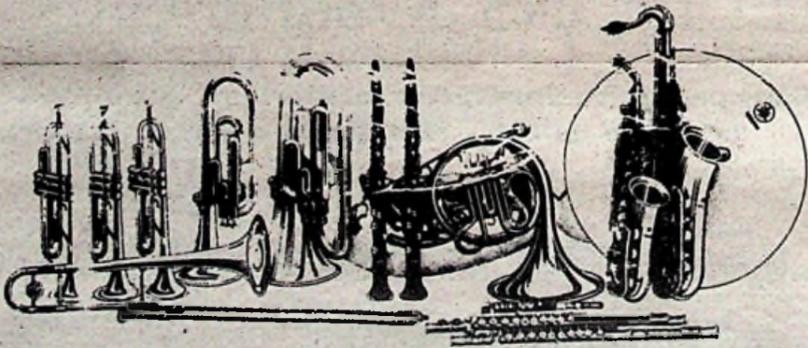
Le Secrétaire général rappelle les exposés faits à ce sujet par M. Villatte, Président de la Commission de l'Administration générale, lors du Congrès d'Automne de Calais et de l'assemblée générale de mars dernier.

Il informe les délégués de la création de la nouvelle Fédération Bretagne, qui s'est avérée nécessaire devant la position intransigeante du Conseil Régional



# YAMAHA

## Instruments à vent



PICCOLO/FLUTE/CLARINETTE/SAXOPHONE/TROMPETTE/CORNET  
BUGLE/TROMBONE/COR/BARYTON/BASSE/SOUBASSOPHONE

Documentation sur demande : Yamaha Music France : 1, rue Ernest-Renan - 93500 Pantin - Tél. : 844.73.99

# la page administrative (suite)

(SUITE DE LA PAGE 4)

— le trio d'anches de Montmartre ;  
— le quatuor de tubas du Conservatoire de Reuil ;  
— le quatuor de clarinettes de Paris.

Le Secrétaire général signale que les 5 membres sortants du Conseil sont MM. Ameller, Giran, Dhumeau, Moerlen et Rose. En outre il y aura lieu de remplacer M. Verdier, décédé ; le candidat qui sera élu avec le plus petit nombre de voix sera donc élu pour deux ans seulement.

Pour les 5 membres sortants, il leur est demandé ainsi qu'à leurs Fédérations, de faire connaître avant le 31 décembre 1978 s'ils sollicitent le renouvellement de leur mandat, afin que la C.M.F. puisse informer les nouveaux candidats éventuels.

#### 14) Conclusion

Le Secrétaire général demande à l'assemblée de l'excuser de la longueur de cet exposé, mais il pense n'avoir dit aucune chose inutile.

En ce qui concerne toutes les directives données au cours de cet exposé, elles feront l'objet d'une Circulaire qui sera adressée prochainement à tous les Présidents de Fédérations.

M. le Président Ameller donne ensuite la parole à M. André Deltour, Trésorier.

#### IV - EXPOSE DU TRESORIER

M. André Deltour, Trésorier, fit en ces termes, le tour de la situation financière de la Confédération Musicale de France et de son Centre de Promotion Musicale Albert Ehrmann à Toucy. La balance générale des comptes au 30 septembre 1978, fait apparaître un solde débiteur de 30.000 F.

En examinant chaque branche séparément, nous constatons que le solde débiteur de fonctionnement de la C.M.F. est de l'ordre de 211.244,23 F. Si l'on se souvient : à Calais, puis à l'Assemblée Générale d'Issy-les-Moulineaux en mars dernier, nous faisons entrevoir, avec l'augmentation du coût de la cotisation, un retour probable à la stabilité financière pour les exercices 1979 ou 1980. Nous nous recheminons vers cet heureux résultat. D'autre part, avec le passage à 50 F du montant de la cotisation, nous

pourrions envisager un travail plus normal des organismes confédéraux.

Mais la question qui nous préoccupe le plus est, évidemment, la gestion de notre Centre National de Promotion Musicale de Toucy.

La gestion de notre établissement a laissé à désirer. Elle s'est dégradée rapidement. C'est la raison pour laquelle nous avons approuvé notre Président National d'avoir mis fin à compter du 31 août 1978 au contrat d'un an qui nous liait, à titre d'essai, à la Directrice du moment.

La gestion de Toucy a été confiée à une Déléguée de la Confédération Musicale de France, responsable devant le Conseil d'Administration. Toutes les écritures comptables sont tenues directement par le personnel de la Rue La Fayette. C'est dire que, depuis le 1er septembre, la situation est suivie au jour le jour. Cette Déléguée de la C.M.F. jouit d'un préjugé favorable puisqu'elle est connue de toutes les Fédérations et qu'il s'agit de Mme Laurence Montell qui s'occupait précédemment des assurances.

Avec les modifications apportées dans le personnel et une gestion plus rigoureuse, le dernier stage de l'été s'est soldé par un petit solde créditeur. Le stage de la Noël, organisé dans les mêmes conditions, ne devrait pas nous apporter de déboires. D'autre part, ces modifications ont entraîné des économies substantielles dans les appointements et vacations.

Nous pouvons, raisonnablement espérer que ces quatre derniers mois de 1978 nous feront récupérer une partie de nos pertes. Le solde débiteur de notre Centre est de l'ordre de 155.000 F. Il comprend des investissements indispensables tant à la cuisine, qu'à la bibliothèque : il s'agit de 30.000 F environ.

Sans crainte de nous répéter, si Toucy nous a apporté quelques désagréments, nous devons considérer qu'il s'agit là d'un accident dans sa gestion et qu'il constituera, pour notre gouverne, une action salutaire pour l'avenir financier de notre Etablissement, sans porter atteinte, bien entendu, à l'épanouissement de son enseignement supérieur de l'Ar Musical.

(A suivre)

#### COMMUNIQUE DE LA COMMISSION ARTISTIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### Examens Fédéraux

La Commission rappelle que les épreuves confédérales doivent être appliquées dans chaque fédération.

Les morceaux ont été choisis par des professionnels et des amateurs, en tenant compte des suggestions faites à l'issue du dernier congrès d'Issy-les-Moulineaux.

##### Concours

Conformément à l'article passé dans le journal C.M.F. de janvier, sous la signature de M. Roger Thirault, président de la Commission artistique, il est toujours possible aux comités d'organisation, pour le choix des morceaux imposés, de demander conseil à la Commission, en envoyant les conducteurs des œuvres proposées et en précisant le niveau souhaité.

#### COMMUNIQUE DE LA COMMISSION DU JOURNAL

Les nombreux mouvements de grève successifs des P.T.T. et de la S.N.C.F. ont apporté d'importants retards dans les transmissions entre la C.M.F. et l'imprimerie de la Vigie de Dieppe, qui assure la publication de ce journal.

Nous nous trouvons en conséquence dans l'obligation de jumeler les numéros de novembre et de décembre, ce qui nous a permis de compléter nos pages au lieu des seize pages habituelles.

Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

#### NECROLOGIE

Nous avons le regret de faire part du décès de M. Eugène Chasagne, Secrétaire Général de la fédération de la Haute-Vienne. Nous adressons à sa famille et à nos amis de la Haute-Vienne, l'expression de notre sincère et profonde sympathie.

#### ATTENTION !

La 78ème Assemblée Générale de la C.M.F. aura lieu les 9, 10 et 11 mars 1979.

Toutes précisions utiles seront données dans le journal de janvier 1979, ainsi que par circulaire adressée aux Présidents de Fédérations.

Ces derniers sont d'ores et déjà informés que pour retenir des chambres pour eux-mêmes, pour leurs délégués et pour les personnes accompagnantes, ils doivent s'adresser directement à l'adresse suivante :

#### TRANSATOUR

34, rue de Lisbonne, 75008 Paris. Tél. 563-83-37, à l'attention de Mlle FILLINGER.

Il y a intérêt à retenir au plus tôt ; la C.M.F. ne pourra en aucun cas s'en charger.

#### CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DE MUSICIENS A L'ORCHESTRE DE LYON

Pistes à pourvoir :  
— 4 Violonistes (3<sup>e</sup> catégorie).  
— 2 Altistes (3<sup>e</sup> catégorie).  
— 1 Violoncelliste (3<sup>e</sup> catégorie).  
— 1 Contrebassiste (3<sup>e</sup> catégorie).

Date limite du dépôt des candidatures : 10 décembre 1978.

Les épreuves se dérouleront à Lyon les 20, 21 et 22 décembre 1978.

Renseignements :  
ORCHESTRE DE LYON  
Auditorium Maurice Ravel  
149, rue Garibaldi, 69003 Lyon  
Tél. (78) 71-05-73 poste 27

#### CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES MEDAILLES D'HONNEUR DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

Les conditions minimales d'âge ou d'ancienneté à remplir pour être proposable sont les suivantes :

Médaille des musiciens :  
— après 20 ans d'appartenance à une Société et 32 ans d'âge : médaille de bronze

— après 30 ans d'appartenance à une Société et 42 ans d'âge : médaille argentée ;

— après 40 ans d'appartenance à une Société et 52 ans d'âge : médaille dorée.

NOTA : Les années d'appartenance à plusieurs Sociétés successives peuvent être cumulées.

NOTA : Les médailles d'honneur de la C.M.F. peuvent être accordées aux personnes même non musiciennes, qui par leur action ont rendu des services notoires à l'œuvre fédérale ou confédérale.

Médaille des vétérans :  
— pour les musiciens âgés d'au moins 65 ans : médaille ;

— pour les musiciens âgés d'au moins 70 ans : médaille avec étoile ;

— pour les musiciens âgés d'au moins 75 ans : médaille avec palme.

Médaille des chefs :  
— après 15 années de direction : médaille de bronze ;

— après 20 années de direction : médaille argentée ;

— après 25 années de direction : médaille dorée.

NOTA : Les années de direction dans plusieurs Sociétés successives peuvent être cumulées.

Médaille pour les Sociétés :  
— après 50 ans d'existence : médaille du Cinquantenaire ;

— après 100 ans d'existence : médaille du Centenaire.

#### AVIS DE CONCOURS

#### PORTANT RECRUTEMENT D'UN SOUS-OFFICIER MUSICIEN POUR LA MUSIQUE DE LA 4ème REGION AERIENNE

##### 1. GENERALITES

Un concours aura lieu courant février 1979 à la Musique de la 4ème Région aérienne basée à Aix-les-Milles en vue du recrutement d'un sous-officier musicien jouant du clairon et de la trompette de cavalerie, ayant pour attributions celles d'exécutant, d'instructeur et éventuellement, de suppléant du Tambour-Major pour le commandement de la Batterie.

##### 2. CANDIDATURES

Le concours est ouvert :  
— Aux militaires sous-officiers en activité dans l'Armée de l'air.  
— Aux musiciens civils français âgés de 17 ans au moins n'ayant pas encore accompli leur service national actif ou fait de leur âge ou d'un surssi.

— Aux musiciens civils français ayant satisfait aux obligations légales du service national actif.

— Aux musiciens servant par contrat dans les Musiques de l'Armée de terre ou de la Marine qui se trouvent dans les six derniers mois de leur lieu. (Pour ces personnels l'autorisation de participer à ce concours délivrée par l'autorité militaire qualifiée tient lieu d'autorisation éventuelle de changement d'arme).

Une taille minimum de 1,65 m est exigée des candidats.

##### 3. DISPOSITIONS DIVERSES

Engagement :  
— Militaires non officiers de l'Armée de l'Air = contrat de 3 ans,

— Musiciens civils n'ayant pas accompli de service national = contrat de 4 ans,

— Musiciens civils libérés des obligations militaires âgés de moins de 35 ans = contrat de 3 ans,

— Musiciens des autres armes (Armée de terre ou Marine) = contrat de 3 ans à l'expiration de celui en cours.

##### 4. TRANSMISSION DE CANDIDATURES

Les candidatures pour ce concours sont à adresser pour le 20 décembre 1978, terme de rigueur à :

Monsieur le Chef de Musique de 4ème Classe, commandant la Musique de la 4ème Région aérienne, B.A. 114, Aix-les-Milles, 13898 Aix-en-Provence Amées.

La convocation des candidats sera effectuée en temps utile.

##### 5. EPREUVES DU CONCOURS

1) Morceaux imposés  
a) Clairon : « Claironnade » de Jacques Devogel (Ed. Robert Martin, B.P. 502, 71000 Macon).

b) Trompette de Cavalerie : « Le Joyeux Tambour » de Jacques Devogel (toute la partie de la Trompette).

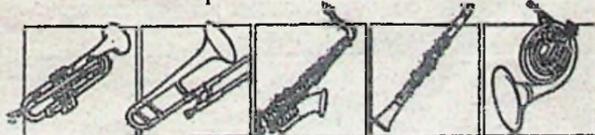
2) Lecture à vue (sur le clairon seulement) ;

3) Exécution de sonneries réglementaires (sur le clairon seulement) ;

4) Séance d'instruction d'un groupe de clairons.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Information sur demande :

328 62 651 - 18 rue de la Fouchardière - 92 120 NEUILLY - Tél. : 01 47 37 74



## ATTENTION !

Avez-vous songé à renouveler vos abonnements pour 1979 ?

## ATTENTION !

PRIX : 25 F

## CONSORTIUM MUSICAL Éditions COMBRE

24, Boulevard Poissonnière, 75009 PARIS  
Tel. 824.89.24 - 246.52.22

Vient de paraître :

« TROIS PAS DE MANŒUVRE » (1794)  
Ozi-Duvernoy-Gebauer

Arrangement pour Harmonie ou Fanfare :  
Michel DELGUIDICE

Airs authentiques datés de 1794 (mais probablement antérieurs à cette date) servant à accompagner dans les manèges les évolutions des chevaux.  
En usage dans les Régiments de Cavalerie et Ecoles d'Équitation.

# CONCOURS D'EXCELLENCE 1979

Les épreuves du Concours d'Excellence auront lieu à Paris le 10 mars 1979 dans les locaux du Conservatoire National Supérieur de Paris

Les inscriptions ne seront plus reçues après le 15 février 1979, date limite irrévocable. Elles devront obligatoirement préciser l'instrument joué.

Les morceaux imposés sont les suivants :

## CHANT

- A - Un air classique
- B - Une mélodie au choix
- C - Une mélodie ou un air contemporain

(Deux de ces 3 pièces devront être chantées en langue française).

## PIANO

- 1°) Toccata en ré mineur Scarlatti
- 2°) 1er temps de la Sonate en sol mineur Schuman

## VIOLON

- Allegro de Concert C. Saint-Saëns Durand

## ALTO

- Concerto en Ut mineur Garai Salabert

## VIOLONCELLE

- Variations Symphoniques opus 23 Boellmann Durand

## CONTREBASSE

- Récitatif de la IXème Symphonie L.V. Beethoven Nanny
- Sarabande de la 2ème Suite J.S. Bach Nanny

## FLUTE

- Sonate n° 2 opus 94 Prokofieff Anglo Soviet Music Trust Boosey

## HAUTBOIS

- Concerto J. Murgier Lemoine

## CLARINETTE

- Fantaisie italienne Bozza Leduc

## BASSON

- Concerto en Sib, 2ème et 3ème mouvements et cadence Mozart Billandot

## SAXOPHONE Sib

- Sonate opus (2ème et 3ème mouvements) Absil Lemoine

## SAXOPHONE Sib

- Fantaisie de Concert J. Semler-Collery SEMI

## TROMPETTE UT OU Sib

- Concertino G. Delerue Leduc

## CORNET - BUGLE Sib

- Cantabile Scherzetto Ph. Gaubert Leduc

## COR

- Villanelle P. Dukas Durand

## TROMBONE

- Choral, Cadence, Fugato Dutilleux Leduc

## TUBA UT et SAHORNS Sib

- Kryptos A. Ameller Peters Henrichsen

## BARYTON

- Pièce de Concours (cornet) Balay Leduc

## PERCUSSION

- Rythmic E. Bozza Leduc

## HARPE

- Fantaisie J. Ibert Leduc

## ACCORDEON

- Pro Forma Mickey Nicolas Cavaillet

## MANDOLINE

- Marche Turque W.A. Mozart Le Médiant

## MANDOLE

- Intrépide A. Novella B.-G. Adofe

## GUITARE

- Tiento M. Ohana Billandot

## FLUTE A BEC

- Soprano Concerto en Fa Majeur Giuseppe Sammartini Schott 10614

- II Siciliano III Allegro Assai et

- ALTO Sonate en Fa Majeur J.-S. Bach Schott 1927

# Batteries-Fanfaires

## Concours d'Excellence 1979

### REGLEMENT

Article 1. — Un concours de solfège et d'instrument pour les tambours, clairons, trompettes, etc... est organisé chaque année par la Confédération Musicale de France.

Article 2. — Les épreuves auront lieu à Paris, le 11 mars 1979.

Article 3. — Sont admis au concours : les candidats âgés de moins de 25 ans ayant obtenu dans chaque épreuve (solfège et instrument) organisée par nos Fédérations Régionales de 18 à 20 points dans la Division Supérieure et suivant le programme de la C.M.F.

Article 4. — L'inscription au concours doit être obligatoirement transmise par la Fédération Régionale à laquelle est inscrite la société à laquelle fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 1er février 1979.

Article 5. — Tout candidat n'ayant pas obtenu au concours d'excellence deux premiers prix pourra être admis à concourir l'année suivante.

Article 6. — Les épreuves de solfège sont obligatoires. Pourront seuls en être dispensés les candidats qui ont obtenu un premier prix l'année précédente.

Article 7. — L'épreuve de solfège comprend :

1. Une lecture à vue chantée.
2. Le candidat aura à répondre par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale (voir méthode « Nouvel Enseignement pratique du Clairon » Editions Robert Martin).
3. Reconnaissance des sons.

Article 8. — L'épreuve d'instrument comprend :

1. L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury.
2. L'exécution d'un morceau imposé.
3. L'exécution d'une lecture à vue instrumentale.

Article 9. — Le vote par jury aura lieu par points suivant le barème ci-dessous :

Epreuve de solfège :  
de 0 à 10 pour le solfège chanté,  
de 0 à 4 pour la théorie,  
de 0 à 6 pour la reconnaissance des sons.

Epreuves instrumentales :  
de 0 à 10 pour le morceau imposé,  
de 0 à 5 pour la lecture à vue instrumentale,  
de 0 à 5 pour la sonnerie.

Article 10. — Attribution des récompenses pour chacune des épreuves :

- 17 à 20 points : 1er prix.
- 13 à 16 points : 2ème prix.
- 10 à 12 points : 3ème prix.

N.B. — Des feuilles d'adhésion Batterie-Fanfaires sont à la disposition des Fédérations qui devront les réclamer à la C.M.F.

### PROGRAMME ET MORCEAUX IMPOSES

#### CLAIRONS

1) Une sonnerie choisie par le jury (pages 56, 57, 58, méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon »).

2) Morceau imposé : Etude caractéristique No 3 pour clairon solo, de Ph. Lecarlem, Edition Philipp Lecarlem.

3) Lecture à vue.

#### CLAIRONS-BASSES

1) Morceau imposé : Solo No 1, de P. Bréard, Editions F.G.S.P.F.

2) Lecture à vue.

#### TROMPETTES

1) Une sonnerie choisie par le jury pages 21, 22, 23, méthode « Nouvel Enseignement Pratique de la Trompette de Cavalerie ».

2) Morceau imposé : Etude caractéristique No 5, page 33, tome 2, N.E.P. de la trompette de cavalerie, de A. Trémine.

3) Lecture à vue.

#### TROMPETTES-BASSES,

#### TROMPETTES-CORS et

#### TROMPES DE CHASSE

1) Morceau imposé : Solo No 1 pour cor en Sib, de P. Bréard, Editions F.G.S.P.F.

2) Lecture à vue.

#### CLAIRONS A PISTONS et

#### CLAIRONS-BASSES A PISTONS

1) Exécution de toute la Marchaise, arrangement de A. Trémine, pour Batteries-Fanfaires, Editions J.M. Champel.

2) Morceau imposé : Mers-El-Kébir, de Villetard, Editions R. Martin.

3) Lecture à vue.

#### TAMBOURS

1) Exécution de l'une des dix marches (pages 10, 11 et 12 « Nouvel Enseignement pratique du Tambour », tome 2, Editions R. Martin.

2) Morceau imposé : Bagatelle, de Ph. Vignon, Editions Philippe Vignon.

3) Lecture à vue.

#### ADRESSE

#### DES EDITEURS

Robert MARTIN, 9, rue Bocard, 71 Mâcon.

RENATO-DESLAURIER, 25, rue Michel-le-Comte, 75 Paris-3ème.

PHILIPPO, 24, boulevard Poissonnière, 75 Paris-9ème.

J.M. CHAMPEL, B.P. No 2, Neuville-sur-Ain 01.

MARGUERITAT, 290, av. Victor-Hugo, 94120 Fontenay-sous-Bois.

J. DECAMPS 11, avenue Georges-Lafenestre, 75014 Paris.

Philipp LECARLEM, 6, place Durburg, 33800 Bordeaux.

F.G.S.P.F., 5, rue Cernuschi, 75017 Paris.

Philippe VIGNON, route de Machezal, 42114 Chirassimont.

### MONITEURS

#### TAMBOURS ET CLAIRONS

Les examens pour le titre de Moniteur Tambour ou Clairon sont organisés chaque année par la Confédération Musicale de France.

Les épreuves auront lieu à Paris, le 11 mars 1979.

Sont admis à concourir tous les candidats sans distinction d'âge, capables d'exécuter le programme.

L'inscription au concours sera obligatoirement transmise par la Fédération Régionale à laquelle est inscrite la société dont fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 1er février 1979.

Les candidats qui auront subi avec succès toutes les épreuves se verront décerner un diplôme de moniteur.

#### PROGRAMME

##### MONITEUR CLAIRON OU CLAIRON MAITRE

- 1) Technique de l'instrument.
- 2) Questions théoriques (voir toute la théorie de la méthode « Nouvel Enseignement pratique du Clairon », éditions R. Martin.
- 3) Exécution d'une sonnerie réglementaire (voir toutes les sonneries dans la méthode N.E.P. du Clairon).
- 4) Morceau imposé : Etude caractéristique No 2 pour clairon, de Ph. Lecarlem, éditions Ph. Lecarlem.
- 5) Déchiffrage à vue d'une partie manuscrite de clairon.
- 6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

MONITEUR TAMBOUR OU TAMBOUR MAITRE

- 1) Technique de l'instrument et détail de tous les coups.
- 2) Questions théoriques (voir toute la théorie dans la méthode « Nouvel Enseignement pratique du Tambour », tome 1, éditions R. Martin.
- 3) Exécution de l'une des cinq marches tambour des 1er, 2ème, 3ème et 4ème groupes, pages 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la méthode N.E.P. du tambour, tome 2.
- 4) Morceau imposé : Solo No 1 pour tambour, de Daniel Meret, Editions Philipp Lecarlem.
- 5) Déchiffrage d'une partie manuscrite de tambour.
- 6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

##### MONITEUR TROMPETTE OU TROMPETTE MAITRE

- 1) Technique de l'instrument.
- 2) Questions théoriques (voir toute la théorie de la méthode « Nouvel Enseignement pratique de la Trompette de Cavalerie », éditions R. Martin).
- 3) Exécution d'une sonnerie réglementaire (voir toutes les sonneries dans la méthode N.E.P. de la Trompette, tome 2).
- 4) Morceau imposé : Etude caractéristique No 7 de la méthode N.E.P. de la Trompette, tome 2, page 35.
- 5) Déchiffrage à vue d'une partie manuscrite de trompette.
- 6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

### AVIS DE CONCOURS

#### POUR LE RECRUTEMENT DE MUSICIENS

#### A LA MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX

##### 1) GENERALITES

Il est ouvert à la Préfecture de Police à une date qui sera fixée ultérieurement un concours pour le recrutement à la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, de deux musiciens parmi les pupitres ci-dessous désignés :  
— Trombone  
— Saxophone-Alto (jouant le saxophone-ténor).

Le registre d'inscription des candidatures est ouvert, dès à présent, à la Direction Générale du Personnel, du Budget, du Matériel et du Contentieux (Sous-Direction du Personnel). Il sera clos le vendredi 22 décembre 1978 à l'heure réglementaire de la fermeture des bureaux.

Les épreuves du concours comportent :  
2. EPREUVE D'ADMISSIBILITE  
Interprétation d'un morceau de concours imposé par le jury.  
3. EPREUVE D'ADMISSION  
Lecture à vue d'un morceau inédit.

##### 4. CANDIDATURES

Le concours est ouvert aux candidats ayant satisfait au préalable au concours d'admission à l'emploi de Gardien de la Paix de la Police Nationale et aux candidats ayant fait acte de candidature au concours de Gardien de la Paix de la Police Nationale, leur nomination étant alors subordonnée à leur succès aux épreuves dudit concours.

Pour participer à ce concours, les candidats doivent notamment :

a) Etre Français ou naturalisés depuis cinq ans au moins au jour du concours, sauf dérogations prévues par le Code de la Nationalité Française ;

b. Etre âgé de 19 ans au moins et de 28 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours et se trouver en position régulière au regard des lois sur le service national.

Cette limite d'âge est reculée du temps passé au titre du service national actif et d'une année par enfant à charge sans pouvoir excéder 30 ans.

Les jeunes gens engagés ou rengagés dans l'armée postérieurement au 11 juillet 1965 pour accomplir une période d'une durée supérieure à celle du service actif bénéficient d'un recul d'un temps égal à celui qu'ils ont effectivement passé sous les drapeaux dans la limite extrême de dix années.

c. Avoir une taille minimale de 1,68 mètre ;

d. Avoir, sans aucune correction par des verres, une acuité visuelle supérieure ou égale à 15 dixièmes pour les deux yeux, sans que l'acuité minimale pour un œil puisse être inférieure à 7 dixièmes. Avoir également un champ visuel et un sens chromatique normaux. La port de lunettes ou de verres de contact est interdite ;

e. Etre de constitution particulièrement robuste, exempt de toute mutilation ou déformation et aptes à un service de jour comme de nuit pouvant notamment comporter une exposition aux intempéries et des déplacements de durée prolongée hors résidence ;

f. Jouir de leurs droits civiques et être de bonne moralité.

##### 5. EPREUVES DU CONCOURS

Tous les candidats sont appelés préalablement aux épreuves du concours, à subir une visite médicale devant le médecin de la Police Nationale. La reconnaissance définitive de l'aptitude physique des candidats admis s'effectue ensuite lors de leur incorporation en école de police.

Le concours pour l'admission à l'emploi de Gardien de la Paix comporte notamment :

— des épreuves d'instruction générale (orthographe, composition française, arithmétique) ;

— des épreuves d'aptitude physique. L'affectation à la Musique des Gardiens de la Paix de Paris ne peut intervenir qu'après accomplissement d'un stage à l'Ecole du Gardien de la Paix.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont invités à se présenter ou à écrire à la Préfecture de Police, Direction Générale du Personnel, du Budget, du Matériel et du Contentieux, Sous-Direction du Personnel, 1er bureau, 2, rue de Lutèce, 75195 PARIS RP.

# EXAMENS FÉDÉRAUX 1979

## ADDITIFS FLUTE A BEC

Débutants	Soprano ou Alto	un morceau au choix du Professeur	G. Gastoldi	Heugel JA 1
Préparatoire 1	Soprano	« La Balleza » Page 32 de « Apprendre la Flûte à Bec soprano » recueil I - Michel Sanvoisin	Paul Peurl J.-S. Bach	Heugel JA 2
	ou Alto	« Entrada » et « Choral » Pages 20 et 26 « Apprendre la Flûte à Bec Alto » - recueil I - Michel Sanvoisin		
Préparatoire 2	Soprano	« Lo Sdegnato » et « La Pouseite » Pages 48 et 52 dans « Jouer et apprendre... » Michel Sanvoisin	G. Gastoldi Le Clerc	Heugel JA 1
	ou Alto	« Pavane » et « La Maladana » Pages 42 et 54 dans « Jouer et apprendre... » Michel Sanvoisin	P. Attaignant Le Clerc	Heugel JA 2
Elémentaire 1	Soprano et Alto	« Le Landais » n° 2 en La mineur Prélude : III Grave IV Allegro	Michel La Barre F. Dieupart Walter Roehr	Schott SER 5 Schott 10958 Schott 3891
Elémentaire 2	Soprano	II Andante, IV Allegro ma non troppo Sonatine n° 2 en Do I Allegro	James Hook	Schott 10139
Moyen 1	Soprano et Alto	Variations sur « Lulle me Beyond Thee » Ier Divertimento II con Spirito	William Pearson	Schott SER 49
Moyen 2	Soprano	Sonate en La mineur 3ème mouvement Largo et 1er mouvement Vivace	G. Battista Bononcini Jean-Baptiste Lœillet	Schott OFB 9 (5339) Ed Noetzel 3144
	et Alto	Sonate en Fa Majeur II Largo I Vivace	G. Ph. Telemann Eugène Mignot	Heugel MM 14
Pré-Supérieur	Soprano et Alto	Sonatine n° 2 IV Grave - I Finale Sonate en La Mineur, opus XVII n° 3 - I Adagio - II Allemande	J. Christian Schickard	Schott 5347 OFB 65 Ed. Moeck n° 1082

## MANDOLE

Préparatoire 2 Elémentaire 1	Berceuse n° 2 Air Champêtre	J.-P. Dubert J. Lerol	B.G. Adofe Chapell
---------------------------------	--------------------------------	--------------------------	-----------------------

## RECTIFICATIFS

### HAUTBOIS

Elémentaire 1	Berceuse de La Casinière	Leduc
---------------	--------------------------	-------

### TUBA (ou saxhorn basse si b)

Pré-Supérieur Supérieur	Barcarolle Chansons Bachiques	J. Semler-Collery	Leduc (et non Max Eschig)
----------------------------	-------------------------------	-------------------	---------------------------

### BARYTON

Pré-Supérieur	Morceau de concours	Barat et non Bacat	Leduc
---------------	---------------------	--------------------	-------

### TROMPETTE UT ou Si b

Préparatoire 1	Petite Fresque (au lieu de « Petite Marche » de B. Niverd)	R. Mignon	Billaudot
----------------	--	-----------	-----------

### FLUTE

Préparatoire 1	Petite Histoire (au lieu de Musique pour Flûte) (extrait de « Pour les Premiers Pas » Purcell)	Jean Gallet	Billaudot
Moyen 2	Andante et Scherzo opus 51 (au lieu de Variations pour Flûte et Piano sur un Thème de Mozart)	Albert Roussel Reynaldo Hahn	Durand Heugel
Supérieur	Variation pour Flûte et Piano sur un thème de Mozart (au lieu de Andante et Scherzo opus 51)	Reynaldo Hahn Albert Roussel	Heugel Durand
Elémentaire 1	Aquatinte - Numéros 4 et 5 sans reprise.	Bernard André Ed.	Hortensias

## CALENDRIER DU PRESIDENT

Le Président André Ameller a rencontré, le 25 septembre 1978, M. Jean Maheu, directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse au Ministère de la Culture et de la Communication.

Le 2 octobre 1978, il a pris un très intéressant contact avec M. David, Président des Majorettes de France.

Le 12 octobre 1978, le Président Ameller a rencontré M. le Pré-

fet de l'Yonne. L'entretien concernait notre Centre National de Promotion Musicale de Toucy.

Le 13 octobre 1978, André Ameller s'est entretenu avec M. J.-L. Tournier, Directeur Général de la SACEM.

Le 30 octobre 1978, le Président s'est rendu à Auxerre où il a rencontré M. J.-P. Soisson, Ministre de la Jeunesse et des Sports.

Enfin, le 12 décembre prochain,

il rencontrera M. J.-Ph. Lecat, Ministre de la Culture et de la Communication.

Le Président Ameller a par ailleurs assisté à un certain nombre de manifestations des Fédérations, notamment à Auch, rassemblement des Formations Juniors du Groupement Midi-Pyrénées ; à Carisay (Deux-Sèvres), Congrès de la Fédération de l'Ouest ; à Amiens, Congrès de la Fédération de Picardie.

## Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés dans

les examens de la C.M.F.

## NECESSITES RYTHMIQUES ET HARMONIQUES DANS LA FORMATION DE L'OREILLE

Nécessités rythmiques et Harmoniques dans la formation de l'oreille

L'utilité de former l'oreille du futur musicien est unanimement reconnue par l'ensemble du corps enseignant. Cette question ne devrait donc poser aucun problème. Tout le monde étant d'accord, il ne suffit plus, semble-t-il, que de passer à l'action.

Mais pour ce faire, il apparaît peut-être indispensable de connaître cette oreille que l'on prétend éduquer, autrement dit, de savoir en quoi l'oreille musicale se distingue de l'oreille ordinaire.

A un tout premier stade, bien sûr, on lui demandera d'identifier ces lettres de l'alphabet musical que sont les notes et les durées, mais on se gardera bien d'en rester là - l'oreille musicale n'étant celle qui, par essence, comprend ce qu'elle entend, c'est-à-dire coordonne les sons dans leur succession (rythme) et dans leur simultanéité (polyphonie) afin de leur donner un sens.

Faute de quoi la musique se réduirait au bruit plus ou moins agréable que ferait un discours dans une langue étrangère non connue.

« Pour former l'oreille, il suffit de faire des dictées », entend-on dire un peu partout. Mais lesquelles ? Chacun sait ce que recouvre souvent ce mot. Combien d'élèves se sont vu infliger, pendant des années, des dictées fabriquées en série selon un modèle unique, exécutées toujours par les mêmes instruments. Dictées à une voix qui, non contentes d'avoir assuré l'identification des intervalles et des durées, visent, par le nombre de leurs notes et la vitesse de leur exécution, à une rapidité de notation nécessaire, certes, dans les cadres de la sténographie et du télégraphe morse, mais parfaitement inutile pour une formation musicale. Dictées dites « polyphoniques » exécutées par fragments répétés, de telle sorte que l'élève (avec l'accord de son professeur) fait d'une dictée à trois voix... trois dictées à une voix, chaque voix étant entendue non pas avec les deux autres, mais malgré celles-ci. Dictées d'accords : excellent exercice, mais d'où toute vie polyphonique est encore absente.

Quant à la qualité musicale des textes généralement utilisés, il vaut mieux n'en pas parler.

Enfin, pour mieux embrouiller les données, on restreint le mot « rythme » à la désignation des valeurs de durée, sans jamais faire allusion au rythme véritable qui, formé de tensions et de détente aux mille nuances, constitue la vie même de la musique.

Puisque le solfège, tel qu'il est généralement pratiqué, s'avère presque à cent pour cent inutile à la formation réelle de l'entendement musical, il faut donc obtenir cette formation par d'autres moyens. La musique se déployant suivant deux dimensions principales : le temps le long duquel s'imprime le rythme, et l'espace sonore, lieu de toute mélodie et de toute polyphonie, c'est bien par l'appréhension simultanée de ces deux mondes conjugués que se formera l'oreille. Il est à souhaiter que cette éducation commence le plus tôt possible et que nul musicien n'en soit privé.

Où davantage que dans le domaine de l'harmonie tonale ces éléments se trouvent-ils le plus intimement amalgamés, et cependant se manifestent avec le plus d'évidence ?

Peut-être est-il bon de rappeler ici que chacune des harmonies d'une œuvre tonale est une force en mouvement, tendue avec plus ou moins d'intensité vers un point de stabilité parfaite qui est l'accord de tonique terminal, et que les fluctuations de tension qui parcourent ainsi le discours musical donnent naissance au rythme harmonique, lequel régit en souverain sur la rythmique générale pendant au moins trois siècles.

Qui veut en effet étudier le rythme musical des époques pré-classique, classique, romantique

## EXAMENS FEDERAUX

QUELQUES PRECISIONS...

Les morceaux proposés dans les différents degrés ont été choisis par des musiciens de formations diverses et appartenant aux catégories professionnelle et amateur. Ne figurent ici que les degrés préparatoire, élémentaire, moyen, pré-supérieur et supérieur, car les jeunes musiciens lorsqu'ils abordent le préparatoire 1ère année doivent avoir déjà au moins une année, voire deux, de pratique instrumentale. Pour les élèves « débutants » les œuvres sont laissées au choix du seul professeur ou moniteur.

Pour l'éducation musicale, voici quelques conseils pédagogiques qui nous ont été demandés :

— dictée : pour la formation de l'oreille, sons séparés avec toujours comme base le « la » entendu auparavant ; peu à peu, les valeurs et silences avec leur notation écrite ;

— lecture : d'abord facile en clé de sol ; éventuellement la seconde année, pour ceux qui envisagent un instrument grave, la clé de fa ; enfin les premières altérations et leurs effets, et bien sûr les éléments rythmiques.

Si le jeune élève a débuté à l'instrument, il est recommandé aux professeurs d'insister rigoureusement sur la justesse des notes émises, la note, pour les instruments à vent comme pour les instruments à cordes est d'une justesse approximative malgré le piston ou la clé utilisée pour l'émettre. Si l'élève « entend », la note qu'il jouera sera juste et il rectifiera aisément les inconvénients particuliers des notes douteuses de l'instrument (do dièse, fa dièse, etc.).

LE PRESIDENT.

et post-romantique, ne peut le faire qu'en pénétrant dans le langage harmonique, qui fut la terre d'élection de ce rythme.

Par contre, l'habitude de tendre l'oreille vers la signification tonale des accords, d'apprécier le degré de stabilité de ceux-ci, de reconnaître l'obligation d'un enchaînement, la nécessité d'une résolution, le poids d'une cadence, tout cela n'est autre que du rythme authentiquement vécu. Et, par le truchement de l'analyse harmonique, cette perception rythmique franchit aisément la frontière de l'impression pour venir s'éclairer avec certitude dans la conscience de l'étudiant.

Et l'effort d'imagination multiple que devra fournir l'oreille interne dans de telles appréciations, comme aussi dans l'aperception mentale des polyphonies harmoniques, éduquera cette oreille plus profondément et plus sûrement que les superficielles dictées solfégiques, même effectuées en nombre astronomique. L'explication en est simple : ces disciplines harmonico-rythmiques, par le fait qu'elles puisent directement au sein de la vraie musique qui est celle des grands maîtres, forment l'oreille en fonction de cette même musique, qui est le seul univers souhaitable du musicien.

Elles font mieux encore. Celui qui a eu le privilège d'accéder à l'analyse harmonique véritable peut, en cette matière, remonter de l'effet aux causes. En même temps que le décor, il en voit l'envers et assiste au mécanisme des rouages. L'accord se fait chez lui entre sensibilité et intelligence. Même s'il ne pousse pas plus loin ses études, il connaît déjà cette ivresse lucide, qui vaut d'être gagnée, que donne la claire compréhension du phénomène musical.

Françoise GERVAIS.  
Professeur au Conservatoire National Supérieur de Paris

# LA TÉTRALOGIE

(FIN)

et en tire les conclusions de tempo, d'émission vocale, c'est brusquement toute la scène que je peux mieux mettre en scène, où je peux montrer la gravité profonde du moment, ce moment où un jeune homme qui ne s'est jamais appartenu, assemble enfin les morceaux de son existence. Ce n'est pas le récit héroïque d'une existence, mais le labeur lent et grave de la mémoire, et l'importance de cette remontée du passé, et l'effort vécu de la citation qui peuvent mieux apparaître. (42)

Pourtant ce souci de restituer aux personnages leur nature profonde a eu pour conséquence d'inspirer à Patrice Chereau, dans son interprétation de Siegfried en 1977, certains détails de mise en scène qui transgressent trop une des données de l'œuvre.

Avant que ne soit forgée l'Épée, l'Errant intervient sur la scène vide pour faire jaillir d'un coup de lance magique la forge perfectionnée qu'utilisera Siegfried. Chereau pense que pareil sortilège convient au comportement d'un adolescent encore accessible à tous les émerveillements de l'enfance. Mais n'est-ce pas trop contrevenir à la défense, que Wotan s'est imposée, de violer son pacte avec les Géants, en aidant le futur vainqueur de Fafrer ? Et si cette forge a pour fonction de faciliter le jeu du chanteur en le délivrant d'une besogne qui l'immobilise, rien n'empêchait le très fin forgeron qu'est Mime, de disposer déjà, dans cette transposition plus ou moins actuelle, d'un tel matériel.

La même remarque vaut aussi pour la scène où Siegfried dialogue avec l'Oiseau. Juste avant, Wotan intervient aussi pour accrocher sur des branches, comme un jouet dans un arbre de Noël, une boîte — peut-être radiophonique — qui fera entendre le chant de l'oiseau, et d'où Siegfried libérera celui-ci afin qu'il le conduise vers Brunnhilde. C'est méconnaître à nouveau les intentions de Wotan, sans qu'apparaisse la nécessité d'une pareille magie, plus prosaïque et moins émergente pour le jeune Siegfried que la parole d'un oiseau.

## L'INTERPRÉTATION DE PIERRE BOULEZ ET DE PATRICE CHEREAU : SON ENSEIGNEMENT

L'interprétation de Pierre Boulez et de Patrice Chereau: Son enseignement

Beaucoup des plus fervents de la Tétralogie ne se préoccupent de la scène que secondairement. Les passages les plus riches de musique les envoient au point de réduire à leur simple prétexte ce qu'ils consentent à voir sur le plateau. Ils se désintéressent des scènes destinées à rappeler les événements antérieurs, ces « résumés des chapitres précédents »

qu'ils subissent comme des temps morts dans l'attente de plus grands moments de musique. Si familiers qu'ils soient du livret et des motifs, ils ne cherchent pas à s'éclairer sur la portée d'un message métaphysique qu'ils ne discernent guère. Dans un tel état d'esprit ils ne peuvent arriver à Bayreuth que bourrelés d'appréhensions à l'idée d'une mise en scène contraire à leurs habitudes. Et c'est alors qu'ils reçoivent un choc, qui leur ouvre les yeux.

Là où ils ne voyaient guère qu'une féerie mythologique, ils découvrent, avec les mille questions qu'elles posent, des significations multiples, que leur connaissance du texte et de la musique ne leur avait fait qu'entrevoir.

Oui, il n'y a pas seulement dans la Tétralogie une musique d'une magie inégalable dont Pierre Boulez a magnifiquement rendu tout le sens, et un poème d'une étonnante diversité psychologique dont ses commentaires et ceux de Patrice Chereau révèlent la richesse. Ce que leur mise en scène enseigne aussi, c'est la fécondité et la modernité de la pensée de Wagner qui, partant d'événements mythologiques, est parvenu à illustrer ses écrits révolutionnaires par l'intrusion significative parmi ces mythes de ces éléments autres devenus son message toujours présent : perversité de la lutte pour un pouvoir fermé au sentiment d'amour, aspiration vers une humanité délivrée de ses contraintes annihilantes.

La faire revivre dans ce qu'ils nomment « la mythologie de l'ère industrielle », c'est revivifier l'œuvre tout entière dans l'actualité de notre temps. Et tout ce qu'inquant, ces béliers, ces coursiers, la quincaillerie désuète des armures, tout ce fatras que les photos de la maison de Wagner remettent en mémoire, le supportera-t-on encore ?

Ainsi débarrassés des raideurs de ces ferblanteries qui trop souvent réduisent les personnages à des entités compassées dans leur mythe que vivifie son synchronisme musicale. Auparavant, leur sensibilité ne nous parvenait que par de là l'espace et le temps : elle nous était lointaine, presque inaccessible. Devenus proches, ils nous touchent infiniment plus.

Pour rendre significatives et même émouvantes des scènes que beaucoup prétendaient ennuyeuses, il a fallu les mutations transfigurantes de ce prodigieux renouvellement scénique si peu conformiste, et si conforme au message wagnérien, qui nous a valu un spectacle exemplaire.

Ainsi, au début du second acte de la Walkyrie, il y a cette scène entre Fricka et Wotan que beaucoup des wagnériens les plus passionnés dédaignent sous le nom de la « scène de ménage » et dont ils attendent la fin avec impatience.

Ici, elle se situe, rappelons-le, dans une immense pièce aux boiseries sévères meublée seulement d'un vaste miroir. Fricka porte une robe blanche qui rappelle celles de l'impératrice Eugénie. Sur la redingote de Napoléon III, Wotan a revêtu une somptueuse robe de chambre à la Wagner, dont il se dépouille lorsqu'en lui le dieu cède la place au père désespéré de devoir sacrifier Siegmund. Ainsi déchargés de leurs lourds uniformes mythologiques, l'un et l'autre évoluent librement selon le rythme même de leur entretien et de la musique qui en règle le déroulement. Et leur jeu parvient ainsi à si clairement souligner les étapes de leur conflit, que jamais on n'a pu comprendre à ce point la nécessité de leurs réparties, leur signification métaphysique ou humaine, et l'intensité de l'émotion, qu'en se libérant de leur éloignement mythique leurs personnages rendent infiniment plus sensible.

Pourtant le mythe ne perd pas ses droits. Une grosse sphère métallique suspendue par un fil au cintre, symbolise l'emprise des runes du dieu sur le monde. Elle reste immobile dans sa propre certitude lorsque la loi est sauve ; ou elle trace sur le sol un cercle métaphysique parfait empruntant la régularité de l'esprit du dieu, maître de lui comme de l'univers. Mais dans son synchronisme avec l'assujettissement de Wotan à ses propres lois, elle subit les à-coups de la pensée de celui-ci lorsque cette pensée vient douloureusement buter sur les obstacles imprévus qu'au nom de l'ordre divin Fricka est venue dresser.

Dans la dernière scène de ce même acte, le comportement de Siegmund à l'égard de Brunnhilde venue lui annoncer sa mort prochaine, suit une évolution que la mise en scène a très heureusement fait ressortir.

Il avait d'abord accepté son sort « avec une solennelle gravité » dit le livret. Ayant compris qu'elle était « fille de Wotan » il l'avait longuement interrogée sur ce qui lui adviendrait alors, sur Walse son père, sur les hôtes du Walhalla. Mais lorsqu'il apprend que Sieglinde n'aura pas accès au paradis des héros, son refus du Walhalla marque un retournement total, que Chereau a souligné ainsi : tant qu'il se laisse séduire par le destin réservé aux meilleurs, il s'abandonne au grand voile blanc dont Brunnhilde l'enveloppe doucement comme en un linceul ; après son refus, c'est lui qui prend l'initiative en s'en défaisant lui-même, sans hâte d'abord, pour le rejeter au loin à l'instant où il lui dénonce son incompréhension des pouvoirs de l'amour et la dureté de son cœur.

Dans l'envoûtement d'une telle liturgie, dont le point de rupture magnifie un amour haussé jusqu'au sublime, le spectacle s'imprégné d'une aura métaphysique confinant au sacré.

Dans Siegfried, Fafrer est une énorme machine de guerre médiévale en forme de dragon qui, lorsqu'elle est frappée à mort par Siegfried, s'effondre, laissant la place au géant tel qu'il était

apparu au début du Ring mais réduit à une taille d'homme. Ains! humanisé il devient véritablement pitoyable. Et par la sollicitude qu'il est seul à marquer à l'égard de Siegfried, ses dernières paroles prennent un relief qui les rend poignantes. Non seulement il tente de le mettre en garde contre Mime, mais encore aucun autre que lui n'a jamais songé à le prémunir, en vain car la mort l'interrompt, contre les dangers de la Malédiction. Là aussi, ces dires d'un moribond d'apparence humaine ne nous émeuvent-ils pas davantage que ceux proférés par un dragon à travers un portavoix même "plus petit" qu'auparavant ?

La marche funèbre du Crépuscule des dieux ne revêt plus le prosaïsme d'un convoi mortuaire. Le corps de Siegfried est abandonné sur le devant de la scène, et le rideau le laisse seul face à la salle pendant qu'à « l'orchestre » se déroule, dit Boulez, l'histoire généalogique de Siegfried et de ses antécédents que les motifs énoncent l'un après l'autre ; cette évocation de la lignée et des ancêtres, cette déploration rituelle du héros qui sera perpétuée à travers les âges, voilà qui anéantit toute velléité de transposition visuelle. L'illustration littéraire étant impossible, reste à trouver le style d'une déploration : donner au spectateur la fonction même de participant au rituel imaginaire, face au cadavre de Siegfried abandonné, laissé pour compte sur le plateau dénudé. Dans ce dépouillement total peuvent surgir la réflexion, l'identification, le symbole ; l'immobilité peut donner l'essor à la déploration collective. A travers l'orchestre-verbe, les spectateurs deviennent eux-mêmes le chœur grec dont parle Wagner, aucune illusion triviale ne faisant obstacle à l'illusion absolue ; suivant le mot de Claudel, l'œil écoute. (43)

Que dire après un pareil texte, si ce n'est l'émotion du spectateur devant une telle ascèse, où ne subsiste que ce qui seul importe : le héros mort, et sa musique.

Citons encore ces paroles du metteur en scène et du musicien des dernières mesures de l'œuvre.

Après la disparition de Brunnhilde, de Hagen et des Filles du Rhin, « pour la première fois sur la scène depuis le début du Rheingold, dit Chereau, il y a un peuple, des vassaux, une milice, des hommes, des femmes, une humanité asservie et manipulée... L'orchestre d'abord récapitule de façon menaçante les raisons, les « motifs » qu'il y avait d'espérer tant de Siegfried et de la lignée des Walsungs, et, pour finir, reprend le thème avec lequel Sieglinde avait salué la naissance d'un nouveau homme libre, son fils. Or justement ce thème, il a déjà annoncé Siegfried et l'on sait maintenant ce qu'il en est advenu. Ne l'entend-on pas, ne doit-on pas l'entendre avec méfiance et inquiétude, une méfiance qui serait à la mesure de l'immense espoir qui porte aussi cette humanité, qui a toujours été l'enjeu muet et invisible des combats atroces qui ont déchiré les êtres tout au long du Ring. Les dieux ont vécu, les valeurs du monde sont à reconstruire et à réinventer : les hommes sont là comme au bord d'un gouffre, ils écoutent, tendus, cet oracle qui sourd des profondeurs de la terre. » (47)

Et Pierre Boulez : « Forgeons donc autour de cet espace invisible dont le verbe musical émane, un cercle qui inclura la scène et la salle, scène et salle étant le reflet l'un de l'autre dans une même attitude d'écoute. Le drame se résoud par l'identification totale de ces deux composantes que l'illusion dramatique et visuelle avaient jusqu'à présent tenues soigneusement isolées l'une de l'autre par la double barricade infranchissable : son — silence, ombre — lumière, Abolissons cette distance, dissolvons la convention de la représentation théâtrale, écoutons littéralement l'invisible. » (45).

Des paroles d'une telle élévation se passent de toute éloquence, tant elles témoignent de la ferveur et de leur auteur dans l'expression scénique du mythe où, par le simple énoncé du leitmotiv qui le clôt, la Tétralogie s'achève. Et l'ensemble de leurs commentaires suffit, comme la réponse la plus efficace aux impostures de ces critiques qui prétendent servir l'œuvre de Wagner en la fossilisant.

## DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE - Drôme. Tel 08 24 87



Par une même table rase d'un conservatisme attardé, des mises en scène autres pourront égaler les réussites de celle-ci. Mais quel qu'en soit l'esprit, ce n'est que dans la pleine connaissance du méticuleux travail d'analyse et de synthèse qui l'a mise au point, qu'elles parviendront à ranimer aussi la pensée de Wagner, cette pensée que, par leur appropriation du sens inné de l'œuvre et par l'union signifiante de la scène et des sons, Boulez et Chereau ont fait ressurgir des limbes où la confinait une conformisme trompeur, pour en raviver l'éternelle nouveauté.

Edmond COSTERE.

## NOTES

- (27) Frédéric Nietzsche, op. cit. page 27.
- (28) Klaus Konrad et Lutz Werckmeister, op. cit., pages 42 à 44. Constatons l'actualité de ces propos. Même l'utopie du « tous artistes » est de notre temps, non seulement par les propos d'Alain Robbe-Grillet dans *Pour un nouveau roman* ou de Yannis Xenakis dans *Nomosgama*, qui convient le lecteur ou l'auditeur à participer à l'œuvre, mais encore dans le souhait pour l'avènement d'une société où chacun serait créateur d'art, exprimé par John Cage dans *Pour les oiseaux*, de Daniel Charles, ou par Jacques Attali dans *Bruits*.
- (29) *Relation sous forme d'épilogue*, texte de décembre 1971, publié dans Richard Wagner, *Mes œuvres*, page 240 (Correa), Paris 1941.
- (30) Cité par Olivier Tcherniak dans *Le leitmotiv wagnérien*, page 138 (L'Avant-garde), Paris, décembre 1976.
- (31) Pierre Boulez, Siegfried, pages 13 et 14, Bayreuther Festspiel, Bayreuth 1977.
- (32) Patrice Chereau, Siegfried, page 93, Bayreuther Festspiel, Bayreuth 1977.
- (33) Patrice Chereau, op. cit., p. 93, op. cit.
- (34) L'affirmation du tract cité au début du présent article sur la pureté des Filles du Rhin est particulièrement osée. Leur comportement, vieux comme le monde, n'a pas attendu la malédiction pour se manifester.
- (35) Patrice Chereau, op. cit., pages 8 et 86.
- (36) Patrice Chereau, op. cit., pages 18 et 19.
- (37) Frédéric Nietzsche, op. cit., page 41.
- (38) Patrice Chereau, *Das Rheingold*, page 21, Bayreuther Festspiel, Bayreuth, 1977.
- (39) Pierre Boulez, Siegfried, op. cit., pages 3 et 4.
- (40) Pierre Boulez, Siegfried, op. cit., page 9.
- (41) Pierre Boulez, Siegfried, op. cit., page 8.
- (42) Patrice Chereau, Siegfried, op. cit., page 91.
- (43) Pierre Boulez, Siegfried, op. cit., page 1.
- (44) Patrice Chereau, Siegfried, op. cit., page 87.
- (45) Pierre Boulez, Siegfried, op. cit., page 3.

# 13<sup>ème</sup> CONGRÈS DE L'ISME à London (Canada)



Mme Blanche LEDUC, Présidente de la Section Française de l'ISME, avec l'ensemble de trombones du Conservatoire de Meudon.

London a été pendant une semaine la capitale du monde de la Musique. Quatre mille délégués et exécutants ont été réunis pour ce XIII<sup>ème</sup> Congrès de l'International Society for Music Education créée en 1953 avec l'aide de l'UNESCO. Aussi le Congrès a-t-il célébré le 25<sup>ème</sup> anniversaire de sa création par une cérémonie officielle et un banquet. L'évènement du Congrès coïncidait également avec le centenaire de l'Université de Western Ontario (1878-1978) sur le campus de laquelle avaient lieu toutes les manifestations.

Les participants de 40 nations sont venus écouter, regarder : conférences, démonstrations, ateliers, concerts et films.

Parmi les éminents participants, il faut noter le compositeur soviétique Dimitri Kalalevsky, Président honoraire de l'ISME et le Président actuel de l'ISME, Naohiro Fukui du Japon.

L'ISME n'a jamais connu un congrès d'une telle ampleur :

— il y a eu un grand nombre de groupes exécutants : 26 groupes étrangers et 19 groupes canadiens ce qui a permis 67 concerts pendant 8 jours avec en plus un grand nombre d'autres dans les différents ateliers.

— dans deux grands halls du campus de l'Université, il y avait une grande exposition d'ouvrages didactiques, de partitions présentées par des maisons d'éditions, d'instruments de musique et de disques.

— un festival sans précédent de films pré-sélectionnés sur la musique et les activités musicales du monde entier s'est déroulé dans un même lieu, pendant 7 heures et demie chaque jour.

— à cause de la proximité de London des grands centres musicaux canadiens et américains, les réunions du Congrès ont battu le record de participation pour l'ISME.

Les responsables de ce Congrès étaient Donald McKellar de la Faculté de Musique de l'Université de Western Ontario de London et Lucien Brochu de la Faculté de Musique de l'Université Laval à Québec.

Afin de tenir informés les délégués des nombreuses activités proposées et de les aider dans leur choix, une publication journalière appelée ISME News, était distribuée, chaque matin. Un très grand nombre de communications furent faites, elles commençaient dès 8 h le matin et avaient lieu simultanément dans différents endroits de cet immense campus.

Les concerts commençaient chaque matin à 9 h 15 et se poursuivaient durant tout le jour et la soirée, le dernier commençant à 22 h 30. Ils avaient lieu, également simultanément à différents endroits : Elborn et Althouse Collèges, la Faculté de Musique et une grande salle Alumni Hall.

Le Congrès de London a fait se confronter les chanteurs Inuit du Québec arctique aux Camérounais, et leurs tambours, la musique des aborigènes de la Nouvelle Zélande aux musiques traditionnelles européenne et asiatique avec des ensembles nationaux et internationaux et des solistes.

Donald McKellar a donné une idée de la qualité des exécutions en disant que les pays qui avaient envoyé les 1.804 exécutants, avaient choisi « la crème de leurs jeunes artistes ».

Le Congrès avait l'appui du Gouvernement du Canada et de la province

de l'Ontario. A la séance inaugurale étaient présents : M. John Storey, Ministre de l'Éducation, Mme Jane Bigelow, maire de London, le Docteur Connell, Président de l'Université de Western Ontario, M. John Roberts, Président du Conseil International de la Musique et Mme Maryvonne Kendergi, Présidente du Conseil Canadien de la Musique.

La Section Française de l'ISME avait une importante délégation de 60 membres conduite par sa Présidente Blanche Leduc et André Ameller, son délégué général. Elle avait délégué 4 conférenciers : Michelle-Odile Gillot qui parla d'une de ses expériences « L'éducation musicale active dans un Conservatoire Français », Jacqueline Ribière-Raverlat qui exposa comment elle applique la méthode Kodaly en France, Mady de la Preugne qui fit part de ses principes de « Rééducation de et par la voix », enfin l'éminent Docteur Alfred Tomatis qui parla de « La Musique et ses effets neuro-psychophysiologiques ».

Tous nos conférenciers attirèrent vivement l'attention des auditeurs et soulevèrent un grand nombre d'intéressantes questions.

Un ensemble de 12 trombones du Conservatoire Marcel Dupré, de Meudon et un organiste de Dijon, Jean-Claude Raupp, participèrent aux concerts. Le groupe de trombones donna trois concerts, un à Montréal et deux à London, et obtint un vif succès par l'originalité de sa formation et ses programmes variés. L'organiste Jean-Claude Raupp présenta trois programmes de musiques française classique du XVIII<sup>ème</sup> siècle, romantique et du XX<sup>ème</sup> siècle, commentés par André Ameller. L'intérêt du public a été très grand.

André Ameller par ailleurs présida une séance de trois conférences.

Sur le plan international, Blanche Leduc, membre honoraire du Conseil d'Administration de l'ISME International et André Ameller membre de ce même Conseil ont participé aux huit séances de travail du Board. Blanche Leduc a en outre œuvré à deux séances de la commission des élections. André Ameller a été reconduit dans ses fonctions de membre du Conseil d'Administration pour deux ans.

Blanche Leduc, André Ameller et Jean-Claude Raupp furent interviewés par la Radio Canadienne, ce dernier a enregistré l'œuvre d'André Ameller qu'il a créée.



Jean-Claude RAUPP à l'orgue

# L'éducation musicale et l'éveil de la conscience sociale chez l'enfant

par Lucien BROCHU

L'éducation musicale et l'éveil de la conscience sociale de l'enfant. Sujet complexe et délicat, susceptible d'appeler des traitements différents voire contradictoires selon la perception qu'on peut avoir de ce qu'est, sera ou devrait être la société qui est la sienne, de la définition qu'on donne au concept de « conscience sociale », enfin de la nature de l'éducation musicale et des objectifs qu'on veut lui proposer.

Au Québec, qu'en est-il ? C'est à cette question que Madame Lachertowa m'a demandé de répondre lorsqu'elle m'a formulé son aimable invitation de participer à ce séminaire.

On pourrait chercher une première réponse en interrogeant le concret scolaires : comment, dans la réalité quotidienne de l'enseignement d'un milieu donné, disons le Québec, la musique est-elle, entre les mains des éducateurs, un moyen d'intervention plus ou moins reconnu ou même privilégié en vue d'atteindre un des objectifs fondamentaux de tout système d'éducation qui est de former des citoyens capables de vivre en société.

Ce n'est pas cette approche que nous avons retenue pour deux raisons. D'abord parce que nous n'avions ni le temps ni les moyens de mener l'enquête rigoureuse et suffisamment large qui aurait pu apporter une réponse valable. Mais surtout parce que cette façon d'aborder le problème nous paraît pernicieuse. Elle peut porter à croire en effet que le développement du sens social, comme tel, est un des objectifs de l'éducation musicale et que, par voie de conséquence, il y aurait lieu de développer une didactique spécifique, fonctionnelle, qui permettrait d'atteindre cet objectif et dont on pourrait ensuite mesurer les résultats obtenus.

Par ailleurs, il existe au Québec un texte officiel rédigé en 1968 par une Commission d'enquête, dite Commission Rioux du nom de son président, que le Gouvernement avait créée avec le mandat spécifique d'étudier toutes les questions relatives à l'enseignement des arts, y compris les structures administratives, l'organisation matérielle des institutions affectées à cet enseignement et la coordination de ces institutions avec les écoles d'enseignement général. Dès sa parution, ce rapport emporta d'emblée l'adhésion des milieux artistiques et souleva tous les espoirs. Malheureusement, les vicissitudes de la politique ne devaient pas permettre de réaliser la réforme préconisée et si ardemment souhaitée. Ce rapport n'en demeure pas moins d'une vivante actualité ; il est toujours pour nous, le guide à suivre, le phare éclairant. C'est donc à la lumière de ce document, et dans une perspective élargie parce que plus fondamentale, que j'ai choisi d'aborder le thème de ce séminaire conscient d'être ainsi l'écho des préoccupations profondes des musiciens éducateurs de chez nous.

Distinguons d'abord deux aspects de la conscience sociale qui nous semblent complémentaires. D'une part elle nous apparaît comme la perception plus ou moins claire que l'homme peut avoir des phénomènes qui affectent sa propre existence dans la collectivité. D'autre part, elle peut également se définir comme ce sentiment intérieur par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même de la qualité de son intégration dans la société où il vit.

Ainsi, poser que l'éducation musicale est un moyen d'éveiller la conscience sociale c'est affirmer que l'éducation musicale peut contribuer, d'une part à développer chez l'homme une meilleure perception, une meilleure intuition des phénomènes qui caractérisent son milieu social et, d'autre part, par rétroaction assidue, à affiner chez lui des facultés d'adaptation qui faciliteront ensuite son intégration à ce même milieu.

Ce qui caractérise et actualise tout à la fois le rapport Rioux c'est qu'il développe une philosophie de la fonction sociale de l'art et fonde la justification de l'éducation artistique à partir de l'analyse des caractéristiques et des impératifs de la société contemporaine nord-américaine. Ainsi sa

démarche s'inscrit-elle au cœur même des préoccupations de ce séminaire. A la question que nous nous posons de savoir s'il y a lieu de considérer l'éducation musicale comme moyen d'éveiller la conscience sociale de l'enfant il répond : le type de société dans lequel nous sommes aujourd'hui engagés requiert que l'art, la musique, soit partie intégrante de l'éducation nouvelle.

Jusqu'ici, il faut bien le constater, l'art est loin d'être apparu comme une préoccupation majeure de notre système d'éducation, lequel fait plutôt état d'une conception de l'enseignement qui « privilégie indument les fonctions rationnelles » et où l'art ne joue que le rôle de complément culturel. La musique, par exemple, n'a jamais été considérée matière de base comme la langue ou les mathématiques. Sans doute parce qu'il est moins immédiatement utilitaire que les connaissances techniques ou scientifiques on n'a toujours accepté l'art à l'école qu'à titre de mode d'expression et non comme une voie majeure de la connaissance. Comme si l'homme pouvait connaître sans sensibilité, sans imagination. Comme si l'homme total pouvait exister sans l'art. Comme si l'apprentissage de l'imagination chez l'enfant pouvait se réduire à l'expression alors qu'il est à la base même des opérations de l'intelligence, de la pensée totalisante.

Si on considère généralement qu'avec l'extension des périodes de loisirs, la pratique et l'enseignement des arts peuvent aider les individus à s'épanouir et à donner libre cours à leurs facultés créatrices, on en reste néanmoins à l'idée très « dix-neuviémiste » que malgré leur importance accrue, la musique et les arts sont des activités marginales à la vie quotidienne et restent toujours largement confinées à la vie privée de l'individu. Le rapport Rioux s'attache à montrer qu'au contraire les arts ont envahi l'organisation de l'espace et les réseaux de communication de l'homme, qu'ils jouent un rôle irremplaçable dans la socialisation de l'individu et dans ses activités de loisirs ; qu'ils sont facteurs de conscience sociale dynamique, de perception profonde du milieu socio-culturel contemporain et que la fréquentation, la pratique des arts, l'éducation artistique développent chez l'individu des comportements qui lui sont ensuite de précieux atouts dans ses efforts pour se réaliser sainement, pleinement au sein de ce même milieu socio-culturel.

Nous retrouvons ici les deux pôles de la conscience sociale telle que nous l'avons déjà définie comme étant d'une part une perception plus profonde du milieu, d'autre part une meilleure pré-

paration pour vivre dans ce milieu. Double cheminement d'un processus que je qualifierais de « conscientisation socio-artistique » dont l'action est conditionnée par le jeu des phénomènes qui caractérisent notre société actuelle.

ère caractéristique. — Nos sociétés de consommation grâce à l'amélioration incessante de la productivité, des communications, ont peut-être haussé le niveau de vie, non toutefois sans avoir dans une certaine mesure mis la vie de l'homme au service de la croissance économique et du perfectionnement de la technologie. Dans une société de cette nature, la vie des hommes se déroule de plus en plus selon la rationalité technique où la fonctionnalité devient l'idéal à atteindre. Quant à la sensibilité, la sensorialité, la spontanéité, l'art, tout cela est renvoyé dans la vie privée. Dans un tel type de société il faut scolariser l'individu de façon à produire un homme normal, c'est-à-dire adapté à ce type de société ; un homme qui produit et consomme comme la société souhaite qu'il le fasse. Or, de même qu'en biologie une existence simplement adaptée est souvent le fait d'un organisme malade mais ajusté à un milieu rétréci, de même n'est-il pas suffisant que l'homme soit « normal » ; il doit être « normatif », c'est-à-dire capable de créer et d'assumer des normes. Cette poussée irrésistible des jeunes vers l'expression libre qu'on observe aujourd'hui, le rejet des structures, la vogue de l'écologie, le retour à la nature ne sont-elles pas autant de manifestations émanant spontanément du subconscient comme de l'instinct de conservation de l'espèce contre un univers étouffant qui sans cesse rétrécit l'homme. « A l'homme extériorisé de nos sociétés industrielles doit succéder l'homme autonome qui saura fonder sa personnalité et sa conduite sur des valeurs qu'il saura créer et assumer ».

Nous venons de parler de personnalité autonome, de valeurs à créer et à assumer. Qui ne voit que parmi toutes les disciplines qui comportent nos programmes scolaires, les arts, la musique, ne sont pas, parce que dégagés de toutes préoccupations technologiques ou utilitaires, parmi celles qui peuvent éminemment contribuer d'abord à sensibiliser l'enfant à des valeurs qui ont d'autres fins que celles de rendre l'homme plus efficace et plus productif, ensuite à le rendre conscient, grâce à l'éveil et à la stimulation de sa propre créativité que provoque chez lui l'expérience esthétique, à le rendre conscient, dis-je, de ses forces intérieures les plus profondes, de son aptitude à faire, à réaliser, à créer, donc à se libérer.

(Suite page 13)

Schneider

bois précieux



palissandre des Indes  
production à la pièce  
finition exemplaire

doigté baroque

**SOPRANO**

**ALTO**

**TÉNOR**

avec et  
catalogue sur demande  
chez votre fournisseur  
du bois



ALPHONSE LEDUC

AGENTS EXCLUSIFS

175, rue Saint-Honoré  
75001 Paris 203.62.47  
203.49.01 203.65.26

# A L'ÉCOUTE DU PASSÉ

par David LAWENTHALL  
(University College, Londres)

Le monde où nous vivons est le produit du passé. Son caractère familier suppose le souvenir d'une expérience antérieure. La vue est le principal mode sensoriel par lequel nous appréhendons le passé, mais ce n'est pas le seul. D'autres sens nous permettent aussi de prendre conscience du passage du temps et de la permanence des choses.

Cette assertion est peut-être plus difficile à prouver pour le son. Nous ne pouvons dire d'aucun son que nous entendons qu'il est réellement ancien. Bien sûr, les signaux radio des étoiles atteignent la terre après de nombreuses années-lumière, mais ces signaux passent complètement inaperçus dans notre panorama auditif. Aucune son que nous entendons effectivement ne remonte à plus de quelques instants. La dissipation rapide de l'énergie acoustique et notre capacité auditive limitée font que même la réverbération la plus bruyante devient rapidement indécélable.

Retrouver les sons du passé est une entreprise infiniment plus difficile que rappeler des visions antérieures. Les vestiges visibles, quels que soient les outrages du temps qu'ils aient pu subir, nous disent cependant beaucoup sur le monde matériel d'autrefois et sur son organisation spatiale. Mais pour les sons du passé, à l'exception d'un répertoire relativement réduit et récent, enregistré pour la majeure partie en laboratoire ou en studio, aucune trace n'en subsiste. Nous n'en connaissons que ce que nous pouvons déduire d'indices indirects : les bruits d'activités naturelles ou humaines qui n'ont probablement pas changé ; les sons produits par les instruments de musique anciens ; l'exécution de la musique conservée par un système de notation ; les témoignages écrits de ceux qui ont entendu et décrit les bruits et la musique de leur époque. Comme le dit Gerald Abraham, « nous ne connaissons le jeu de Chopin que par le jeu des élèves de ses élèves ». Et chacun sait que la mémoire est éminemment faillible.

Et pourtant ces méthodes de reconstitution historique, malgré leurs inconvénients, sont souvent inappréciables. Le timbre, le ton et le rythme d'un coup de tonnerre, le ressac de la mer, sont probablement aujourd'hui tels qu'on les entendait il y a des milliers d'années. La flûte antique sonne aujourd'hui pratiquement comme le jour où elle fut créée. Le heurt de l'épée contre le bouclier, le tintement du marteau à la forge, le grésillement de la viande sur le foyer néolithique, autant de bruits qui peuvent être reproduits d'une façon relativement exacte en actionnant à nouveau leurs éléments constitutifs. D'autres caractéristiques

du panorama sonore du passé demeurent cependant absolument inaccessibles : les vocalisations et mouvements corporels des espèces disparues, les intonations des langues mortes, les sons des rites religieux oubliés, le murmure caractéristique des activités aujourd'hui tombées en désuétude, sans oublier les mots qui purent être prononcés en telle ou telle occasion au cours de l'histoire. Pour la plupart de ces éléments, nous ne disposons même pas d'indices indirects. Et dans tout cet ensemble de sons qui caractérisaient un passé révolu, l'élément le moins accessible est le jeu constant des sons qui se détachaient sur le fond sonore de la vie quotidienne dans chaque collectivité.

Le désir de retrouver ces sons est un thème qui revient souvent dans la littérature. Les voyageurs de l'Est que nous fait connaître Hesse dans *Le Jeu des perles de verre* comptaient parmi eux des instrumentistes et ménestrels ambulants dont « l'identification mystique avec les époques et les conditions culturelles du passé » leur permettait « de jouer la musique d'autrefois avec une pureté parfaite... exactement comme si tous les modes, raffinements et prouesses de virtuosité qui suivirent eussent encore été inconnus ». Selon une fantaisie cosmophonique, nous pourrions « retrouver tous les sons perdus du passé », car « tout son se propage radicalement à partir de sa source et s'élève selon un front sphérique dans l'atmosphère » et dans le vide qui s'étend au-delà. Le son n'est pas perdu, mais il est juste atténué, amorti, pour l'infinité des temps. Un faisceau lumineux envoyé de la Terre ne prendrait qu'un jour pour « rattraper un son qui aurait quitté le globe terrestre des milliers d'années auparavant... un éclair non dirigé, dont le foyer coïnciderait avec celui du front acoustique qu'il poursuit... serait envoyé en phase, ferait sa trajectoire en sens inverse et... Retrouverait la Terre modulée en amplitude et en fréquence par les sons initiaux, reproduits en arrière et accélérés environ 500.000 fois. Pour récupérer un son produit en tel endroit et à tel moment donné, il nous suffit d'attendre « que le mouvement de la Terre conduise notre source lumineuse à l'endroit précis où ce point se trouvait dans l'espace et dans le temps, puis de déclencher notre éclair. Le scintillement qui nous reviendra, décodé par des réseaux de photodiodes en orbite, nous révélera enfin les cris des mammouths en rut, les lamentations d'Homère, les premières exécutions des chefs-d'œuvre de la musique et une quantité sans fin de bavardages inutilisés ».

Ce désir de retrouver notre histoire sonore nous montre que le son a le pouvoir de nous trans-

porter dans le passé. Entendre une chanson ou un bruit familier, ou même s'en souvenir seulement, fait apparaître immédiatement à l'esprit des scènes et des événements depuis longtemps évanouis. On rapporte que des chansons d'enfants déclenchaient des épidémies fatales de nostalgie parmi les soldats suisses qui servaient en France et en Belgique aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles. Une certaine cantilène rustique, le *Kühe-Reyhen* ou *ranz-des-vaches* que chantaient les bergers lorsqu'ils conduisaient leurs troupeaux vers les pâturages alpestres, ravivait chez les Suisses de tels souvenirs de leur patrie que leur santé en pâtissait déplorablement. Tous ceux qui jouaient, chantaient ou même sifflaient ces chants étaient donc sévèrement punis. « Je n'ai jamais vu une image des Alpes qui les rendent aussi réelles qu'une mélodie alpestre » écrit Senancour. La musique agit « comme un signe commémoratif », selon Jean-Jacques Rousseau. L'air, « un fragment du passé... ravive dans l'imagination toute notre vie écoulée... La conscience devient hantée par une image du passé qui est à la fois définie et inaccessible. L'image de l'enfance réapparaît avec une mélodie pour s'évanouir bientôt, nous laissant la proie de cette passion de souvenir ». La musique n'est pas le seul son qui évoque de tels souvenirs. Le barbotement des fontaines, le murmure des ruisseaux et même certaines inflexions de la voix peuvent aussi avoir un pouvoir d'évocation. En réalité, les sages pensaient que « les sons émanant d'un lieu sublime produisent une impression plus profonde et durable que ses formes ».

Tout son dont nous avons un souvenir assez vif peut donc évoquer le passé. Certains sons particuliers semblent incarner ce passé plus particulièrement. Quels sont les aspects de la musique et des autres sons qui nous amènent à les ressentir comme des sons anciens, venus de l'antiquité, survivance d'un passé lointain ? Les thèmes, timbres ou styles musicaux nous paraissent anciens si nous les identifions avec des formes primitives ou archaïques. La connaissance de l'histoire de la musique oblige l'auditeur à « reconnaître » ce qu'il entend et à le situer chronologiquement. Une analogie réelle ou imaginée avec telle œuvre connue nous incite immédiatement à lier tel son musical à une époque passée. Même un ton évoque un passé musical. C'est ainsi qu'il est difficile pour certains, qui ont accumulé toute une série majeure et mineure, d'entendre une pièce en si mineur sans que leur subconscient soit agité par le souvenir du Kyrie de la Messe de Bach, du premier mouvement de la Symphonie inachevée et de la Pathétique de Tchaïkovsky.

Le timbre et la structure de la musique peuvent évoquer des sons du passé. Certains instruments, quel que soit leur âge réel, produisent des sons qui sont généralement considérés comme archaïques. Cette identification résulte du fait que nous savons, ou que nous croyons, que les instruments de musique primitifs produisaient un son grêle, chevrotant ou nasillard, de l'absence d'une gamme bien tempérée, ou de certaines propriétés acoustiques (la voix de castrat par exemple) qui sont aujourd'hui anachroniques. Ces identifications peuvent être contestables d'un point de vue historique : la plupart des instruments « primitifs » sont en fait des copies ou des reconstitutions d'originaux nous n'avons guère de preuves solides de la manière dont sonnait la musique ancienne ; certaines œuvres de musique moderne sont intentionnellement écrites pour des instruments anciens ou composées dans une langue délibérément anachronique, comme Lyke-Wake de Stravinsky. De plus, les comparaisons temporelles ne sont valides que dans le cadre d'une tradition musicale donnée. La qualité auditive de certaines musiques orientales, par exemple, est proche de certaines caractéristiques de la musique occidentale pré-moderne, mais c'est la présumption d'antiquité qui nous intéresse tel, non pas sa validité. La musique écrite dans un style délibérément archaïque accentue notre sentiment de la profondeur de l'espace temporel par des moyens qui ne doivent pas être ignorés du seul fait qu'ils sont artificiels.

Les sons qui donnent une impression d'usure, de féture ou d'interruption emportent également avec eux une présomption d'antiquité. Ces sons paraissent à l'oreille le produit de forces anciennes ou le résultat final d'une période d'érosion progressive. Un disque rayé, le son assourdi d'une cloche, un moteur haletant de voiture nous donne l'illusion de sons produits il y a longtemps, du fait qu'ils émanent d'organes qui évoquent un emploi beaucoup plus ancien. Une voix cassée ou chevrotante nous donne un sentiment de temps passé, car nous supposons qu'une telle voix est celle d'un vieillard.

Les mots chantés ou parlés peuvent eux aussi nous faire remonter dans le passé. Les chansons, les chants et autres vocalisations ont une connotation temporelle lorsqu'ils utilisent un langage désuet ou mentionnent des personnages ou époques historiques. Ces références à des personnes et des choses ou passé, ce vocabulaire désuet, ce style et cette instrumentation archaïques convergent pour créer une illusion extrêmement forte d'antiquité.

Les mots ou les sons érodés s'associent souvent à des souvenirs auditifs pour évoquer des images du passé. Larkin décrit comment un « enregistrement musical peut évoquer une scène du temps passé » :

« Le disque était vieillot et le son grêle qu'il produisait n'était qu'en partie dû à l'aiguille. Cet air avait été populaire pendant une semaine ou deux, peut-être même pendant le temps qu'une comédie musicale avait tenu l'affiche à Londres, mais il était maintenant complètement oublié. L'orchestre jouait selon la mode de l'époque, avec des petits effets futiles de syncope rappelant les vêtements démodés des jeunes filles qui dansèrent sur cet air. Il était étrange de penser qu'il ait pu un jour être moderne, comme une bache tendue au soleil, presque blanche, autrefois bariolée de bandes éclatantes, rouges et jaunes. »

Le contenu et l'état de la reproduction musicale s'associent pour suggérer des goûts démodés, des tissus effilochés et délavés, une popularité évanescence.

L'expérience auditive, comme l'expérience visuelle, fait souvent croire que les objets naturels sont plus anciens que les choses créées par l'homme. Les rochers, les arbres, les lichens peuvent paraître plus anciens que les maisons ou les routes, car nous supposons que la nature précède généralement l'artifice. De même, les sons de la nature peuvent évoquer une scène des premiers âges. Pour le personnage de Larkin, « Quant à l'âge, l'âge si reculé qu'il en devient presque intemporel, le bruit des arbres était plus impressionnant qu'une vieille église d'Oxford. Le mouvement des arbres, avec ce bruissement sans fins des feuilles... emplissait l'air du murmure de l'éternité... faisant de ce lieu, pour célébrer qu'il fut, un endroit semblable à tous les autres endroits ». Mais le bruissement du vent dans les arbres, comme le charme atavique du ressac, n'est pas tant ancien qu'éternel. Avec ces sons, nous quittons le présent pour gagner non pas un passé historique, mais bien l'origine même des choses.

La nature précède la civilisation et les sons naturels sont le halo d'images pastorales ou même préhistoriques. C'est peut-être pourquoi la musique que l'on entend à l'extérieur de son des cornemuses, les volées de cloches, le battement du tambour nous donnent un sentiment d'ancienneté. Nous l'associons au temps perdu, car nous l'entendons dans un cadre « naturel ». Un musicologue (Alain Lomax) établit une relation entre la musique du passé lointain et celle d'une tribu primitive contemporaine, les Pygmées Mbuty qui « vivent depuis des milliers d'années dans un équilibre remarquable avec la nature ». Romantiquement, il décrit leur musique comme « le son d'un âge d'or qui a survécu on ne sait trop comment jusqu'à l'heure actuelle ».

Les sons de l'érosion du temps, comme les images visuelles correspondantes, évoquent eux aussi un sentiment de désuétude. Un mur de pierre moitié érodé, un bâtiment couvert de lierre, un toit recouvert de mousse nous paraissent anciens car la patine du temps semble les faire revenir à la nature éternelle. De même, les chants, les voca-

lisations et autres bruits humains calqués sur les sons de la nature ou érodés de manière à leur ressembler donnent aux auditeurs une impression de retour dans le temps.

Nous avons aussi tendance à supposer que les sons éloignés longtemps semblent être deux dans l'espace sont également éloignés dans le temps ; loin et notions inextricablement liées. L'expérience des échos nous le prouve d'une manière paradoxale. Les réverbérations qui se propagent dans l'espace répètent les sons de plus en plus loin, mais après le son initial. Pourtant, en nous faisant prendre conscience du son initial comme d'un écho antérieur elles donnent à l'auditeur une perception temporelle.

L'intérêt de plus en plus grand que l'on porte aux sons émanant de la nature et du passé humain est le reflet de la désillusion croissante que provoquent les bruits perçus comme les plus caractéristiques de l'heure actuelle. La violence sonore et la cacophonie, monotone ou assourdissante, de la vie urbaine et industrielle obligent nombre d'entre nous à se protéger contre l'environnement acoustique moderne derrière des murs insonorisés. D'autres matérialisent leur rejet des sons qui les entourent en se consacrant à l'écoute et à l'exécution de la musique ancienne. Le nombre de personnes qui assistent à des concerts où l'on ne joue aucune pièce qui n'ait au moins trois siècles montre que les musiciens professionnels ne sont pas les seuls fervents du passé.

Une qualité auditive que l'on associe aujourd'hui au passé est le silence. Nous sommes si habitués à la présence d'un fond sonore envahissant que si ce fond disparaît, nous sentons immédiatement que nous sommes arrivés trop tard sur la scène, ou trop tôt. L'absence de circulation automobile sur une artère normalement fréquentée, l'arrêt de la musique enregistrée dans un restaurant, la fermeture des haut-parleurs d'un aéroport, la panne de la sonorisation d'un film, tous ces événements nous persuadent à moitié que nous nous trouvons dans un autre temps. Le passé si nous avons été habitués il y a longtemps à l'absence du bruit, l'avenir si nous n'avons jamais eu longtemps à l'absence du bruit.

La critique du panorama sonore actuel est pourtant plus qu'une admiration nostalgique des sons et du silence du passé. Elle nous aide aussi à prendre conscience du caractère temporel de l'environnement auditif. De même que le public des concerts s'est habitué à écouter des programmes donnés dans un ordre chronologique, de même la totalité du monde sonore commence à être semée de jalons historiques. De plus en plus, nous avons tendance à dater les éléments distinctifs qui composent le panorama sonore : les vagues et le vent dans les arbres paraissent éternels ; le chant des oiseaux est à la fois saisonnier et cyclique ; les voix vieilles ou jeunes, selon leur âge et leur familiarité ; les bruits des véhicules sont situés dans le temps car nous avons connu des trains, des voitures et des avions de diverses époques. On entend des enregistrements du bruit qu'ils produisaient. Même lorsque nous nous ne sommes pas consciemment à l'écoute de ces sons, leur temporalité nous touche. A mesure que nous incorporons des sons passés dans nos vies actuelles, le panorama auditif prend un caractère de plus en plus diachronique. Nous entendons dans le présent, mais simultanément nous reconnaissons des éléments, des tonalités et des thèmes venus de nombreux passés.

Ceux qui ont ainsi conscience du passé dans le présent peuvent rarement retrouver l'oreille innocente du « maintenant » purement synchrone. Nous identifions certains sons comme caractéristiques de l'époque actuelle, d'autres comme propres à des époques révolues. Ces derniers peuvent être conçus délibérément pour donner une impression de passé. Lorsque nous les rencontrons dans la réalité, dans les sociétés primitives ou dans un environnement naturel, notre conscience historique nous les fait reconnaître comme anachroniques. Cette conscience historique nous fait écarter de nombreux sons et panoramas sonores comme s'ils appartenaient au passé, ou se sent ou non le cas en réalité.

David LOWENTHALL

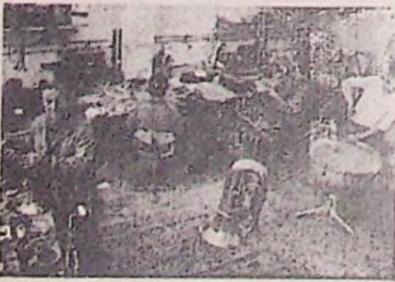
## POUR VOS REPARATIONS

PROFITEZ DE LA PERIODE ACTUELLE  
de nos prix spéciaux  
et de nos délais réduits

pour nous adresser vos réparations  
Une seule adresse :

# GUILLARD BIZEL

2, r. d'Algérie, 69001 LYON - Tél. (78) 28.44.22



Un devis sera établi  
pour chaque  
instrument.

Exigez notre marque

GUILLARD-BIZEL

C'EST UNE ABSOLUE  
GARANTIE

# petites annonces

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

de 1 à 5 lignes	40 F
de 6 à 10 lignes	75 F
de 11 à 15 lignes	110 F
de 16 à 20 lignes	145 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence - Ecrire au Journal sous le No... - doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (Journal No...), 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

## OFFRE D'EMPLOI

■ Petite ville, 5.000 habitants, Pays de Loire, recrute sous-chef de musique pour formation batterie-fanfare, capable de diriger harmonie et assurer cours solfège et instruments. Ecrire au journal qui transmettra sous le No 180.

■ La Ville de MACON recherche un Tambour-Major pour créer une Batterie-Fanfare Municipale. Le candidat retenu sera chargé de l'instruction des musiciens, de la direction de la Société et de cours d'adultes au Conservatoire de Musique. Tous renseignements auprès de M. le Directeur du Conservatoire de Musique, 3, rue de la Préfecture, 71000 MACON. Tél. : (85) 38.15.84.

■ Ville de DIVONNE-LES-BAINS offre des emplois communaux à de bons musiciens amateurs pour sa Musique Municipale (force moyenne). Préférence : percussionniste capable de lire et de former des élèves pour batterie d'harmonie. Ainsi que 1er cornet, 1er trombone, 1er baryton, contrebasse Sib et Mib. Conditions de recrutement conformes au statut du personnel communal. Candidature et curriculum-vitae à adresser à Monsieur le Maire de DIVONNE-LES-BAINS.

■ Ville de MAYENNE, 13.500 habitants, recrute agent à temps complet, moins de 40 ans, bon clarinettiste, apte à seconder directeur Ecole de Musique. Temps partiel au service de la musique, complément enquêteur au service de la ville. Ecrire avec curriculum vitae, à MAIRIE, 53100 MAYENNE.

■ Ville d'AIRES-SUR-L'ADOUR, 40800, recherche professeur pour Ecole Musique, Direction Harmonie et Chorale. Adresser candidature avec C.V. à M. le Maire, Secrétariat Général, AIRES-SUR-L'ADOUR.

■ Des places sont réservées à des engagés pour la musique de la 1ème D.P. stationnée à PAU, dans les pupitres suivants : clarinette, saxophone, trompette, trombone, saxhorn basse. Pour tous renseignements écrire au chef de musique de 1ère classe, COURRE-GELONGUE 1er R.C.P. Musique 11ème D.P. Camp d'Iron, 64023 PAU.

■ Sté Musicale de CHATILLON-SUR-INDRE, 3.600 hab., rech. chef, retraité de préf. Log. assuré. S'adres. à M. H. CHARLOT, rue du Murier, 36700 CHATILLON.

■ COULLONS (Loiret) 2.200 hab. recrute à compter du 1er janvier 1979 : 1 ouvrier professionnel 1ère catégorie, spécialité jardins. Capable d'assurer la formation et la direction de l'harmonie municipale. Logement assuré à titre onéreux. Adresser propositions à M. le Maire de COULLON, 45500 GIEN.

■ Délég. Dén. Mus. recherche Dir. Ecole de Mus./animateur pour poste à pourvoir ds chef-lieu de canton LDandes. Ecrire D.D.M. 4, rue St-Roch, 40000 MONT-DE-MARSAN.

■ Possibilités sont offertes à tous musiciens désirant prendre retraite sur la Côte Vendéenne et souhaitant jouer dans une société musicale. Renseignements : Harmonie municipale, Mairie de L'AIGUILLON-SUR-MER 85460. Tél. (51) 56.40.31.

■ Recherche Chef de Musique pour formation de Petits Cuivres, pour continuer activités de la Société (2ème division). Candidats pas sérieux s'abstenir. Emploi municipal spécifique. Ecrire au journal qui transmettra sous le No 178.

■ Société musicale recherche Trompettiste pour formation élèves et Direction ultérieurement. Emploi et logement assurés. Ecrire au journal sous le No 179.

■ Ville de SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE (Savoie), 3.868 hab., recrute d'urgence un Chef de Musique. Logement à titre onéreux. Candidatures avec curriculum vitae à adresser à M. le Maire de SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE.

■ Société de Musique recherche un Musicien ou un Chef de Musique retraité de préférence avec ou sans diplômes, pouvant diriger la Société. S'adresser à R. SIGNORET, 33, St-Oustrille, 41800 MONTLOIRE. Tél. 82.04.44.

■ Ville de MACON 71018, 42.000 habitants, recrute tambour-major ou chef de musique en vue de créer une batterie-fanfare. Adresser candidature avec curriculum vitae à Mairie de Macon, Secrétariat Général Adjoint, 71018 MACON. Tél. (85) 38.18.90.

## DEMANDES D'EMPLOIS

■ Officier Chef de Musique retraité, cherche direction société, cours de solfège et d'instruments. Sud-Ouest de Paris. Ecrire au journal qui transmettra sous le No 181.

■ Professeur cuivres, 24 ans. Chef de musique, recherche en Savoie, Hte-Savoie ou Isère, poste de direction ou création Harmonie ou Fanfare, cours de solfège société et écoles. Emploi temps complet. Ecrire au journal sous le No 174 qui transmettra.

■ Chef de Batterie-Fanfare, plus de 20 ans d'expérience cherche situation avec emploi Police municipale. Ecrire au journal qui transmettra sous le No 173.

■ Trompettiste, 1ers Prix Cons. Nat. de Rép. (tromp. cornet, solf.) Prof. Prof. cherche emploi Ecole Mus. et/ou Orchest. Symphon. Région Paris ou Sud de la Fr. Ecr. au journal No 175 qui transmettra.

■ Recherche poste professeur percussion à temps complet. Ecr. au journal qui transmettra sous le No 177.

■ 35 ans, 5 ans d'exp. en Hte-Savoie, seif., clar., flûte à bec, recherche emploi quelques heures dans petite société région Douai, rayon 20 km. Tél. 87.11.10. Urgent.

## ASSURANCES

Pour vos réparations d'instruments, n'oubliez pas qu'il faut une facture acquittée et non pas un devis !

## OCOASIONS

■ A VENDRE environ 45 pantalons gris, liseré bleu, très bon état. Prix à débattre. Ecrire à M. Jean BROSETTE, Croix-Buisson, 42720 POUILLY-sous-CHARLIEU.

■ Sté de musique vend, cause changement de tenues, 40 costumes gris et bleus. Ecrire au journal sous le No 176.

■ A VENDRE C.B. Sib 4 pistons Couesnon, Monopole Conservatoire Cuivre verni, Etat neuf 1977. Ecrire à M. SENDEL Martial, 900, rue de l'Eglise, 14123 IFS.

■ A V. 25 uniformes musiciens (bleu marine) veste pantalon très bon état. Prix à débattre. Ecrire ou téléphoner à M. le Président de l'Harmonie, Schwarzenbourg, 68140 GRIESBACH-AU-VAL. Tél. 16 (89) 77.44.12.

■ RECHERCHONS tous instruments de musique. Adresser vos offres par écrit à M. Jacques WATMANN, 4, rue de la Mission Marchand, 75016 PARIS.

## DIVERS

■ COURS D'HARMONIE Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements : M. R. SALMON, 72, route de Berck, 62600 RANG-DU-FLIERS.

■ A remettre cause retraite, COMMERCE MUSIQUE - DISQUES, ville import. centre Hte-Savoie, bon C.A.. Prix int. S'adresser au journal sous le No 183.

■ A VENDRE Helicon Mib cuivre bon état de marche. Ecrire au journal sous le No 182.

## LE VERITABLE

### « PAILLASSE »

Après des aventures rocambolesques en Egypte, Ruggiero Leoncavallo avait dû s'enfuir et avait échoué à Paris dans la plus grande misère. Pour gagner sa vie il se fit pianiste de café-concert, métier où il fut bientôt recherché comme « le petit Italien qui est si fort » (entendez : pour transposer à vue en accompagnant des chanteurs qui détonnent souvent).

Ce sont le compositeur Massenet et le grand baryton Maurel, créateur à la Scala de Milan de l'Otello de Verdi, qui attirèrent sur lui l'attention du grand éditeur Ricordi. Mais celui-ci ne fit pratiquement rien pour le jeune musicien, et Leoncavallo, après le succès de la Cavalleria Rusticana de Mascagni, écrivit en cinq mois le poème et la musique de ses « Paillasse » (telle est la traduction exacte du titre italien « I Pagliacci »), qu'il porta à l'autre grand éditeur Sonzogno. L'œuvre, créée à Milan, au Théâtre del Verme, eut un gros succès.

Mais voilà que l'auteur dramatique de Théophile Gautier, l'accuse d'avoir plagiat une de ses pièces « Les Talarins », et le menace d'un procès. Leoncavallo fait tout par une lettre publique dans le journal « Le Figaro », assurant que si l. Mendès avait écrit au piano il produirait un roman plus intéressant. Et il a conté plus tard :

« La vérité est que j'avais écrit mon drame non sur la pièce de Catulle Mendès que j'ignorais, mais sur un fait-divers

## pour la TROMPETTE

### et le TROMBONE

## ARBAN

Enregistrement sur CASSETTES de

— 7 ETUDES CARACTERISTIQUES pour trompette (n° 1 à 7, extraites des 14 Etudes) avec accompagnement de piano, de Claude Pichareau.

par Pierre Thibaud, trompette et Claude Pichareau, piano.

CASSETTES AL 12 ..... 48,60 F

LE CAHIER contenant les 7 Etudes publiées avec accompagnement de piano ..... 47,60 F

— 7 ETUDES CARACTERISTIQUES pour trombone (n° 1 à 7, extraites des 14 Etudes) avec accompagnement de piano de Claude Pichareau.

par Raymond Katarzinski, trombone et Claude Pichareau, piano.

CASSETTE AL 13 ..... 48,60 F

LE CAHIER contenant les 7 Etudes publiées avec accompagnement de piano ..... 47,60 F

Chaque étude est interprétée avec accompagnement de piano. Suit une version du piano seul, permettant à l'instrumentiste de travailler accompagné.

A LEDUC 175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01  
260.62.47 - 260.48.61 - 260.65.26

## SENSATIONNEL

Le Sound Américain vous permettra

maintenant d'innover votre répertoire

Promotion janvier 1979 : expédition le 10-2

Pour Harmonie : TTC 85 F le titre - 160 F les 2 - 290 les 4 et 400 F les 6

Classique : Réverie (Debussy), Rondo (Mozart),

Trumpet Voluntary (Purcell).

Moderne : Hier Encore (Ch. Aznavour), September Song,

Alexander's Raytime, Yesterday (Beatles).

Pour Orchestre JAZZ : 18 musiciens

TTC 60 F le titre - 110 F les 2 - 200 F les 4 et 275 F les 6  
Tu es le soleil de ma vie, Don't get around much any more,  
Guerre des Etoiles (les Thèmes), Stormy Weather,  
Sophisticated Lady, Desafinando, Feelin' Free.

Dans ce journal : chaque mois, des promotions  
Règlement par chèque bancaire ou postal à la commande

60, rue Racine, 59100 ROUBAIX

de Calabre, jugé naguère par mon père quand il était Président du Tribunal de Cosenza. Et le plus curieux est que le héros de mon opéra, le pauvre Paillasse, est toujours vivant et sorti de prison (il s'appelle Alessandro) : il se tique français Catulle Mendès, trouve au service du baron Sprovieri, en Calabre, et tout dispose à témoigner en ma faveur.

Mais la muse de Leoncavallo, comme celle de Mascagni d'ailleurs, n'eut pas les reins assez solides pour enfanter un second succès.

Il y a en effet dans la musique de Verdi, même dans celle de ses premiers opéras conformistes une sincérité de sentiment, une émotion directe, qui touchent l'auditeur le moins indulgent pour le style italien. Les grandes passions humaines ont trouvé ici une traduction simple et fidèle qui émeut toutes les sensibilités. Et la magistrale ascension technique du musicien qui, à quatre-vingt ans est parvenu à diriger l'orchestra-

tion éblouissante de Falstaff et à conserver toute sa puissance d'invention mélodique dans un style où la verve, l'esprit, l'ironie, la bouffonnerie et l'humour font éclater les cadres traditionnels du théâtre chanté a permis à ce très grand compositeur lyrique de terminer en apothéose sa glorieuse carrière.

(Emile Vuillermoz  
Histoire de la Musique).

La manière de Verdi est au début toute de violence et de contrastes. La force dramatique semble son but principal ; il n'obtient par tous les moyens, auxquels manque évidemment la distinction. Mais des éclairs de veine mélodique intense, de phrases chaleureuses et passionnées traversent cette musique, et quelque chose de vibrant la soulève qui en fait oublier la vulgarité et les faiblesses.

Henri Woolett  
Histoire de la Musique)

# Manifestations 1979

## CONCOURS

27 Mai	SAINT-NICOLAS-DE-PORT (Meurthe-et-Moselle)	Concours National	M. François RIBERA, 1, rue des Cigognes, 54210 SAINT-NICOLAS-DE-PORT.
27 Mai	SAUJON, près Royan (Charente-Maritime)	Concours National (Centenaire de la Société)	M. Robert BOUSQUET, « La Champagne », 17600 SAUJON.
3 Juin	BAYONNE-BIARRITZ (Pyrénées-Atlantiques)	Concours National de Musique à l'occasion du Centenaire de l'Harmonie Bayonnaise.	M. LARRIEU « Domislador », 14, rue André-Perchicot, 64800 BAYONNE.
9 et 10 Juin	FEURS (Loire)	Concours National de Musique	Mlle Hélène BLANC, 25, rue Pasteur, 42110 FEURS. Tél. (77) 26.04.78.
10 Juin	ANGERS (Maine-et-Loire)	Concours International de Musique	M. André HOUZIAUX, à Ecuilé, 49460 JUIGNE-MONTREUIL.
10 Juin	RUTTELANGE-AUX-LACS (Moselle)	Concours d'accordéons	M. Robert HILBERT, 44, rue Wilson, 57150 PUTTELANGE-AUX-LACS.
17 Juin	ORLEANS (Loiret)	Concours : Formations adultes et formations Juniors, Harmonies, Fanfares et Batteries-Fanfars	M. Alain PITROU, 225, rue du Nécotin, 45000 ORLEANS.

## CONGRES

18 Février	SAINT-MAUR (Val-de-Marne)	Congrès de la Fédération Musicale des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France	Colonel CHAROLLAIS, 6, rue du Docteur-Pellat, 93500 PANTIN.
10 Juin	DISSAY (Vienne)	Congrès Départemental	
30 Septembre	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	61ème Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest	
21 Octobre	SAINT-AVOLD (Moselle)	Congrès de la Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle	M. R. LAFOND, 3 bis, av. Président-Kennedy, 57000 METZ.

## FESTIVALS

Fin Avril	SAULNY (Moselle)	Festival des Sociétés du Sud-Vendéen	Mlle Brigitte CHRISTMANN, 27, rue des Primevères, SAULNY, 57140 WOIPPY.
4 - 5 - 6 Mai	SAINT-JULIEN-LES-METZ (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes	Mlle Brigitte JUNG, 7, rue de la Moselle, 57000 SAINT-JULIEN-LES-METZ.
6 Mai	METZ-BORNY (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes	M. Guy HENRY, 7, rue de Colombey, 57000 METZ-BORNY.
12 et 13 Mai	ORSAY (Essonne)	Festival Départemental de l'Essonne à ORSAY	M. René RENAUD, Président de l'A.F.R.E.U.B.O., 7, rue de Moscou, 91300 MASSY. Tél. 950.06.85.
13 Mai	JONZAC (Charente-Maritime)	Festival organisé par le groupe des Majorettes	M. H. BEZON, Président, Maire, 54800 JARNY.
20 Mai	JARNY (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique de l'Harmonie Municipale et des Cheminots	M. Charles STEPHANE, 19, rue des Prés, 57270 UCKANGE.
20 Mai	BOISREDON (Charente-Maritime)	Festival de Musique	M. François BUCHLER, 5, rue Talson, 57000 METZ.
20 Mai	L'AIGUILLON-SUR-MER (Vendée)	Rassemblement des Jeunes Musiciens	M. Robert CAHEN, 3, rue de la République, MARANGE-SILVANGE, 57300 HAGONDANGE.
20 Mai	UCKANGE (Moselle)	Festival de Musique	M. Alain KIFFER, 68, rue de Lagrange, MANOM, 57100 THIONVILLE.
20 Mai	METZ-VALLIERES (Moselle)	Festival de Musique	M. René BELZAIS, « Les Marguerites », rue de la Résistance, 54390 FROUARD.
24 Mai	TAILLEBOURG (Charente-Maritime)	Festival de Musique	M. Roger BERTRAND, 9, rue du Haut-du-Mont, 57680, CORNY-SUR-MOSELLE.
26 - 27 Mai	MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival de Musique	Mlle Hélène BLANC, 25, rue Pasteur, 42110 FEURS. Tél. (77) 26.04.78.
27 Mai	MANOM (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique	M. Jean-Marie GEORGIN, 23, rue Mozart, 57320 BONZONVILLE.
27 Mai	FROUARD (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique	M. Gilbert THILE, 36, rue de Dudaillage, VOLMERANGE-LES-MINES, 57330 HETTAGE-GRANDE.
3 - 4 Juin	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique	M. Jean-Pierre ARTAUD, « La Renaissance », 5/329, rue Théodore-de-Gargan, 57000 METZ-DEVANT-LES-PONTS.
3 Juin	BRIZAMBOURG (Charente-Maritime)	Festival de Musique	M. Michel ALCARAZ, 1, rue Martin-L'Huilier, 57170 CHATEAU-SALINS.
9 et 10 Juin	FEURS (Loire)	Festival de Musique	M. François RIBERA, 1, rue des Cigognes, 54210 SAINT-NICOLAS-DE-PORT.
9 - 10 - 16 - 17 Juin	BOUZONVILLE (Moselle)	Festival de Musique	Mme CHOLLET, rue Cité-Ballet, 16100 COGNAC.
8 - 9 - 10 Juin	VOLMERANGE-LES-MINES (Moselle)	Festival de Musique	M. Alain PITROU, 225, rue du Nécotin, 45000 ORLEANS.
9 - 10 Juin	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival	M. A. FEIGENBRUGEL, 9, rue Emile-Zola, 57300 HAGONDANGE.
10 Juin	CATEAU-SALINS (Moselle)	Festival	M. René JOLIVALT, 30, Faubourg-Rastenne, 57330 HETTAGE-GRANDE.
10 Juin	SAINT-NICOLAS-DE-PORT (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique	Colonel DESSAILLY, 35, rue des Moulins, 94000 CRETEIL. Tél. 207.11.54.
10 Juin	CHERVES-RICHEMONT (Charente)	Festival - Harmonies, Batteries - Fanfares - Majorettes	Mlle Michèle WALLERICH, 13, rue des Pinsons, 57134 DISTROFF.
10 Juin	PONS (Charente-Maritime)	Festival de Musique	
10 Juin	DISSAY (Vienne)	Festival Départemental	
10 Juin	COULONGES-SUR-L'AUTIZE	Festival de l'Harmonie	
17 Juin	ORLEANS (Loiret)	Festival de Musique	
16 - 17 Juillet	HAGONDANGE-L'AVENIR (Moselle)	Festival	
23 - 24 Juin	HETTAGE-GRANDE (Moselle)	Festival	
24 Juin	CRETEIL (Val-de-Marne)	Festival International de Musique Populaire et Militaire (Armées - Nations)	
1er Juillet	DISTROFF (Moselle)	Festival	
8 Juillet	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE/SURGERES (Charente-Maritime)	Festival de Musique	
15 Août	ILE DE RE (Charente-Maritime)	Festival des Sociétés de l'Ile	

## STAGES

17-18 Février	CREPS-DE-BOIVRE (Vienne)	Stage des jeunes musiciens et majorettes
---------------	--------------------------	--

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

### S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 563-83-37

De tous les temps, la musique a été un art bien déterminé, autonome, comme le sont le dessin, la peinture, la sculpture. La musique est l'art des sons. C'est ce qu'on nous apprend dans la plus sommaire des théories musicales. Mais au juste, qu'est-ce qu'un son ? Là, les polémiques commencent à diffuser. C'est un élément purement auditif : depuis le bruit occasionné par le roc reçu d'un corps quelconque dont les vibrations sont immédiatement neutralisées jusqu'aux vibrations prolongées par un frottement, un pincement, une percussion, ou par le souffle, le son est un agent physique au même titre que la chaleur ou l'électricité dont la variabilité dépend de la fréquence des vibrations, de l'espèce de la matière vibrante ainsi que de celle qui les transmet. Par conséquent, si la musique est l'utilisation du matériau sonore considérée dans ce sens, la musique est un art essentiellement mathématique : elle passe à l'état expérimental dont le but est de produire des effets plus ou moins saisissants sur le plan uniquement sensoriel que l'oreille subira avec plus ou moins de satisfaction.

Les recherches attribuées à la bande magnétique, à l'électroni-

## Le compositeur actuel par Raymond Salmon

que et la concrétisation montrent bien à quel point la connaissance du son a évolué, quel parti on en tire, dans toute sa synthèse et ce qu'il représente.

Le fait n'est pas nouveau. En se reportant fortement en arrière, on verra qu'on a toujours cherché à utiliser les éléments provocateurs du son, soit par des instruments, soit par la voix, celle-ci étant beaucoup employée aux époques allant de l'Antiquité à la Renaissance, tant que les possibilités instrumentales étaient restreintes. Mais en tous les cas, il s'ensuivait plus de la coordination des sons entre eux que de la recherche analytique ou synthétique de l'élément sonore. On peut dire que jusqu'à l'époque post-romantique le côté mathématique de la musique se bornait aux fonctions que les différents sons entre eux peuvent apporter soit dans la simultanéité (harmonie, contrepoint) soit dans les timbres, couleurs sonores clés de

l'orchestration.

Ces recherches qui ont comblé la plus grande partie de notre « langage musical » ont été mises au service de l'expression de tous les sentiments. Depuis l'expression corporelle — la Danse — qui est, paraît-il, à l'origine de la musique jusqu'à l'abstraction même d'une représentation idéographique, en passant par l'expression poétique, dramatique ou picturale. La musique pure, dénuée de tout sujet littéraire est, elle-même, un poème. Les formes musicales telles la Sonate, le Concerto, l'ensemble instrumental expriment un sens poétique.

Sinon, il n'en est rien. La musique, sans ce but, devient une expérimentation scientifique où fleurissent les ségrégations sonores de toutes sortes, les combinaisons savantes de timbres que l'oreille se borne à saisir sous les différents aspects des formules et la satisfaction de l'auditeur sera en rapport avec ces

connaissances techniques et son état d'esprit. Pour arriver à ce stade, il faudra éduquer nos jeunes élèves dans cette voie, outre les connaissances des lois qui régissent le système tonal, mais toute la structuration du son dans le domaine physique et acoustique. Au reste, c'est le propre de l'enseignement actuel dispensé dans nos grandes Ecoles de Musique (Conservatoire National Supérieur, Faculté de Musicologie, etc.). Toutefois, le nombre d'élèves poursuivant de telles études musicales est très restreint et donnera une faible minorité de néophytes à côté d'une masse majoritaire qui comprend toute l'échelle depuis les mélomanes acharnés jusqu'aux profanes pour qui la musique est un palliatif, en passant par les amateurs qui font de la musique pour leur plaisir, qui vont chez un professeur particulier ou dans un conservatoire municipal, sans oublier la grande partie de ceux qui se complaisent dans la variété, la chanson ou les ensembles jazz ou

folk ; domaine qui, tout en utilisant des raffinements sonores, reste dans l'esprit poétique.

Pourrait-on dire alors que la musique se trouve scindée en deux camps (La musique qui a été, malgré ses tendances et ses écoles diverses, un art unanime, un but d'expression où se reflétait le comportement de l'âme. La musique va se trouver en proie également avec les traditionalistes et les progressistes. Les premiers qui resteront avant tout des littéraires, et les seconds qui devront être des mathématiciens, sans quoi toute recherche serait infructueuse.

Dans notre époque évolutive, il serait souhaitable d'être les deux... Car si on veut que la musique reste « l'art divin » comme on l'a si bien dit, elle risque de devenir une compétition rébarbative et ennuyeuse si on lui retire toute littérature et tout aspect de poésie.

Et n'oublions jamais ceci : la science s'apprend, mais l'art est inné.

Raymond SALMON.

# L'éducation musicale et l'éveil de la conscience sociale chez l'enfant

(Suite de la page 9)

conscient aussi de cette réserve intérieure intarissable de forces expressives qui le font se révéler à lui-même et aux autres.

2ème caractéristique. — Cette société technicienne est fondée sur la notion d'information et de communication de l'information, dans les deux sens qu'on peut donner à cette réalité : celui d'une systématisation rigoureuse de la connaissance par l'informatique, ou celui qui nous intéresse ici plus particulièrement de la diffusion des connaissances par les mass-média.

On pourrait croire, à première vue, que l'homme moderne est bien informé. En réalité il est plutôt inondé sous une « prolifération anarchique d'éléments hétéroclites de connaissances » au hasard des journaux, de la radio et de la télévision. Dans un tel contexte qui risque de devenir terriblement aliénant, si l'on veut que l'homme soit le maître de son existence, qu'il s'accomplisse et se réalise dans un « monde où la technique commence à se dire prête à trouver elle-même toutes les réponses » à sa place, il faut que l'homme puisse tabler sur toutes les virtualités de la perception, de la sensibilité, de l'imagination : il faut qu'il « s'engage dans la vie avec tous ses pouvoirs, toutes ses facultés : aucune n'est superflue pour qu'il réalise sa vocation de liberté et de création ».

Parler de perception, de sensibilité, d'imagination, de création, n'est-ce pas du même coup circonscire le domaine d'interventions privilégiées de l'éducation artistique, de l'éducation musicale ? Et ne voit-on pas l'importance du rôle que celles-ci sont éminemment capables de jouer dans l'ensemble de la démarche éducative qui vise à ce que l'enfant, le futur citoyen soit le mieux équipé possible pour entrer pleinement en relations avec le monde extérieur, ce qui implique « non seulement par l'entremise des mots mais aussi à travers tous ses sens, à travers tous ses modes de connaissance ».

3ème caractéristique. — Définissant la média comme « les formes artistiques que revêtent les divertissements populaires, l'information, la propagande y compris la publicité », le rapport Rioux constate qu'on assiste aujourd'hui à une fusion plus ou moins rapide selon les pays entre ces arts de la rue et les Beaux-Arts traditionnels. « Les emprunts des uns aux autres, la diffusion des uns par les autres ont fait que média et arts s'intègrent chaque jour davantage pour former un nouvel art de l'environnement ». Qu'on pense tout simplement à l'immense popularisation du disque et de la bande magnétique qui a fait pénétrer la musique dans tous les milieux et l'a même rendue omniprésente. Dans ce contexte, « l'artiste est devenu un technicien de la sensation ». Nos conditions de vie, notre environnement relèvent presque entièrement d'instances de décision qui échappent à chacun d'entre nous. Paradoxe étrange d'une société dont l'école n'accueille l'art qu'avec mesquinerie mais qui néanmoins exploite au maximum les ressources matérielles et les moyens technique.

Aussi, n'est-il pas urgent que le citoyen partage, participe même au contrôle de décisions qui engagent en bonne partie et bientôt la presque totalité de son espace-temps, c'est-à-dire de sa destinée. Les arts étant devenus un des plus importants éléments de la vie quotidienne, on réalise plus vivement que jamais auparavant qu'ils sont un mode de connaissance et, selon l'ancienne expression scolastique, une « appréhension » du monde par la sensibilité et l'affectivité, une fonction de l'homme. Comme tels, ils ont un rôle capital à jouer dans la scolarisation de l'individu.

4ème caractéristique. — Mais le problème majeur, fondamental des sociétés de la fin du XXème siècle et qui, en dernière analyse, recouvre tous les autres c'est, aux yeux du rapport Rioux, celui de la culture, de la politique culturelle en ce sens que l'homme, confronté à la mutation culturelle contemporaine, se sent obligé de procéder à une révision profonde de « son code de mise en ordre de l'expérience humaine ». Comme l'a fort bien exprimé Nor-

bert Wiener : « Nous avons modifié si radicalement notre milieu que nous devons maintenant nous modifier nous-mêmes pour vivre à l'échelle de ce nouvel environnement ».

Dans cette problématique de l'adaptation de l'homme à l'époque contemporaine il faut être conscients de deux réalités. Premièrement, nous vivons dans un monde mobile où l'on ne peut s'aventurer qu'avec une attitude prospective, capable d'interroger intensément et constamment l'avenir. Deuxième, nous vivons dans un monde de culture ouverte, de « culture mosaïque », de « tchisme culturel » où le « cerveau humain est moulé par la rue, la télévision, le journal, les conversations beaucoup plus que par l'école, où le facteur prépondérant n'est plus l'enseignement mais les mass-média ».

Ainsi l'éducation ne se confine plus à l'école. Le rythme de l'accumulation des connaissances actuelles, l'accélération du progrès technique, la mobilité des fonctions dans la société font que l'école doit désormais « apprendre à devenir et non plus seulement apprendre à apprendre ». Autrement dit, l'école doit tendre vers une éducation dynamique, en mouvement. Ainsi est-on amené à réaliser que de toutes les capacités intellectuelles à développer c'est la créativité, c'est-à-dire la capacité d'association et de synthèse de relations nouvelles qui est peut-être devenue la plus importante.

Or n'est-ce pas le sens profond de la fonction artistique chez l'homme que d'être une ouverture vers une plus grande liberté dimensionnelle, visuelle ou auditive, une recherche de possibles, d'interprétations ; et y a-t-il meilleure façon de développer chez l'enfant cette disponibilité face à la nouveauté, cette aptitude à inventer que de l'impliquer aussi souvent que possible dans la démarche même de l'expression artistique dont le principal facteur de dynamisme est précisément la capacité d'invention nourrie par les éléments affectifs et non-rationnels.

Il n'y a pas d'invention, d'activité créatrice sans imagination et celle-ci, en tant que « pouvoir de représentation anticipante », en tant que puissance d'ouverture peut exercer une influence profonde dans cet apprentissage nécessaire au dynamisme même de la vie qui plonge sans cesse l'être humain dans l'imprévisible, le discontinu, la mobilité dont nous avons parlé ; apprentissage qui permet ensuite à l'homme de celui qui pose l'effondrement successif d'une société de culture ouverte et miner à l'aise dans le devenir qui l'aide à « relever le défi que des doctrines et des systèmes ». Einstein lui-même n'a-t-il pas affirmé que « L'imagination est plus importante que la connaissance » ?

Or « l'art est la voie royale de l'imagination ». Parce qu'à la différence de la perception rationnelle, il est essentiellement un processus, un modèle de connaissance globale, totalisant, une appropriation du monde dans laquelle l'objet se donne tout entier. L'art, dis-je, est précisément l'activité humaine qui correspond le plus entièrement, le plus parfaitement au « psychisme totalisant s'ouvrant sur le monde ». Si bien que, pratique un art, vivre l'expérience esthétique, faire de la musique, c'est « faire l'expérience la plus profonde dans sa conscience et dans son être, du mouvement même de l'imaginaire ouvrant le monde ». Comme l'a dit Irena Wojnar : « L'attitude synthétique de l'esprit ouvert demande comme base d'éducation la synthèse de l'art ».

Dans cette perspective, parler de l'éducation musicale comme moyen d'éveiller la conscience sociale de l'enfant, cela dépasse largement le simple fait, par exemple, de dresser une liste d'œuvres choisies en raison de leur contenu socialisant ou de suggérer un certain nombre d'activités pédagogiques particulières, plus ou moins efficaces, qu'on pourrait proposer au musicien éducateur de façon à ce qu'il puisse colorer ou fonctionnaliser son action de préoccupations sociales. Le problème est beaucoup plus profond puisqu'il relève d'une conception de l'équilibre à atteindre dans le développement des facultés, des potentialités de l'homme, et ce, dans un contexte social qui, plus que jamais, nécessite cet équilibre.

Bien sûr, on ne peut nier que certaines formes d'activités qu'on retrouve en éducation musicale favorisent plus que d'autres, de par leur nature, l'apprentissage du « vivre en société ». Par exemple, l'appartenance à la petite communauté, au microcosme social qu'est un ensemble musical implique des expériences sociales diverses qui favorisent chez l'élève une meilleure compréhension des contraintes sociales. Le fait d'avoir participé à des expériences de vie sociale organisée dans le cadre d'activités d'éducation musicale comme le chant choral, les ensembles instrumentaux divers, des projets de création collective, la rythmique dalcrozienne, etc., contribuent indéniablement à « développer des attitudes de respect d'autrui et de solidarité ainsi qu'une disposition générale à l'accueil, à la tolérance et à la compréhension des personnes ». Il ne s'agit pas ici de refuser de l'éducation musicale. Mais si saluables et souhaitables que soient porter ces résultats à l'actif de ces résultantes prévisibles, ce ne sont là que des effets qui ne doivent pas être recherchés en premier lieu et qu'on ne doit pas confondre avec l'objectif qui, lui, est une fin connue et recherchée pour elle-même. Or, il n'est pas inutile de le répéter, l'objectif irrédutable, spécifique de l'éducation musicale, de toute éducation artistique, c'est l'expérience esthétique. Le choix de telle ou telle activités pédagogique dans le processus d'éducation musicale ne doit donc être déterminé qu'en raison des virtualités de cette activité à provoquer une expérience esthétique musicale plus enrichissante et non en fonction de résultats accessoires à obtenir. Autrement, c'est la confusion et on risque de tout fausser. Si l'éducation musicale peut contribuer à atteindre les « objectifs sociaux » de l'école, tant mieux, mais ce ne peut être qu'à sa façon qui est unique et particulière, et non en empruntant les voies qui sont propres aux autres disciplines scolaires. L'éducation musicale n'est ni l'éducation physique, ni l'éducation du sens social, ni quoi que ce soit d'autre.

Ainsi faut-il éviter de mettre l'éducation musicale « au service » de l'apprentissage social et réaliser au contraire que même dans l'hypothèse où on voudrait assigner à l'éducation musicale des objectifs à contenu social spécifique, on atteindrait encore mieux cette fin en respectant la nature même de la musique qu'en réduisant cet art au rôle de servante. En effet, l'action de l'expérience esthétique, transcende cet objectif particulier : au-delà de la préoccupation d'un comportement social c'est la perception, la connaissance même de la société « par l'intérieur » qui est en cause. De telle sorte que l'éducation du sens social, le développement de comportements sociaux seront ensuite d'autant plus faciles à façonner qu'ils s'appuieront sur une connaissance plus complète et plus profonde de cette société à vivre.

L'éducation musicale, moyen d'éveiller la conscience sociale de l'enfant ? Sans aucun doute. Cette fonction, toutefois, ne peut et ne doit s'exercer que dans le respect de la nature de l'œuvre musicale et dans la crainte de la faire dévier de ses propres lois. « Pas plus que la science, l'art ne peut subir une direction qui le ferait dévier de sa propre finalité ».

Lucien BROCHU

## BIBLIOGRAPHIE

L'enseignement primaire et secondaire au Québec, Livre Vert. Révisé par le Service général des communications du ministère de l'Éducation, Éditeur officiel du Québec, 1977.

Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec, vol. I, Québec, l'Éditeur officiel du Québec, 1968.

Reimer, Bennett : Une philosophie de l'éducation musicale, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1976.

AVEZ-VOUS  
SONGÉ  
À ASSURER  
VOTRE SOCIÉTÉ?

## LE DIAPASON, SON ORIGINE SON HISTOIRE ET SON ÉVOLUTION

par François POUILLOT

François Pouillot, né le 20 décembre 1929 à Brochon (Côte-d'Or) a obtenu un brillant 1er Prix de tuba au Conservatoire National de Région de Dijon. Musicien formé comme beaucoup d'autres dans une de nos Sociétés Populaires, il a fait une brillante carrière. Tuba solo à la Musique de la Garde Républicaine, il est professeur aux Conservatoires de Musique de Rueil-Malmaison et de Courbevoie.

A. AMELLER

« Une espèce de fourchette en acier, tenue à la main par son pied, peut être facilement mise en vibration. Une fourchette de ce genre s'appelle un « Diapason » : ainsi s'exprime M. Helmholtz, physicien allemand (1821-1894) dans son ouvrage intitulé « Le son et la Musique » ; l'auteur de cette définition, également médecin et physiologiste a en effet fixé la physique des organes des sons. Rigoureux dans ses expériences et hardi dans ses théories, Hermann Von Helmholtz imagina que les organes naturels des sons obéissent aux lois fondamentales de la mécanique. Ses travaux très discutés, néanmoins, Helmholtz fut le premier à rapprocher des sciences jusque là isolées les unes des autres, d'abord acoustique, physiologie et physique, ensuite, science musicale et esthétique. Helmholtz fut membre associé de l'Académie Française des Sciences.

Étymologie du mot « Diapason » : le mot « Diapason » est formé du grec DIA qui signifie « PAR » et « PASON » qui veut dire « TOUTES », il indique toutes les notes composant l'étendue d'un élément sonore quelconque. Les Grecs de l'antiquité connaissent le nom de Diapason à ce que nous appelons aujourd'hui Octave parce que l'étendue de leur système comprenait l'espace d'une octave.

Origine : la plupart des « ouvrages spécialisés » sont d'accord sur un point : l'invention du Diapason date de l'année 1711 et revient à John Shore (1662-1752), pour certains, l'inventeur, de nationalité anglaise (cela est sûr), était trompette au service du Roi George 1er d'Angleterre, pour d'autres, il fut luthiste. Cependant, d'autres auteurs affirment que le Diapason d'acier était en usage en France dès 1700 et même 1699.

Aspect général : le Diapason se présente sous la forme d'une fourchette vibrante (« Tuning Fork » en anglais, « Stimmgabel » en allemand, « Diapason-Corista » en italien, « Diapason » en espagnol) ; tige d'acier en forme de « U » allongé, il est muni d'un manche solide, donc pris dans la même mesure. En raison des lois qui régissent les lames vibrantes, plus un Diapason est grand et plus ses branches sont grosses, plus le son est grave : donc, pour hausser le ton d'un Diapason, il suffit de limiter ses branches de manière à en diminuer la hauteur ; pour le baisser, il faut en diminuer l'épaisseur.

## VANDOREN

MANUFACTURE

## d'Anches et Becs

pour instruments

de musique

56, rue Lepic, PARIS-18<sup>e</sup>

Anches et becs pour artistes

Tél. : 257.94.40

Vibrations : les deux branches frappées vibrent en donnant le LA 3, son de la 2ème corde du violon à vide. Le diapason actuel est très proche de 444 périodes : chaque branche du diapason donne donc 444 vibrations doubles ou 888 vibrations simples par seconde pour les deux branches.

Types divers : il a existé des diapasons montés sur une caisse de résonance et donnant le SI<sup>3</sup>, à l'usage des Orchestres d'« Harmonie » et de « Fanfare », ainsi, les instrumentistes jouant des instruments en Sib avaient de grandes facilités pour s'accorder, les cuivres surtout, sur une note à vide. Il existe aussi un diapason à anche Libre, en forme d'« Harmonica » dit « Diapason à bouche ». Ce diapason possède diverses variantes : « à bouche » à 4 notes, MI, LA, RE, SOL, « à bouche » à 6 Notes et « à bouche » Chromatique.

Il existe également un « Diapason Electronique » basé sur la théorie physique de la Fréquence et donnant le LA 3 (888 HZ).

Mesure de la hauteur du son : la mesure de la hauteur du son ou du nombre de vibrations d'un son pendant un temps donné, peut être effectuée à l'aide de divers instruments, parmi lesquels il faut citer : La Sirène, la Roue Dentée de Savart, le Vibroscope, le Phonautographe, les Résonateurs et le Stroboscope.

François POUILLOT

## Bibliographie

« Technique de la Musique », Julien Rodet.

« Encyclopédie de la Musique » Edition Fasquelle.

« Science de la Musique » Marc Honegger.

« Les Harmonies du son », Rambosson.

« Acoustique Générale », Bouasse.

« Technique de la Musique » volumes I et III, Lavignac.

« La Musique et les musiciens », Lavignac.

« Le son et la Musique », Helmholtz.

Prochain article : Le Diapason : évolution, comparaisons et principales réunions de commissions

## INSTRUMENTS A VENT

et ACCESSOIRES

### VENTE

toutes les marques  
neuf et occasions

### REPARATION

remise à neuf  
rapidement, soigneusement

des prix « sans surprise »  
des conseils « désintéressés »  
du temps pour écouter vos besoins  
du « Travail artisanal »

## CONTR'UT GRANGE-MUSIQUE

20 b, rue Julien, 69003 LYON

Tél. (78) 54.47.49

Documentation gratuite sur demande

## BATTERIES - FANFARES

MORCEAUX IMPOSES POUR L'ANNEE 1979 DANS TOUS LES CONCOURS ORGANISES PAR LES FEDERATIONS ET PLACES SOUS LE PATRONAGE DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

Il est rappelé qu'il ne peut être attribué qu'un seul prix ascendant au cours d'une année, même si la Société se présente à plusieurs concours.

### FORMATION A

#### CLAIRONS, CLAIRONS BASSES ET BATTERIES

	Auteurs	Editeurs
3ème DIVISION (toutes sections) DIABLOTTIN (Les lères Parties seulement)	J. DECAMP	MARGUERITAT
2ème DIVISION (toutes sections) AU PAS MAJORETTES	R. GAUDON	MARGUERITAT
1ère DIVISION (toutes sections) CARAVANDE	M. LASALMONIE	MARGUERITAT
DIVISION SUPERIEURE (toutes sections) VALSONS CLAIRONS	A. SOUPLLET	A. SOUPLLET
DIVISION D'EXCELLENCE ET D'HONNEUR SALUT AUX ENFANTS DE PROVENCE	J. PAGET	R. MARTIN

### FORMATION B et C

#### CLAIRONS, CLAIRONS BASSES, TROMPETTES TROMPETTES BASSES, CORNS et BATTERIES MEME FORMATION SANS LES CORNS en B

	Auteurs	Editeurs
3ème DIVISION (toutes sections) LA LUZIENNE (ne pas exécuter la partie de C. Basse si B)	R. GOUTE	R. MARTIN
2ème DIVISION (toutes sections) MARCHE DES POMPIERS DE DEOLS	A. TREMINE	MARGUERITAT
1ère DIVISION (toutes sections) LA COGNACAISE	L. LANGLOIS	R. MARTIN
DIVISION SUPERIEURE (toutes sections) JANY-JANY	R. PONSEN	R. MARTIN
DIVISION D'EXCELLENCE ET D'HONNEUR VILLAGE EN FETE	G. LACROIX	MARGUERITAT
DIVISION D'EXCELLENCE ET D'HONNEUR (Grande Formation avec Contrebasse à Pistons) CONGUITA	G. LUYPAERTS	LIBELLULE

### FORMATION D

#### CLAIRONS, CLAIRONS A PISTON CLAIRONS BASSES et BATTERIES

	Auteurs	Editeurs
3ème DIVISION (toutes sections) POUR LA PAIX	DEFRANCE	R. MARTIN
2ème DIVISION (toutes sections) HONNEUR ET PATRIE	A. TREMINE	R. MARTIN
1ère DIVISION (toutes sections) SAINTE-ODILE	DUPLANT	R. MARTIN
DIVISION SUPERIEURE (toutes sections) SUR LES BORDS DE LA GARONNE	A. HAENSLER	R. MARTIN
DIVISION D'EXCELLENCE ET D'HONNEUR LES FANFARES EN FETE	A. TREMINE	R. MARTIN

#### FANFARES DE TROMPETTES

	Auteurs	Editeurs
3ème DIVISION (toutes sections) PARIS-FANFARES	GAUDON	MARGUERITAT
2ème DIVISION (toutes sections) FANFARE JOYEUSE	A. GOSSEZ	MARGUERITAT
1ère DIVISION (toutes sections) MARCHE DU COLONEL	R. PONSEN	MARGUERITAT
DIVISION SUPERIEURE SOUS LES LILAS	FORTER	FORTER
DIVISION D'EXCELLENCE ET D'HONNEUR BALKANIA	G. LUYPAERTS	LIBELLULE

#### FANFARES DE TROMPES FORMATION E et FORMATION SPECIALE F

Les morceaux seront fixés sur demande. Ecrire à M. André TREMINE, Conseiller Technique de la C.M.F. chargé des Batteries-Fanfares, 6, place Duburg, 33800 Bordeaux.

#### BATTERIES-FANFARES DE MARCHE

Il est entendu que dans cette formation seuls les tambours, clairons, trompettes et cors seront jugés et non l'harmonie ou la fanfare les accompagnant, les Sociétés se présentant dans les groupes A et B fanfares de marche ne pourront concou-

rir qu'en 3e, 2e et 1e Division.

Au-delà de la 1ère Division, les Fanfares de marche qui désirent accéder à la division supérieure devront obligatoirement concourir en BATTERIE-FANFARE formation A, B ou C.

GRUPE A : TAMBOURS ET CLAIRONS accompagnés par une harmonie ou une fanfare

	Auteurs	Editeurs
3ème DIVISION LES SAPEURS DE LA MARNE	F. FORET	MARTIN
2ème DIVISION DU TCHAD A STRASBOURG	V. CLOWEZ	Les Ed. de PARIS
1ère DIVISION RACE D'AGLONS	R. FAYEULE	R. MARTIN

GRUPE B : TAMBOURS, CLAIRONS, TROMPETTES ET CORNS accompagnés par une harmonie ou une fanfare

	Auteurs	Editeurs
3ème DIVISION DEFILE DE BRESSE	L. DELBECQ	R. MARTIN
2ème DIVISION « MIN VIEUX HENIN »	R. FAYEULE	R. MARTIN
1ère DIVISION TAPTOE-MAJORETTES(1)	G. LUYPAERTS	LIBELLULE

(1) TAPTOE-MAJORETTES est enregistré sur disque Numéro 74 799 CHARAVOX-CORELIA.

#### LES EDITIONS DE MUSIQUE

A. SOUPLLET Trompette-Major 501ème Régiment de chars, 78120 RAMBOUILLET.  
LIBELLULE, 16, rue Paul-Feval, 75018 PARIS.  
A. LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.  
R. MARTIN, 9, rue Bocard, 71 MACON (Saône-et-Loire).  
FORTER, 45, rue du Cardinal-Mathieu, 54 NANCY (Meurthe-et-Moselle).  
GRAS, 36, rue Pape-Carpentier, 72 LA FLECHE (Sarthe).  
LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.  
J.-M. CHAMPEL, Boite postale No 2, 01 NEUVILLE-SAIN (Ain).  
RENATO-DESLAURIER, 25, rue Michel-le-Comte, 75003 PARIS.  
LES EDITIONS DE PARIS, 28, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS.

MARGUERITAT, 290, avenue Victor-Hugo, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.  
PHILIPPO, 24, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS.  
A. DAUGE, 8, rue Winston-Churchill, 57 METZ (Moselle).  
ALPHA, 51, rue d'Hauteville, 75010 PARIS.  
P. BREARD, 8, allée Jean-Bouin, 92 CHATENAY-MALABRY.  
J. DECAMPS, 11, avenue Georges-Lafenestre, 75014 PARIS.  
Georges BESSON, 63300 CUSSET.  
Ph. LECARLEM, 6, place Duburg, 33600 BORDEAUX.  
CHARAVOX-CORELIA, Boite postale No 2, 31780 CHALO-SAINTE-MARIE.

# fédérations régionales

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les textes doivent nous parvenir avant le 1er du mois qui précède l'insertion.

Il est rappelé que ces textes ne doivent pas être des brouillons. Ils doivent être présentés d'une façon absolument correcte :

— pour chaque article, utiliser une feuille différente de papier sans en-tête, de format normal 21 x 29,7.

Indiquer en haut et à gauche sur des lignes successives :

- le nom de la Fédération ;
- le nom du département (s'il s'agit d'une Fédération régionale) ;
- la ville où a lieu la manifestation ;
- le titre de l'article.

— Utiliser seulement le recto du papier et laisser une marge de 4 cm à gauche et un intervalle suffisant entre les lignes ;

Ne pas utiliser d'abréviations.

Les textes qui s'écarteront par trop de ces indications pourraient être retournés à l'expéditeur.

## RÉPARATIONS

### REMISE A NEUF

### DE TOUS INSTRUMENTS

CUIVRE BOIS

Nickelage Argenture Vernis

FABRICATION - OCCASIONS

### ARTISAN SPECIALISE

R. MAZEREAU

39, rue N.-D.-de-Lorette

— P A R I S —

Fournisseur de la Garde Républicaine

## aisne

### CHEZY-SUR-MARNE

Bilan de la saison 1978 pour la Fanfare

Cette Société de Musique du Sud de l'Aisne, qui a fêté son centenaire en juin 1978, est plus jeune que jamais.

En 1972, elle réalisait un jumelage musical avec la Royale Fanfare L'Espérance d'Harzé (Belgique) ; jumelage qui, très rapidement, a débouché à l'échelon communal. A cette occasion, elle faisait la connaissance de la Fanfare Allemande d'Uisenheim, déjà liée d'amitié avec Harzé. Dès lors, ces trois fanfares s'invitent, se rencontrent, chez l'un, chez l'autre, à tour de rôle pour jouer... de concert et d'amitié.

En début de saison, la Fanfare de Chézy, sous la Direction de Gérard Villain, arborait un nouvel uniforme, sobre et élégant, et pour sa première sortie, à la fête à Jean, surprénait agréablement le public de Chateau-Thierry.

En juillet dernier, cette Société, forte de 50 musiciens (Chézy compte 1.000 habitants), a participé au Festival organisé par les amis d'Uisenheim (RFA) où se retrouvaient les meilleurs formations locales bavaoises, ainsi que Harzé (Belgique) et Villinos (Italie). Au cours de cette brillante manifestation, présidée par M. le Ministre de la Justice de la RFA, la Fanfare de Chézy a reçu le Diplôme et la Cravate des « Musiques d'Europe », distinction décernée par l'Association présidée par M. Hubert Richard, et qui regroupe les Sociétés qui ont « exporté » leur talent musical au-delà des frontières. La presse allemande a relaté en termes élogieux cette fête de la Musique européenne, tandis que la télévision filmait les moments essentiels en vue d'une émission programmée sur FR 3.

Des progrès sensibles et constants sont réalisés, tant dans le domaine musical que scénique, et toutes les communes du Sud de l'Aisne connaissent bien la Fanfare de Chézy pour avoir fait appel à elle pour l'animation de leurs fêtes. Il est réconfortant de constater que la Musique est toujours bien vivante dans nos campagnes... et surtout qu'elle mobilise bon nombre de jeunes.

N'oubliez pas que toute la correspondance

doit être adressée impersonnellement à :

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

121, rue La Fayette, 75010 PARIS

# alpes-maritimes

## CAGNES-SUR-MER

### La Fédération participe au Gala de l'Association Sports-Loisirs-Transfusion

Pour intensifier les efforts de propagande en faveur du don du sang il s'est créé récemment à Nice une Association « Sports Loisirs Transfusion ». Sa première manifestation a eu lieu sur l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer ; elle a rassemblé plus de 10.000 personnes.

La partie musicale avait été confiée à M. Charles Scotti, Président de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes Maritimes, lui-même responsable de S.O.S. Volontaires du sang.

M. Scotti avait réuni pour animer cette journée pas moins de 700 musiciens et majorités venues de tout le département, qui ont défilé et donné des exhibitions très appréciées du public. Noblesse oblige, ce sont les majorités de Saint-Laurent-du-Var qui ont eu l'honneur de présenter la très remarquable démonstration qui devait terminer, sous les applaudissements d'une foule enthousiaste, cette très belle journée dédiée aux volontaires du sang et à la transfusion.

le samedi 5 août à Roquemaure (Gard), dont il était originaire.

A la tête de sa chère société félibrienne depuis 1963, il ne cessa de se dévouer avec foi et enthousiasme pour la noble cause de la langue et des traditions provençales. Conférencier et photographe averti, il y avait chaque année deux manifestations qui lui tenaient particulièrement à cœur : la veillée calendrale avec messe de minuit en l'église antique des Cermeas et la présentation des « métiers d'autrefois » sur le podium du théâtre antique d'Arles en juillet, le jour de la fête du costume.

Il était fier de son groupe et son groupe était fier de lui. Il l'a quitté prématurément hélas pour un monde meilleur, mais son souvenir et son exemple demeurent. Merci, cher « Cabiscou » pour l'œuvre fructueuse que vous avez accomplie à « Prouvencou » si généreusement, pour sa prospérité et « par la glori dot terroure ».

Que Mme Denys Charavel et ses enfants, ainsi que toutes les familles touchées par ce deuil cruel puissent bien trouver ici, avec l'expression de notre amicale sympathie, nos condoléances attristées.

# centre

## NIEVRE

### COSNE-SUR-LOIRE

#### Le congrès annuel 1978

Le Congrès annuel de la Fédération des Sociétés musicales du Centre s'est tenu à Cosne-sur-Loire le dimanche 22 octobre 1978 à 10 h. Ses assises se sont déroulées dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville mise gracieusement à notre disposition par le Député-Maire, le Docteur des Etages.

Sur les 95 sociétés dûment convoquées, 55 sont représentées. Assistent également à cette réunion : M. Bordès, membre d'honneur, M. Barault, représentant le Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports et M. Martin, délégué régional de la S.A.C.E.M.

M. Relin, Vice-Président de la Confédération musicale de France et Président de la Fédération Musicale du Centre dirige les débats. M. Julien, Vice-

Président pour la Nièvre assure le secrétariat de séance. La séance est ouverte à 10 h 20.

**ALLOCATION DU PRESIDENT.** — Dans une courte allocution, M. Relin remercie vivement les membres présents ainsi que les organisateurs locaux de ce Congrès. A la mémoire de tous les musiciens disparus, il demande une minute de silence que toute l'assemblée, debout, respecte avec recueillement.

**RAPPORT MORAL.** — En l'absence du Secrétaire général, M. Relin présente lui-même le rapport moral dans lequel il retrace l'activité de notre fédération pour la période de dix sept mois qui sépare ce Congrès du précédent, tenu à Montluçon en 1977. Il fait ressortir la stabilité des effectifs (environ 3400 musiciens). Si certaines sociétés ont dû se mettre en sommeil, d'autres sont venues s'inscrire dans nos rangs et il signale les succès remportés dans les concours par diverses sociétés de notre fédération. Parmi les manifestations qui se sont déroulées dans le cadre de notre fédération, il note plus particulièrement le stage organisé dans la Nièvre au Centre de Toucy, au profit de l'orchestre départemental junior et des trois concerts particulièrement réus-

sis donnés respectivement à Toucy, La Charité et Donzy. Puis, il signale le grand succès remporté par le Festival d'accordéon organisé à Montluçon. Il cite également le haut niveau de compétition du concours international de la Lyre d'or de Vichy, remporté par l'harmonie tchèque de Gottwaldov. Enfin, le festival départemental de la Crause à Evaux-les-Bains obtint un gros succès populaire.

M. Relin passe en revue très succinctement, les questions inscrites à l'ordre du jour, se réservant de fournir tous les détails nécessaires, au fur et à mesure que ces questions viendront en discussion.

Son rapport est vivement applaudi et adopté à l'unanimité.

**RAPPORT FINANCIER.** — M. James, trésorier général présente le rapport financier, qui, très détaillé, laisse apparaître une situation saine. Après avoir entendu les Commissaires aux comptes, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

**RAPPORTS DES VICE-PRESIDENTS DEPARTEMENTAUX.** — Tour à tour, M. Relin donne la parole à chacun des vice-présidents afin qu'ils fassent un exposé succinct sur l'activité musicale dans leur département.

# Editions HENRY LEMOINE

17, rue Pigalle — 75009 PARIS — Téléphone : 874.09.25  
Maison fondée en 1772

## MUSIQUE INSTRUMENTALE

### Extrait du catalogue général

#### VIOLON

	Prix T.T.C.
ALARD (D.) Méthode complète et progressive	47,60
ESPEJO (C.) Le travail pratique des gammes	24,00
CLERGUE (J.) Sicilienne	18,00
DAUTREMER (M.) Choral et scherzo caprice	18,00
ESPEJO (C.) Airs tziganes	18,00
— Guajiras	20,60
— 2 Pièces dans le style ancien	18,00
— Tyrolienne	11,70
FRANCK (C.) Mélancolie	18,00
MAZELLIER (J.) Musette	14,85
MON PREMIER ALBUM	
Pièces de divers auteurs à la 1ère position	
En 3 Volumes	chaque 20,60
TOMASI (H.) Paghiaella (sérénade cyrénéenne)	18,00

#### VIOLONCELLE

LEE (S.) Méthode complète	44,70
BARLOW (F.) Sonate	32,50
DELMAS (M.) Chanson petites russiennes	18,00
SAMAZEUILH (G.) Chant d'Espagne	20,60

#### FLUTE

HERICHE (R.) Exercices journaliers	26,40
ABSIL (J.) Silhouette	25,25
AMELLER (A.) Barcarolle	14,85
ARMA (P.) 12 Danses roumaines de Transylvanie	32,50
AUCLERT (P.) En Faucigny	18,00
AUCLERT (P.) Thème varié	20,60
BARLOW (F.) Pavane	18,00
BERTHELOT (R.) Fauréenne	18,00
BERTHOMIEU (M.) Trois escales	20,60
CAPLET (A.) Petite valse	18,00
— Réverie	18,00
DAMASE (J.-M.) Scherzo	22,80
DAUTREMER (M.) Amabilité	14,85
LE BOUCHER (M.) Ode à Marsyas	22,80
LEILLET (J.B.) Sonate en fa majeur	14,25
— Sonate en sol mineur	14,25
MARC (E.) Bergers d'Arcadie	18,00
MAZELLIER (J.) 2 Pièces brèves	20,60
MICHAEL (E.) 2 Esquisses	16,65
MOUQUET (J.) Flûte de Pan	30,00
PHILIPPE (J.) Arioso	18,00

#### HAUTOIS

BROD (H.) Méthode (Révision Gillet)	44,70
ABSIL (J.) Burlesque	18,00
BERTHELOT (R.) Complainte et Saltarelle	14,85
DAMASE (J.M.) Rigodon	18,00
DAMASE (J.M.) Pavane variée	18,00
DAMASE Rhapsodie	20,60
DAMASE (J.M.) Suite concertante	
— Partition	42,15
— Parties	36,05
FUSTE-LAMBEZAT (H.) Pastorale	18,00
LEILLET (J.B.) Sonate en mi majeur	18,00
— Sonate en sol majeur	18,00
MURGIER (J.) Concerto	29,30
PHILIBA (N.) Concert trois mouvements	20,60

#### SAXOPHONE

LONDEIX (J.M.) Le saxophone en jouant	
1er Cahier (1ère année)	26,40
2 <sup>e</sup> Cahier (2ème et 3ème années)	42,60
3 <sup>e</sup> Cahier (4ème année)	42,60
— Exercices mécaniques pour tous les saxophones	
1er et 2ème Cahiers, chaque	25,25
3ème Cahier	19,35
— Les gammes conjointes et en intervalles	22,80
— Le Détaché (staccato) aux saxophones	18,00
ABSIL (J.) 5 Pièces faciles	25,25
AMELLER (A.) Jeux de table	22,80
BECK (C.) Nocturne	18,00
BROWN (C.) En promenade	5,38

DAUTREMER (M.) Emotion	14,85
DOUANE (J.) Capriccio	18,00
DAMASE (J.M.) Quatuor	
— Partition	32,50
— Parties	32,50
JAY (Ch.) Andante	14,85
JAY (Ch.) Aria et Scherzetto	14,85
LANTIER (P.) Allegro, arioso et final	25,25
LELEU (J.) Danse nostalgique	18,00
MAURICE (P.) Tableaux de Provence (5 pièces)	32,50
MAZELLIER (J.) Spleen	18,00
— Quick	18,00
MURGIER (J.) 2 Pièces brèves	18,00
VELLONES (P.) Rhapsodie	18,00

#### CLARINETTE

DIDIER (Y.) Au service de la clarinette	
Méthode complète de clarinette système Boehm	56,50
Etude des gammes et principaux accords	53,00
ABSIL (J.) 5 Pièces faciles	25,25
ARMA (P.) Divertimento n° 6	30,00
DAUTREMER (M.) Gavottina	18,00
— Page en contraste	18,00
— Premier souffle	14,85
JAY (Ch.) Romance et Sicilienne	14,85
RUNGIS Sept pièces : Barcarolle - Menuet - Elegie - Valse - Romance - Rondo - Aria, chaque	18,00

#### BASSON

DHERIN (G.) et PIERNE (P.)	
Nouvelle technique du basson	
1. Exercices et études (G. DHERIN)	38,00
2. Textes d'application (P. PIERNE)	22,80
GAMBARO (J.B.) 18 Etudes pour le basson	31,80

#### COR

CHARLIER (T.) Méthode complète	67,10
CONORD (C.) 45 Etudes de déchiffrage et transposition	30,00
ABSIL (J.) Rhapsodie n° 6	20,60
BIGOT (E.) 2ème Pièce	20,60
— Récit, scherzo et final	22,80
CLERGUE (J.) Prélude, lied et rondo	20,60
DAMASE (J.M.) Pavane variée	18,00
DOUANE (J.) En forêt d'Olonne	18,00
DEPELSENAIRE (J.M.) Nocturne	18,00
MEYER (J.) Cordellinette	20,60

#### TROMPETTE

ABSIL (J.) Suite	29,30
ARRIEU (C.) Pièce brève	18,00
BERTHELOT (R.) Trois pas de danse	18,00
CALS (M.) Improvisation	14,85
DAMASE (J.M.) Hymne	18,00
DAUTREMER (M.) Sans peur	14,85
FRIBOULET (G.) Introduction et marche	18,00
JONGEN (L.) Air et danse	22,80

#### TROMBONE

DHELLEMES (R.) 25 études méthodiques préparatoires	
et élémentaires	32,50
— 25 Etudes de perfectionnement	32,50
— 25 Etudes polyphoniques d'après les Grands Maîtres	32,50
CLERGUE (J.) Impromptu	22,80
LANTIER (P.) Introduction, romance et allegro	22,80

#### TUBA

LANTIER (P.) Andante et allegro	26,25
---------------------------------	-------

#### PERCUSSION

COURTIOUX (J.) Introduction à l'étude de la percussion	42,60
TOMASI (H.) Cadence extraite du ballet des Djinnis pour timbales, batterie et xylophone	14,85

# ardennes

## Activités d'Octobre

Sur le plan fédéral, octobre 1978 a vu une intense activité. Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 2 octobre pour élaborer son budget 1979 et définir ses activités, axées surtout sur le Congrès départemental du 20 mai 1978 organisé par l'Harmonie SNCF de Charleville-Mézières, et l'Harmonie Départementale junior.

L'Orchestre d'Harmonie Départementale Junior a débuté ses répétitions 1978-1979, les 8 et 22 octobre, à la salle Paul Dauchy de l'Union Musicale Nouzonnoise avec 65 éléments. Des jeunes exécutants de Sedan, Haybes, et Fumay se sont joints aux musiciens de l'an dernier.

Les animateurs des Batteries-Fanfars se sont réunis à Nouzonville, pendant ces répétitions : la 8 pour les instrumentistes à embouchure, la 22 pour les tambours et percussionnistes, afin d'arrêter le programme des examens fédéraux du dimanche 17 décembre.

Les examens fédéraux de solfège se sont déroulés le 29 à Charleville-Mézières groupant les candidats de quatre sociétés seulement : Union Musicale Nouzonnoise, Harmonie Municipale de Sedan ; Enfants d'Yvois de Carignan et Harmonie Municipale de Vouziers.

Sur le plan des Sociétés, citons d'abord les concerts de l'Union Musicale nouzonnoise à Carignan le 7 (200 auditeurs) et à Charleville-Mézières, le 28 devant une salle du chef-lieu pratiquement vide. Le concert de la fête patronale de Nouzonville (15) fut interrompu par la foudre frappant un des transformateurs de la ville, environ au tiers du programme. Ce qui n'empêcha pas le jury venu spécialement (MM. Tanguy de Reims, Dauchy, président d'honneur, Harbulot et Chartagne, vice-présidents de la FMA de classer l'Harmonie en première division, première section.

L'Harmonie Municipale de Sedan (Directeur R. Demay) avec une cinquantaine d'exécutants, s'est distinguée aux messes des fêtes patronales de Sedan-Farcy et de Bulson, tandis que l'Harmonie Municipale de Givet se signalait dans la messe du « tricentenaire du rattachement de Givet à la France ». La Mouzonnoise « (Orchestre Alsacien) et les six cors de chasse de Carignan ont animé, avec les « remarquables sonneurs » Belges de Saint-Hubert, la première messe de Saint-Hubert célébrée dans le hameau de Muno (Commune du Grand Florenville) le 29.

Sur des plans différents, mais avec leur participation musicale, les Harmonies des Deux Vireux et de Monthermé ont remporté un succès complet dans leurs soirées « Moulés » et « Cota-cous » attirant une énorme foule d'amis tandis que « L'Indépendant » de Nouvion-sur-Meuse remettait les prix à ses meilleurs élèves.

L'Union Musicale Revinolise a poursuivi ses efforts de pénétration scolaire en présentant les instruments de l'orchestre au cours d'une originale soirée J.-M.F. « La Fraternelle » de Magut (1000 habitants) enregistrant 10 adhésions de solfégistes, Carignan (3000 h) aucune, mais six en clairons.

Au triste chapitre des disparitions, signalons celle de M. Larzillière, ancien directeur de la « Lyre Républicaine » de Les Mazures.

# bouches-du-rhône

## CARNET DE DEUIL

M. Denys Charavel, « M.O. » du Félibrige, Président et Directeur de notre Chorale, n'est plus. Il nous a quittés, emporté par une cruelle maladie qu'il supporta jusqu'au bout avec un grand courage. Ses obsèques ont eu lieu

**ASSURANCES.** — Le président Relin précise qu'à partir du 1er janvier 1979, le statut de l'assurance vieillesse, c'est-à-dire du 1er janvier au 31 décembre, sera qu'au 30 septembre. Les questions en cette matière doivent être adressées directement à M. Delgouffre. Un article spécial sur ce sujet paraîtra prochainement dans le journal de la C.M.F. Il est à noter que des améliorations sensibles ont été apportées dans les conditions consenties à la C.M.F. et cela sans augmentation de tarifs.

**RECOMPENSES.** — M. Relin signale, une fois de plus, que de nombreuses sociétés ne respectent pas le délai du 15 juin fixé pour l'envoi des demandes de diplômes et médailles. Etant donné le gros travail matériel qui implique l'examen des dossiers et l'établissement des diplômes, il insiste de façon impérative pour que chacun se plie à cette discipline. Il rappelle rapidement les conditions d'obtention des médailles.

**EXAMENS D'ELEVÉS.** — M. Relin se félicite de l'augmentation sensible, particulièrement dans la Nièvre, du nombre d'élevés participant aux examens de la C.M.F., tant en solfège qu'en instruments. Il précise, d'une part, qu'un cours de débutant a été créé et, d'autre part, que le programme théorique de solfège paraîtra sous peu dans le Journal de la C.M.F. Enfin, il rappelle que les examens de pré-supérieur se dérouleront désormais à Vichy, en même temps que ceux de division supérieure.

**ORGANISATION REGIONALE.** — Elle a été abordée dans les rapports des Vice-présidents départementaux et résolue pour trois d'entre eux. Seul l'Allier multiplie ses démarches auprès des départements composant la Région Auvergne et espère aboutir bientôt à un résultat concret. Cette solution est en effet la seule susceptible d'apporter une subvention d'investissement au profit de nos sociétés d'amateurs.

**TOUCY.** — M. Relin, en qualité de Président de la Commission du C.N.P.M.A.E. de Toucy, a été amené à présenter un rapport à la C.M.F. en ce qui concerne le fonctionnement de ce Centre. La Commission du C.N.P.M. se réunira à Toucy le 4 novembre prochain, afin d'examiner les différents mesurés à prendre. D'ores et déjà, la Directrice et le Secrétaire ont quitté leurs fonctions le 1er septembre, à l'expiration de leur contrat. C'est Mme Laurence Montell, de l'Administration de la C.M.F. qui a été déléguée pour les remplacer.

**JOURNAL C.M.F.** — Les augmentations de prix du papier et des tarifs de main-d'œuvre obligent à un relèvement du prix des abonnements à ce journal qui passe ainsi à 25 F par an. Compte tenu des nouvelles rubriques qui y sont insérées et des renseignements intéressants concernant toutes nos sociétés, M. Relin invite instamment les sociétés à contracter de nombreux abonnements. Ceux-ci seront à adresser directement au siège de la Fédération Musicale de France, 121, rue Lafayette, 75010 Paris.

**MUSIQUES MILITAIRES.** — L'incorporation de nos jeunes musiciens dans les musiques militaires devient plus facile. Toute la procédure à suivre a fait l'objet d'un important article paru dans le journal de la C.M.F. de juin-juillet, suivi d'un rectificatif dans celui d'août-septembre 1978. M. Relin prie les dirigeants des sociétés de bien vouloir s'y reporter.

**ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.** — A la suite du renouvellement du tiers sortant proposé par les Unions Départementales, le Conseil d'administration est ainsi composé :  
Président : M. André Relin (Allier) ;  
Vice-Présidents : MM. Galliard (Corrèze), Docteur Duffay (Creuse), Murat Allier, Julien (Nièvre), Secrétaire Général : M. Fonta (Allier) ; Trésorier adjoint : Delgouffre (Allier) ; Membres : Allier - MM. Boutillier, Chabridon, Dutriez, Erard, Lapauw, Tardieu, Villemaire, Virlogeux ; Corrèze - M. Cuellie ; Creuse - MM. Lerouge, Poulteau, Sainte-Martine ; Nièvre - Bailly, Joly, Jouanin, Loiseau, Robert.

**QUESTIONS DIVERSES.** — M. Relin donne ensuite la parole à M. Martin, délégué régional de la S.A.C.E.M. qui confirme qu'un dépliant, édité par ses services, fournit tous renseignements en ce qui concerne l'organisation de spectacles ou concerts. Une distribution est effectuée auprès des congressistes mais toute société peut lui en faire la demande directement. Il rappelle qu'il se tient à la disposition de tous pour donner tous renseignements concernant la S.A.C.E.M.

M. Barrault représentant la Direction départementale de Jeunesse et Sports succède à M. Martin et affirme qu'il a pris un vif intérêt à nos débats, qui prouvent une activité musicale intense. Il rappelle que seules peuvent bénéficier d'une aide de ses services, les sociétés agréées par le Ministère. Il importe évidemment d'en faire la demande, qui impose certaines conditions. Il signale que dans les associations agréées, les jeunes de 16 ans peuvent voter, mais ne sont pas éligibles.

Le Président Relin lève la séance à 12 h 30 et la journée se termina dans une excellente ambiance musicale par un concert offert aux Congressistes, salle municipale des fêtes, par l'Harmonie de Cosne, sous la direction de M. Jean Robert.

Jean JULIEN.

— Harmonie Scarponoise de Dieulouard (Meurthe-et-Moselle),  
— Fanfarecorps de Grossrosseln (Allemagne Fédérale),  
— Amazones Majorettes de Toul (Meurthe-et-Moselle),  
— La Renaissance et ses Majorettes de Metz-devant-les-Ponts (Moselle),  
— Fanfare La Jeanne d'Arc de Salmaigne (Meuse),  
— Karnevelverein de Grossrosseln (Allemagne Fédérale).

Cette journée débuta par une messe accompagnée en musique par l'Etoile de Cousances-les-Forges sous la direction de M. Schirmann.  
L'après-midi, après un défilé dans les artères de la cité, les morceaux d'ensemble réunirent toutes les Sociétés sous la baguette des chefs de l'Etoile de Cousances-les-Forges, de la Renaissance de Metz-devant-les-Ponts et de la Scarponoise de Dieulouard.

Ensuite, chaque formation donna quinze minutes de concert sur le podium.  
Un vin d'honneur, au cours duquel des coupes furent remises aux responsables des différentes sociétés, clôtura cette très agréable journée musicale.

J. ANDRE.

## Franche-Comté et Territoire de Belfort

### JURA SAINT-LUPICIN

#### Le centenaire de l'Union Lupicinoise

C'est en 1878 que prit naissance dans ce petit village du Haut-Jura une modeste fanfare. Elle s'appellera tout d'abord Union des Enfants de Saint-Lupicin. Ce n'est qu'en 1905, alors qu'elle s'apprête à se rendre au Concours international de Besançon qu'elle va prendre le nom d'Union Lupicinoise qui est toujours le sien. Entre temps elle s'est transformée en harmonie. Hormis une interruption d'activité de 1917 à 1919 due à la guerre, cette société n'a cessé de fonctionner pendant ces cent années. Forte actuellement de cinquante musiciens, elle compte de nombreux jeunes dans ses rangs, mais n'en réserve pas moins une place de choix à ses anciens. Douze musiciens comptent plus de quarante ans d'activité et il faut mentionner tout spécialement l'un d'entre eux qui compte soixante-cinq années de société et qui, âgé de quatre-vingts ans ne manque ni une répétition, ni un service, ni un défilé. Pendant ce siècle d'existence, dix chefs se sont succédés au pupitre de direction, tous issus des rangs des musiciens. Cette société compte une école de musique de près de cinquante élèves. Elle donne chaque année de nombreux concerts dans le village et anime volontiers les fêtes locales.

Pour marquer dignement ce centenaire, les responsables de l'Union Lupicinoise avaient prévu une « année du centenaire » avec de nombreuses manifestations échelonnées sur la saison d'été. Ce fut tout d'abord à la fin du mois de mai, un concert en l'Eglise Romane qui regroupait la Chorale et l'Harmonie de

l'Union Lupicinoise ainsi que la Chorale l'Eau Vive de Saint-Claude. Le 25 juin constituait le sommet de la saison avec une grande fête de la musique. L'Union Lupicinoise avait invité une excellente formation de Suisse Alémanique, le Brass Band Imperial de Lonzburg ainsi que la prestigieuse Union Musicale de Saint-Martin-lès-Châlon, bien connue à la CMF. Cette journée permit à une très nombreuse assistance, et en présence des autorités locales, d'entendre un très beau concert où chacune des formations eut à cœur de donner le meilleur d'elle-même. Vers la mi-juillet, c'était au tour de l'Orchestre de Chambre d'Heidelberg de venir présenter un séduisant programme de musique baroque. Le mois d'août était marqué par un excellent concert de musique romantique qui était dispensé par la Camerata Romande de Genève, dirigée par Marcello Viotti. Enfin, à l'occasion de la fête patronale de la mi-septembre, l'Union Lupicinoise se faisait entendre à nouveau, tout en laissant la place de choix à son invitée du jour, sa voisine et amie l'Union Instrumentale de Bols d'Amont. Nous mentionnerons encore l'enregistrement de l'Harmonie et de la Chorale de l'Union Lupicinoise réalisé en juin pour le compte de France-Culture.

Ce centenaire aura donc été fêté longuement et nous avons de bonnes raisons de croire que les musiciens et la population ne sont pas près d'oublier cet anniversaire.

### BELFORT

#### Pierre Kumor remporte le Grand Prix Louis Schumacher

Le Grand Prix Louis Schumacher qui figure chaque année parmi les importantes manifestations musicales de notre ville s'est déroulé le samedi 30 septembre à la salle de musique « Alsthom-Atlantique », avenue d'Alsace. Nous notons la présence de M. le Docteur Pierre Schumacher, donateur et Président de la Belfortaine ; de M. Vriez, Président de la Fédération Musicale et Mme, et de M. Butzbach, Président de l'Harmonie Alsthom-Atlantique. Le jury, présidé par M. Daniel Zemp, conseiller artistique de la Fédération et Directeur de l'Harmonie du personnel des Automobiles Peugeot, était composé de MM. Joseph Zemp, Directeur de l'Harmonie Alsthom-Atlantique ; Maurice Scheld, Directeur de l'Ecole de Musique de Chèvremont-Fontenelles ; Jeannenot, Directeur de la Lyre Belfortaine et Jean Bertoni, sous-directeur de l'Harmonie Municipale d'Héricourt.

Avant l'audition, M. Vriez saluait la mémoire de M. Louis Schumacher par l'allocution suivante :

« Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort, je vous remercie d'avoir bien voulu assister au Grand Prix Louis Schumacher 1978, patronné et doté par le Docteur Pierre Schumacher, fils de celui qui, pendant plus de 50 ans, fut le pionnier de la musique, non seulement dans notre grande Fédération, mais bien au-delà. Sa mémoire reste gravée dans le cœur de tous les musiciens, et c'est pour honorer cette dernière que nous

avons, grâce au Docteur Pierre Schumacher, créé ce Grand Prix qui est devenu la récompense suprême à laquelle prennent tous les candidats de nos examens fédéraux. Cette année, 5 candidats ont été sélectionnés parmi plus de 1.400 de nos élèves : chaque candidat retenu se fera entendre dans un morceau de son choix et dans une lecture à vue écrite par Joseph Zemp, directeur de l'Harmonie des Etablissements Alsthom-Atlantique ; tous les candidats seront jugés par un jury composé d'artistes connus : ce jury est placé sous la présidence de M. Daniel Zemp, notre conseiller artistique, directeur de l'Harmonie des Automobiles Peugeot et membre du bureau de la Confédération Musicale de France, ses décisions sont sans appel. Pour encadrer ce Grand Prix, les cadets de l'Harmonie, sous la direction de leur chef M. Joseph Zemp, interpréteront plusieurs morceaux de leur répertoire. Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu nous aider dans la préparation de ce Grand Prix, en particulier M. Butzbach, président de l'Harmonie Alsthom-Atlantique pour le prêt de cette belle salle, la presse régionale, MM. Gur, Rougenot et Jarrot, luthiers belfortains et tous les membres du jury. Je termine en disant : « Que le meilleur gagne ».

On entendit alors à tour de rôle les trois candidats présents, tous trois trompettistes : MM. Jean-Claude André, de l'Harmonie Peugeot ; Pierre Kumor, de l'Harmonie de Grand-Charmont et Bernard Magnin de l'Harmonie de Ronchamp, qui interprétèrent une œuvre écrite spécialement pour l'Instrument. Pierre Kumor se distingua des deux autres candidats par sa technique irréprochable, allée à une douce et agréable sonorité. M. le Docteur Schumacher remercia alors l'assistance ainsi que les organisateurs et remit le prix de 1.000 F à Pierre Kumor, tandis que Jean-Claude André recevait un buste de Beethoven et Bernard Magnin un disque et une médaille.

Pour terminer cette agréable matinée, il fut procédé à la remise des prix de la ville de Belfort aux élèves s'étant particulièrement distingués lors des examens fédéraux.

## haute-garonne

### GOURDAN-POLIGNAN

#### Stage de Direction de Musique d'Harmonie

Un stage de direction de musique d'harmonie et de pédagogie et pratique instrumentale s'est tenu du 22 au 30 juillet à Gourdan-Polignan, sous la direction de M. Désiré Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, assisté de MM. Jean-Michel Canot, professeur de cor à l'Ecole Nationale de Musique de Tarbes ; Jacques Cottinet et Marc Ursule, respectivement professeurs de saxophone et de tuba au Conservatoire National de Région de Toulouse. Ce stage était organisé par la Délégation musicale régionale du Ministère de la Culture et de la Communication, en collaboration avec le Groupement régional des Fédérations — et

## champagne et meuse

### MEUSE

#### SOMMEDIÈUE Succès du Festival de la Lyre

La Lyre de Dieue, dirigée par M. Robert Bonne, organisait le dimanche 4 juin 1978, un festival de musique qui a obtenu un grand succès, tant par le nombre que par la qualité des Sociétés participantes, à savoir :

- Fanfare l'Etoile de Cousances-les-Forges (Meuse),
- Harmonie Municipale de Wassy (Haute-Marne),
- Harmonie Municipale de Revigny (Meuse),
- Fanfarecorps de Puttlingen (Allemagne Fédérale),
- Fanfare Municipale de Tronville-en-Barrois (Meuse),
- Turnverein d'Orchois (Allemagne Fédérale),

# PRIX SPECIAUX

aux lecteurs de ce journal

## VENEZ NOUS VOIR (PAS DE VENTE PAR CORRESPONDANCE)

### ● GUITARES CLASSIQUES

Alpha, Estruch, Epiphone, Rockman, Takeharu, Yamaha, Gomez

### ● INSTRUMENTS A VENT

Buffet-Crampon, Dolnet, Armstrong, Couesnon, Noblet, Selmer, Yamaha

### ● FLUTES A BEC

Aulos, Moeck, Kung

### ● INSTRUMENTS ANCIENS, FOLKLORIQUES ET EDUCATIFS

### ● TOUTES LES PERCUSSIONS

Asba, Tama, New-Era, Orange, Latin percussion

### ● ORGUES

Farfisa, Crumar, Elka

### ● SYNTHETISEURS

Moog, Arp, Kawai

### TOUTES LES NOUVEAUTES



#### EPINETTE DE GERARDMER



ET VERSION KIT



#### HARPE BARDIQUE

ET VERSION KIT

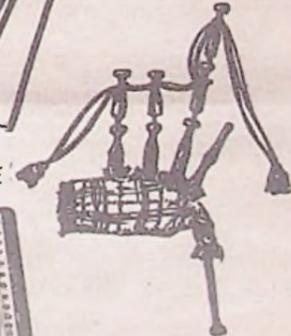
#### DULCIMER ET VERSION KIT



#### CORNEMUSE



FLUTE DE PAN

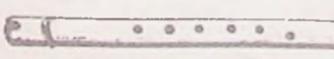


PSALTERION ET VERSION KIT

#### BOMBARDE



KENA



165, rue de Rennes - 75006 PARIS  
Tél. : 548.63.37  
Métro Montparnasse

pro multis

Unions musicales de Midi-Pyrénées et l'UTER (Unité touristique en espace rural) du canton de Barbazan, avec la participation du Fonds d'intervention culturelle.

Les cinquante stagiaires venant des divers départements de la Région, quelques-uns d'au-delà. Réunis au Lycée technique de Gourdan-Polignan, ils disposaient de dortoirs spacieux et de quelques chambres individuelles pour l'hébergement, de salles de classe et de cours ombragés pour les études théoriques et les répétitions.

L'ensemble des stagiaires constituait une Harmonie complète et bien équilibrée qui était un bon instrument pour les élèves-chefs ; par atelier, d'abord, puis ensemble, elle a travaillé un programme dont les œuvres principales étaient de J.S. Bach, Désiré Dondayne, Serge Lancel, Failliot, J. Strauss, Prokofiev. Deux groupes de cuivres et un groupe de bois ont joué des œuvres d'auteurs du XVIIIème, modernes et de Mozart.

Une série de concerts a été donnée dans les villages du canton, créant une animation musicale très notée par les populations et les municipalités.

En somme, une bonne semaine de travail très profitable pour tous les jeunes musiciens et les élèves-chefs, dans une ambiance de calme et de chaleur amicale. Les sociétés musicales de Midi-Pyrénées seront les bénéficiaires de ce travail.

Au cours du stage nous avons eu la visite de plusieurs Présidents de Fédérations départementales.

Mme Skobko de la Direction de la Musique de l'Art Lyrique et de la Direction du Ministère de la Culture et de la Communication, M. Queciner, Chef des services régionaux des Affaires Culturelles, M. Laigneau, Délégué musical régional, et M. Jouffray, son adjoint, nous ont fait l'honneur de venir s'intéresser à notre travail, partager le repas des stagiaires et assister à l'un de leurs concerts. Ils se sont rendu compte de la qualité que peut atteindre la pratique amateur de la Musique.

gratitude la Médaille d'Honneur de la Confédération Musicale de France. Et il conclut en exhortant les musiciens de Créteil à mettre partout à l'honneur, comme l'ont fait leurs prédécesseurs, le Fanion Fédéral de l'Ile-de-France.

Prenant à son tour la parole, M. Cathala, maire de Créteil, remercia la Fédération de l'honneur fait à lui-même en lui décernant la Médaille de la Confédération Musicale de France, et à la Musique en lui confiant le Fanion Fédéral. Puis il dit tout l'intérêt qu'il porte à cette dernière en raison du rôle qu'elle joue dans sa ville à la fois sur le plan culturel et sur le plan social, et il se réjouit des magnifiques résultats obtenus en si peu d'années, ce qui est un sûr garant de l'avenir.

Ce fut alors la cérémonie proprement dite, pour laquelle, à la demande du Président Pin, toute l'assistance se leva. Après les sonneries « Garde à vous ! » et « Ouvrez le ban ! » exécutées par la jeune Batterie-Fanfane de la Musique de Créteil, le Président de la Fédération prit le Fanion des mains de Mme Rivet, maire adjoint d'Etampes, et le remit à M. le maire de Créteil, cependant que retentissait la sonnerie « Au Drapeau ! », suivie de la Marseillaise.

Puis le concert reprit et s'acheva par l'exécution par les deux Sociétés réunies 130 exécutants, de deux pas redoublés. Roger Lofféron, d'Etampes, dirigea le premier : Charles Charles, de Créteil, dirigea le second. Celui-ci fut bissé, cette deuxième fois sous la bannière de Roger Lofféron.

Un buffet sympathique permit ensuite aux personnalités de se rencontrer, d'échanger des idées et de faire des projets, en particulier de parler du Festival de Musique Populaire et Militaire prévu pour le 24 juin prochain. Pendant ce temps les musiciens des deux Sociétés fraternisaient. En conclusion, une belle manifestation de musique et d'amitié, et une belle propagande pour nos Sociétés Musicales d'amateurs.

#### ESSONNE

#### ARPAJON

#### La Société Musicale en Angleterre

C'est un beau voyage que fit du 4 au 2 septembre dernier la Société d'Arpaçon, et qui lui permit de se faire applaudir par les mélomanes anglais.

Personne ne fut en retard au rassemblement et après un embarquement de plus de 100 personnes, musiciens et membres honoraires, dans deux grands cars et le chargement des instruments encombrants dans un petit car municipal, le départ eut lieu pour gagner la Gare Saint-Lazare. Ce début de parcours fut consacré par tous le chauffeur ayant essuyé un « Paris by night ».

Après un trajet rapide tout le monde descendit du train à Dieppe-Maritime pour embarquer sur le car-ferry anglais. Après quatre heures de traversée, nos voyageurs attendirent patiemment dans le hall de la gare des British Railways la venue de deux cars qui les emmenèrent à destination dans les deux petites villes du Sussex : Uckfield et Newick.

La répartition se fit rapidement, non sans causer quelque surprise. En effet, si la plupart des visiteurs furent hébergés chez l'habitant, un certain nombre d'entre eux devaient être logés en dortoir dans un « convent » (traduction de « couvent »). En réalité le « convent » était une institution de jeunes filles alors en vacances. C'est dans une magnifique demeure où nos occupants furent installés, 14 hommes dans un dortoir et 12 dames dans deux dortoirs. Vous pouvez imaginer quelques réflexions et même les « sœurs » du lieu. Irrévérences catholiques, ne furent pas sans laisser transparaître « certain sourire » dont la bienveillance fut confirmée par le meilleur des accueils.

Le lunch de 13 h rassembla la majorité des visiteurs au « Nasonic Hall » (salle de réunion des Francs-Maçons), et nos jeunes eurent un aperçu d'une certaine gastronomie qui, pour le moins, les surprit.

L'après-midi du samedi vit le défilé de la Société Musicale d'Arpaçon dans une partie de la Grande-Rue d'Uckfield et, très applaudie, sur une pelouse au « gazon anglais », une prestation qui mérita un concours de costumes et de déguisements réservé aux jeunes de la ville.

Le soir, ce fut le défilé du carnaval (« Carnival Procession »), qui se déroula magnifiquement. Imaginez une large rue bordée de maisons de style britannique et cette rue qui tourne, monte et descend. Alors passent devant vous, en tête, la Société de Musique d'Arpaçon avec ses 50 musiciens ; derrière elle des groupes de jeunes, de moins jeunes, vêtus de costumes souvent très riches portant des torches, défilent séparés par des fanfares de petits et de grands marins des deux sexes, des fanfares aux costumes plus fantaisistes, la dernière étant celle, superbe, d'Uckfield The Uckfield Band.

Imaginez, dans la nuit noire du soir 600 personnes déguisées et qui portent chacune deux torches, et rendez-vous la chenille qui ondule au son des fanfares. Enfin une vingtaine de chars pour clore le cortège qui parcourut, dit-on, 6 ou 7 kilomètres.

Notre ami, M. Charpentier, en était ravi. Peut-être voyait-il le Carnaval d'Uckfield à Arpaçon il est vrai que dans cette réaction tout le district collabora et on prépare le défilé sur des thèmes donnés un an à l'avance, cette année par exemple « les Indiens, les Nains, les Mousquetaires, etc... »

Toujours est-il que nos musiciens, après une telle promenade, n'eurent pas à être bercés pour s'endormir.

Le dimanche, après une matinée qui sembla longue à beaucoup dans le « désert anglais », mais fut heureusement achevée par une aubade à Newick et un apéritif offert par nos amis du lieu.

A 15 h, commençait le grand concert : dans le « Town Hall » d'Uckfield.

Après une allocution de M. le maire « de la ville, l'Harmonie d'Arpaçon », sous la direction de son chef Patrick Herbert, enchanta pendant une heure

## CHEFS DE MUSIQUE !

# des prix

## EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

### INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	575	735
CORNET, si b	655	850
BUGLE, si b	760	960
ALTO, mi b	1145	1470
BARYTON, si b	1525	1980
BASSE, si b à 4 pistons	1990	2540
SOUBASSOPHONE, si b		
pavillon orientable et démontable	6470	7890
TROMBONE à coulisse	800	1040
TROMBONE à pistons	1425	1880

### LAQUES OR CLES CHROMEES

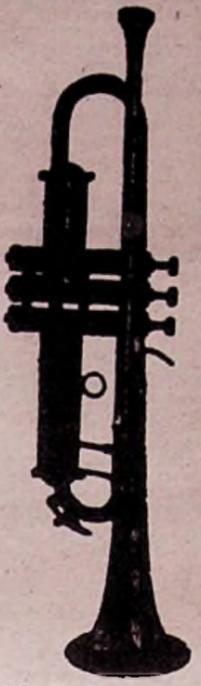
SAXO SOPRANO, si b	1730
SAXO ALTO, mi b	1770
SAXO TENOR, si b	1980
SAXO BARYTON, mi b	3730
CLARINETTE, si b, super ébène	750
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	750

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

# GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



## Ile-de-France

VAL DE MARNE

### CRETEIL

#### La transmission du Fanion Fédéral

Pour 1978-79, le Comité de la Fédération avait décidé de confier la garde du Fanion Fédéral, actuellement détenu par l'Harmonie « L'Union Philharmonique » d'Etampes (Essonne), à la Musique de Créteil (Val-de-Marne). Cette Société, dont la création remonte à quelques années seulement, s'est très rapidement développée sous l'impulsion dynamique de son Président, le Colonel Dessailly, et de son Directeur, notre ami Claude Charles. Elle compte aujourd'hui 70 exécutants, dont un grand nombre de jeunes, important élément d'animation pour la ville de Créteil, elle a vu sa réputation s'étendre bien au-delà des limites du Val-de-Marne.

Le dimanche 12 novembre après-midi, nous nous retrouvons donc à Créteil, à la salle Duhamel, pour la cérémonie de la transmission du Fanion. Dès 14 h 45, le Colonel Dessailly et Claude Charles accueillaient l'Union Philharmonique d'Etampes qu'avait tenu à accompagner Mme Rivet, maire adjoint, et son Président, M. Héry ; M. Cathala, conseiller général maire de Créteil ; M. Paul Pin, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France et Secrétaire Général de la Confédération Musicale de France ; le Colonel Charollais, Secrétaire Général de la Fédération ; M. Massuchetti, Vice-Président de la Fédération et Secrétaire Général de l'Union Départementale de l'Essonne ; M. Robillard, Vice-Président de la Fédération et Président de l'Union Départementale du Val-de-Marne. Un public nombreux emplissait la salle.

Après quelques mots de bienvenue du Colonel Dessailly saluant les personnalités et le public, l'Union Philharmonique d'Etampes prenait place sur l'estrade. Sous la direction de son Chef, notre ami Roger Lofféron, membre du Comité de la Fédération, elle interpréta : l'Ouverture de la Finta Giardiniera, de Mozart ; une fantaisie-jazz de Darling, et le Boléro Militaire, de Devogel. Des applaudissements nourris et chaleureux ponctuèrent la fin de chacun de ces morceaux.

Puis la Musique de Créteil prit place à son tour et, sous la direction de Claude Charles, interpréta : la Marche triomphale d'Aïda, de Verdi, et trois fragments de la 2ème suite de l'Arlesienne, de Bizet (Pastorale, Menuet, où le flûtiste solo fut particulièrement remarqué, et Farandole). Elle obtint elle aussi un gros succès et dut bisser la Farandole.

La cérémonie de la transmission du Fanion commença alors. Sur la scène, autour du Président de la Fédération, prirent place, à sa droite, Mme Rivet, maire adjoint d'Etampes ; le Président Héry, le Directeur Roger Lofféron et le porte-drapeau portant le Fanion Fédéral ; à sa gauche, M. Cathala, maire de Créteil ; le Colonel Dessailly, Claude Charles et le porte-drapeau désigné.

Le Président Pin, dans une courte allocution, explica le sens symbolique qu'attachent à leur Fanion Fédéral les 10.000 musiciens des 200 Sociétés et Ecoles de Musique affiliées à la Fédération de l'Ile-de-France. Il félicita les chefs et les musiciens des deux harmonies pour leur brillant concert, magnifique preuve de la vitalité des Sociétés Musicales d'amateurs en Ile-de-France, et prouve aussi que, quel qu'en soient certains destructeurs, elles font de la vraie et de la bonne musique. Après avoir remercié le maire de Créteil de tous les services qu'il rend, à travers sa Société, à la cause de la Musique Populaire, il lui remit en témoignage de

et les mélomanes anglais et les mélomanes français présents. Que dire de la qualité de ce concert, vous le jugerez à la Foire aux Haricots où il sera redonné, le dimanche après-midi, au Parc Chevrier.

Le maître d'Uckfield, organiste de la cité, ne ménagea pas ses louanges.

La fanfare de la ville anglaise prit le relais. Elle charma l'auditoire par la qualité de sa prestation d'où ne fut pas absente une certaine fantaisie fondée sur une utilisation exceptionnelle du trombone à coulisse.

Les festivités furent closes par un « banquet » offert aux organisateurs anglais et aux invités français et présidé par le Maire d'Uckfield.

Avant de passer à table, notre Président M. Giret, représentant également la ville d'Arpaçon avec ses deux collègues adjoints au maire, MM. Carpentier et Savel, prononça une allocution qui ne fut pas sans surprendre, et nos amis anglais et ceux de la Société Musicale d'Arpaçon.

En effet il s'adressa à l'auditoire, d'abord dans la langue de Shakespeare, continua dans sa langue maternelle, ses propos étant traduits, à mesure, par M. J.L. Malardier, musicien et futur professeur d'anglais et termina dans la langue de nos hôtes.

Avec les remerciements d'usage, il mit l'accent sur la nécessité de telles rencontres, lesquelles « affirment une volonté fraternelle qui, plus que dans les mots, mais dans les faits, peut établir, au-dessus des fossés des ponts qui permettent de s'estimer et de créer des liens d'amitié irremplaçables ».

Notre Président n'eut garde d'oublier dans ses remerciements notre camarade Georges Combe, conseiller municipal qui pour l'organisation du voyage, fut d'un si précieux secours.

Que dire de la dernière journée ; ce fut le retour par un temps splendide et la traversée sur un car-ferry français « Le Valençay », paquebot de notre SNCF qui permit à beaucoup de retrouver avec un certain plaisir nos habitudes et, pour quel ne pas l'avouer, une certaine gastronomie !

Le Président  
Maire-Adjoint d'Arpaçon  
E. GIRET

#### SEINE-SAINT-DENIS

#### LIVRY-GARGAN

#### Bilan d'une année de travail de la Livryenne

Le mardi 19 septembre 1978, au cours de l'assemblée générale présidée par M. Guichard, Président de la Société, M. Dessaint, Directeur, après avoir remercié de leur présence les nombreux parents qui étaient venus accompagner leurs enfants membres de l'Harmonie, a dressé un rapide tableau des activités de l'année écoulée et fait part de la satisfaction de M. le maire pour toutes les prestations fournies dans la ville et les communes avoisinantes.

En effet au cours de la saison 1977-78, la Livryenne n'a pas assuré moins de 32 soirées rassemblée ci-après :

— 24 soirées, concert en l'église Saint-Michel de Gargan.

— 15 octobre, inauguration de la salle des Jeux du Foyer Jean Lebas ;

— 5 novembre, remise des diplômes des Maisons Fleuries de la ville de Livry ;

— 11 novembre, concert dans l'église Notre-Dame de Livry et ensuite cérémonies officielles ;

— 19 novembre, concert pour la remise des diplômes aux médaillés du travail ;

— 20 novembre, fête de Sainte-Cécile ;

— 26 novembre, concert pour les Anciens de la Maison Emile Gérard ;

— 4 décembre, inauguration du RER à Fontenay-sous-Bois avec la participation des Majorettes d'Aulnay-sous-Bois ;

— 11 décembre, concert pour la remise des Prix du Conservatoire, salle des fêtes à Livry ;

— 1er janvier, aubades à travers la ville de Livry-Gargan ;

— 4 janvier, participation de la Livryenne au tirage de la Loterie Nationale ;

— 8 janvier, concert pour les Anciens Combattants à la salle des fêtes du Raincy ;

— 5 février, concert à la salle Valhubert de Paris-Austerlitz ;

— 11 février, sortie de la Livryenne au Palais des Congrès de la Porte Maillot à Paris pour aller voir jouer la fameuse troupe américaine de Porgy and Bess, cecl en récompense aux musiciens pour leur travail et leur assiduité au sein de la société ;

— 18 février, concert au Raincy pour son jumelage avec une ville anglaise ;

— 19 février, concert annuel de la Livryenne à la salle des fêtes de la ville de Livry ;

— 1er avril, concert dans la vieille église de Mitry-Mory ;

— 30 avril, journée des Déportés, cérémonies aux monuments de la ville de Livry ;

— 6 mai, concert pour les Médaillés du Travail à la Maison des Jeunes et de la Culture de Livry ;

— 7 mai, défilé et concert à l'occasion de la fête de la ville de Vaujours ;

— 8 mai, fête de la Victoire 1945 ; cérémonies officielles ;

— 14 mai, sortie annuelle de la Livryenne, avec concert à Louan-Villiers Saint-Georges ;

— 28 mai, défilé et concert pour les courses landaises du Raincy et l'après-midi concert dans les arènes ;

— 3 juin, concert dans les jardins de la Cité Jean Lebas pour les Anciens de Livry ;

— 4 juin, grande fête des sports de la ville de Livry-Gargan, défilé avec majorettes ;

— 10 juin, retraite aux flambeaux à Courty ;

— 11 juin, centenaire de l'Ecole Saint-Joseph à Pantin ; animation et concert devant un millier de personnes ;

— 18 juin, fête des commerçants de l'avenue Liégeois à Freinville-Sovran ;

— 25 juin, défilé à Epinay-sur-Seine ;

— 9 juillet, la Livryenne est demandée par l'Hôtel de Ville de Paris pour animer un quartier du 12ème arrondissement ;

— 13 juillet, retraite aux flambeaux à Livry.

Notre Société joue donc pleinement son rôle dans notre ville et aux alentours. Nous remercions M. le maire, Mme Soulier, adjoint au maire et tout le

conseil municipal pour l'aide qu'ils apportent à notre formation. Et merci aussi à notre Président M. Guichard, à notre trésorier M. Royer et à M. Jean Dessaint, notre directeur pour leur profond dévouement.

## midi

PYRENEES-ORIENTALES

### CERET

#### Assemblée générale de l'Union Départementale

L'Union départementale des Sociétés Musicales et Chorales du département des Pyrénées Orientales et affiliées à la Fédération du Midi, se sont réunies en assemblée générale le dimanche 22 octobre 1978 dans la salle de l'Union Ceretane à Ceret, sous la présidence de M. Michel Peus, Vice-Président de la Fédération du Midi, délégué pour le département.

Etalent représentés les sociétés suivantes : Harmonie Municipale de Perpignan, Cantayres Catalans, Batterie Sainte-Cécile à Ille-sur-Têt, Claque-Fanfane de Ceret, Estudantina d'Ille-sur-Têt, Lyonnais de Saint-Estève, Fanfare et Majorettes Argelésienne, Groupe Jeunes de Morrettes de Saint-André, Réveil de Saint-Laurent-de-Cerdans, Harmonie Municipale d'Elne, Lyre Roussillonnaise de Rivesaltes, Orphéon de Rivesaltes, Mascottes Illibériennes.

M. Michel Peus a dirigé les débats en présence de M. André Moureaux, trésorier adjoint de la Fédération du Midi ; de M. Payrot, adjoint au maire de Ceret et de M. Alain Carlig, Président de la Claque-Fanfane de Ceret. Il a souhaité la bienvenue aux délégués des sociétés avec une mention particulière pour la Batterie Sainte-Cécile d'Ille-sur-Têt et la Fanfare de Saint-André et ses majorettes, sociétés nouvellement venues à l'Union départementale.

Les différents problèmes de gestion qui sont posés aux dirigeants des sociétés ont été passés en revue par M. Peus et M. Moureaux : écoles de musiques, subventions, assurances, rapports avec la SACEM, récompenses, examens d'élèves, création d'un orchestre départemental juniors, stages de jeunes musiciens. Il a été décidé qu'un congrès départemental avec rassemblement de sociétés se tiendrait le 10 juin 1979 à Rivesaltes.

Avant de se séparer les délégués ont maintenu en fonctions le bureau de l'Union ainsi constitué :

Président : M. Michel Peus ; Trésorier : M. Albert Sinote, assisté de M. Louis Sibudu ; Secrétaire : M. André Moureaux.

Les participants à l'Assemblée, présidée de la Claque-Fanfane de Ceret, se sont ensuite rendus au monument aux morts pour déposer une gerbe et se sont retrouvés à l'Hôtel de Ville de Ceret, où M. Bageloly, maire, les accueillait pour un apéritif d'honneur. La matinée s'est terminée par un repas en commun servi à Maureillas.

L'après-midi fut réservé à un grand rassemblement de sociétés aux Arènes de Céret, manifestation à laquelle ont pris part la Lyre Roussillonnaise de Rivesaltes, la Lyre Argelésienne avec les Majorettes du Soler, le Réveil Lauranrin de Saint-Laurent de Cerdans avec ses Majorettes, la Batterie Sainte-Cécile d'Ille-sur-Têt avec l'imposant groupe de Majorettes « Emeraude » d'Ille-sur-Têt, l'Harmonie d'Eine et les Mascottes Illibériennes, la Clique-Fanfare de Céret. La fête se termina par l'exécution d'un morceau par l'ensemble des musiques, sous la direction de M. Michel Peus.

Le nombreux public n'a pas ménagé ses applaudissements aux musiciens et a pris un évident plaisir à l'évolution des majorettes pendant toute cette manifestation favorisée par un très beau temps.

#### AVEYRON

#### DECAZEVILLE, MARCILLAC Echo du Festival Régional de Musique à Auch

Dimanche 23 octobre, avait lieu à Auch, le festival de musique régional Midi-Pyrénées pour les harmonies départementales « Juniors ».

Organisé parallèlement par la délégation musicale régionale et le Groupement Régional des Fédérations et Unions Musicales sous l'égide de la Confédération Musicale de France, il groupait les harmonies Juniors des sept départements de notre région.

La délégation de l'Aveyron, de création toute récente, comprenait les jeunes de la Lyre Decazevilloise et ceux de l'Harmonie de Marcillac, sous la direction de M. Luls, directeur de l'Harmonie de Marcillac. Disons tout de suite que ce n'était pas un concours, mais un festival où chacun donnait le meilleur de lui-même non pour surpasser les autres, mais pour faire apprécier la musique.

C'est dans cet état d'esprit que se produisirent les 7 formations et nos jeunes aveyronnais, nullement intimidés, se taillèrent une large part du succès dans l'interprétation de Sur un Marché Persan, de Ketelbey, et Musique à la carte, de Hautvest. Il en fut de même des autres délégations départementales qui, l'une et l'autre, avaient à cœur de plaire et faire plaisir.

En fin de programme, l'Harmonie Ré-

gionale Junior interpréta deux œuvres sous la brillante direction de M. Désiré Dondeyne, directeur de la Musique des Gardiens de la Paix.

Seule, la distance qui sépare Auch de Decazeville, nous empêcha de rester en soirée pour assister au concert donné en la cathédrale par la Musique des Gardiens de la Paix, mais nous avons eu un bref aperçu de sa valeur en admirant la maîtrise souriante, mais ferme, de son chef. Un tel rassemblement est un régal pour les spectateurs mais encore et surtout une saine émulation pour les jeunes musiciens qui s'aperçoivent qu'ils sont encouragés et soutenus.

A l'an prochain à Mazamet.

## normandie

#### MEMENTO

**DIMANCHE 3 DECEMBRE — 17 h.**  
CAEN — Théâtre Municipal  
Ensemble d'instruments à vent de l'Orchestre de Musique de Chambre de Caen. Soliste: Michel Lepinte, violoncelliste.

**DIMANCHE 10 DECEMBRE — 15 h 30**  
LISIEUX — Cathédrale Saint-Pierre  
Concert par la Chorale Saint-Pierre avec le concours de l'Orchestre de cuivres de la Suisse Normande. Direction P. Dutot.

**MARDI 12 DECEMBRE — 21 h.**  
LISIEUX — Cinéma Royal  
Concert par l'Orchestre Symphonique.

**DIMANCHE 17 DECEMBRE — 17 h.**  
CAEN — Théâtre Municipal  
Robert Veyron-Lacroix, claveciniste et Arthur Grumiaux, violoniste.

**SAMEDI 23 DECEMBRE — 20 h 30**  
DIMANCHE 24 DECEMBRE  
14 h 30 et 20 h 30

**SAMEDI 30 DECEMBRE — 20 h 30**  
14 h 30 et 20 h 30

**DIMANCHE 21 DECEMBRE**  
CAEN — Théâtre Municipal  
Le Chanteur de Mexico: Francis Lopez.

**DIMANCHE 18 FEVRIER 1979 — 9 h.**  
LISIEUX — Ecole de Musique  
Prix Marcel Petit et Challenge Emile Clarisse.

#### CALVADOS CABOURG

Le 24 juin 1978, l'Orchestre Junior de l'Ecole Municipale de Musique de Cabourg s'est rendu au concours international de Musique de Kerkrade (Hollande). Forte de 42 exécutants, garçons et filles de 10 à 20 ans, la formation se présentait dans la catégorie Harmonie 3ème Division.

Le groupe dans lequel concourrait l'Orchestre des Jeunes Cabourgeois comprenait 7 sociétés: 5 allemandes, 1 néerlandaise et Cabourg qui représentait ainsi la France.

Il était prévu comme récompenses: 3 médailles: or, argent et bronze, c'est dire que sur 7 formations, 3 seulement devaient se voir attribuer une distinction.

L'Orchestre Junior de Cabourg, sous la direction compétente et dévouée de Jacques Lecornu, interpréta devant un jury international parmi lequel se trouvait un délégué britannique les 2 morceaux de choix: « Sérénade » de Désiré Dondeyne et la « Petite Suite Rustique » de Filteul. Comme les autres sociétés, elle eut à jouer le morceau imposé « Klein-Speelmuziek » de H.V. Lijnschooten.

Bien sûr les médailles or et argent devaient revenir à deux orchestres allemands réputés mais les jeunes de Cabourg se virent attribuer la médaille de bronze et les félicitations du jury pour leur interprétation.

Ainsi, sur 7 sociétés, l'Orchestre Junior de l'Ecole Municipale de Musique de Cabourg se plaça parmi les 3 groupes récompensés. Qu'il nous soit permis ici de féliciter le directeur et ses jeunes qui ont dignement représenté Cabourg et la France puisque l'Orchestre était la seule formation française au concours de Kerkrade.

L'éditeur du morceau imposé M. Motenard a adressé ses félicitations à ce jeune ensemble et une lettre élogieuse au maire de Cabourg pour la valeur et la présentation de l'Orchestre Cabourgeois.

#### LE MOLAY-LITRY

#### 150ème Anniversaire de la Philharmonique

Pour un peu, on se serait cru quelques années en arrière... du temps où

chaque dimanche et aux « grandes occasions », la Philharmonique du Molay-Litry donnait un concert dans le kiosque du jardin public. L'habitude était prise et les gens prenaient plaisir à se retrouver, assis ou le plus souvent debout pour écouter les musiciens. C'est un peu cette ambiance de concert traditionnel qui régnait dimanche à la salle des fêtes où un public nombreux, près de 400 personnes, était venu entendre et voir jouer la Musique des Gardiens de la Paix de Paris. Comme le dira peu avant l'entracte Francis Dorey, le Président de la Société Philharmonique du Molay-Litry.

M. Mombrun et ses amis avaient « bien fait les choses » et aussi très bien choisi en invitant cette formation qui ravit les spectateurs.

Bien sûr, cela n'était pas le concert « populaire » de l'ancien temps... mais l'ambiance qui régnait dans la salle devait rappeler à certains bien des souvenirs. Même si l'on n'est pas habitué au Molay-Litry à accueillir des orchestres professionnels d'une telle qualité, le public a su apprécier ce concert de la Musique des Gardiens de la Paix. Cette musique qui a particulièrement orienté ses efforts vers un domaine essentiellement original de la musique d'harmonie, a su remettre en valeur un répertoire parfois oublié. Elle a également créé des œuvres contemporaines, incitant les compositeurs de l'Ecole Musicale Française à écrire pour Orchestre d'Harmonie. Par ses créations aussi bien que par ses reconstitutions de compositions anciennes, elle s'attache à apporter la preuve que la musique est une source inépuisable d'enrichissement culturel, comportant des genres suffisamment diversifiés pour la rendre attrayante et divertissante quels que soient les goûts, de chacun.

C'est ainsi qu'au concert de dimanche, la Musique des Gardiens de la Paix interpréta des morceaux tous très différents et sachant parfaitement plaire à chacun. Avant le « grand » concert de la formation parisienne, ce fut à la Société Philharmonique du Molay-Litry d'ouvrir la « matinée » musicale avec « American Patrol », un morceau arrangé par Delbecq, auquel les musiciens donnèrent tout leur cœur et aussi... toute leur émotion. M. Mombrun, directeur de la Société et chef d'orchestre fut, ainsi que les 38 exécutants, très applaudis.

Le concert de la Musique des Gardiens

de la Paix débute ensuite avec l'ouverture de « Guillaume Tell » de Rossini, arrangée pour la formation par Bocquet. L'ouverture commence par une introduction de style classique et se poursuit sur un rythme plus rapide, très rapide même notamment à la fin de l'ouverture avec ce passage rappelant la « cavalerie » très connu du grand public. Puis ce fut un morceau plus calme, un « prélude » de Liszt, arrangé par Dupont qui permit aux spectateurs de reprendre un instant leur souffle.

Avant le troisième morceau, M. Francis Dorey prit la parole avec une certaine émotion et une certaine fierté pour d'une part « rendre un hommage public à tous ceux qui ont permis aux jeunes du Molay-Litry d'apprendre la musique » et d'autre part rappeler brièvement l'histoire de la Société Philharmonique. A ce sujet, il déclara avec une pointe d'humour que M. Philippe-Guillaume Lance, directeur des Mines de Litry, ne se doutait sûrement pas en créant la Société en 1828 qu'on évoquerait son nom 150 ans plus tard. Depuis ce temps, l'histoire de la Philharmonique a toujours été étroitement liée à celle des Mines: la Société est également passée à travers trois guerres sans jamais avoir été dissoute. M. Dorey fit ensuite sourire le public en racontant une anecdote datant de la dernière guerre: M. Lecoustey, qui fut directeur de la Société de 1893 à 1948, devait, au débarquement, « braver les obus pour se rendre chez chaque musicien afin de s'assurer que les instruments étaient en bonno et sûre place ». Une preuve de l'amour que portait à la Société ce « chef de musique » est qu'il se vit décerner quatre fois de suite un prix de Direction.

Le président passait ensuite aux remerciements et tout d'abord au directeur actuel, M. Mombrun qui passe les trois-quarts de ses loisirs à s'occuper de la Société Philharmonique et ce, depuis plus de 27 ans. M. Dorey déclarait notamment « grâce à vous, j'ai pu apprendre la Musique ».

Il s'adressait ensuite aux personnalités, pour les remercier de leur présence à cette fête du cent cinquantième: M. Legrand, sous-préfet, qui présidait le concert; M. d'Harcourt, député, et M. Bernard, maire du Molay-Litry. Nombreux étaient ceux qui furent également félicités pour leur action au sein de la Société ainsi que les musiciens des autres formations régionales qui prêtent souvent leur concours à la Philharmonique du Molay-Litry. Enfin, M. Dorey remercia la Musique des Gardiens de la Paix et son directeur, M. Dondeyne d'avoir accepté de donner ce concert exceptionnel. Il cita également M. Desmeulles, un ancien musicien de Saint-Frémont, aujourd'hui bassiste aux Gardiens de la Paix, ce qui prouve que cette formation n'est pas purement parisienne.

Les dernières paroles de M. Dorey s'adressèrent à M. Pézeril, président honoraire de la Société, maire honoraire du Molay-Litry et auteur de l'ouvrage « Ces mineurs de Litry, pionniers de l'Ouest ». M. Pézeril proposait en effet à l'entracte 150 exemplaires de son livre numérotés et recouverts d'une jaquette spéciale, vendus au bénéfice de la Société.

La première partie du concert se terminait avec « L'invitation à la valse » de Weber, arrangé par Dupont.

Après l'entracte, c'est avec l'ouverture de la « Chauve-Souris » de Strauss, arrangée par Clerisse, que débute la seconde partie. Puis ce fut le retour à deux morceaux plus contemporains, « La Mer » de Charles Trénet, arrangée par Dondeyne, et un « Portrait de Duke Ellington » arrangé par Floyd E. Werle, avec au saxophone alto solo Daniel Catenne. La Musique des Gardiens de la Paix termina le concert avec deux compositions de Strauss, « Le train de plaisir », arrangé par Dondeyne et la « Marche » de Radezky, arrangée par Debaeremaeker. Le public, totalement conquis et heureux d'avoir assisté à un concert d'une telle qualité, ne manqua pas, l'on s'en doute, d'applaudir M. Dondeyne et ses 80 musiciens.

Le rendez-vous est fixé maintenant pour l'an 2128, dans 150 ans, selon le vœu de M. Dorey qui déclara à la fin de son allocution: « Puisque M. Pézeril a écrit dans son livre: souhaitons que la Société Philharmonique survive encore longtemps avec autant d'éclat et de prestige », j'espère que dans 150 ans, un auteur contemporain pourra écrire la même chose... ».

#### SEINE-MARITIME

#### LE HAVRE

#### L'Harmonie Nationale Junior de Norvège

Les Havrais ont eu la chance d'accueillir le 12 juillet dernier pour une audition de très haut niveau l'Harmonie Nationale Junior de Norvège.

Cette belle formation, qui arrivait précédée d'une flatteuse réputation, s'est montrée vraiment sous un jour très favorable, menée de main de maître par son chef, le talentueux Christer Johannsen et son adjoint Edvard Nilssen.

Le programme mêlait pièces originales et transcriptions, œuvres norvégiennes et étrangères, de sorte que nous eûmes droit à un concert très varié qui tint en haleine un public très nombreux tout heureux de découvrir, enfin, que les beaux jours étaient là.

Après une marche « Hommage à la Marine » de Maltby, nous découvrirent, pour beaucoup tout au moins, Johann Svendsen, un des plus illustres compositeurs nordiques, dans « Norwegian Carnival », puis du grand Maître Grieg, l'émouvant « Last Spring » (dernier printemps).

« Mannin Veen » avait été préparé très spécialement: en effet, nos amis Norvégiens devaient participer quelques jours plus tard au Concours Mondial de Musique de Kerkrade (Pays-Bas) et interpréter cette composition de Haydn Wood comme pièce imposée. Les thèmes sont des chansons populaires de l'île de Man (Angleterre), magnifiquement orchestrées, et l'œuvre requiert des qualités de musicalité et d'homogénéité que Christer Johannsen sut tirer merveilleusement de son orchestre: le public ne s'y trompa point et applaudit très longuement. C'était le sommet de la soirée.

Edvard Nilssen, chef adjoint, prit la baguette pour « Nordisk Rhapsody », de



150 ans d'expérience  
nous ont confirmé  
que rien ne vaut  
la méthode traditionnelle  
pour fabriquer  
un instrument de musique  
de premier choix.



6, rue Maurice Berteaux / 78200 Mantes-la-Ville

Trévor Ford de Belle manière. « London Derry Air », de Nestico, précède la « Procession d'Eisa à la Cathédrale », extrait de Lohengrin de Richard Wagner, magnifiquement rendu par l'orchestre, qui y donna toute sa puissance et son éclat.

« Valdres Marche », de Hansen, terminait l'audition sous les applaudissements nourris du public qui réclamait un bis, ce qui fut l'occasion de remercier nos amis d'avoir fait étape dans notre ville. Gageons que nous les retrouverons très bientôt pour un autre séjour au Havre, et remercions la ville du Havre qui a accepté de les recevoir ainsi que l'Harmonie Municipale qui en a assuré la charge matérielle.

### DEVILLE-LES-ROUEN Congrès de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de Seine-Maritime

Les Sociétés Musicales de Seine-Maritime, adhérentes à la Fédération Musicale de Normandie, se sont rendues le dimanche 24 septembre, sur convocation du secrétaire, à l'assemblée générale annuelle organisée à Deville-les-Rouen, Centre Voltaire, sous la présidence de M. Fourquoz, secrétaire de la musique et conseiller général à Aumale, et de M. Petit, Président de la Fédération Musicale de Normandie.

Sont également présents : M. le Sergent-Major du 39<sup>ème</sup> RI représentant M. Roucoules, chef de musique du même régiment.

L'assemblée s'est déroulée selon le procédé habituel et les principales questions examinées ont été les suivantes :

— représentation de l'Union Départementale à l'égard de l'Assemblée du 22 octobre à Bernay ;

— rapports des différents intéressés sur les stages de la Fédération et les examens fédéraux ;

— organisation du festival départemental 1979, qui, unanimement, a été accordée à la Société d'Eu en fonction de son anniversaire ;

— étude de l'incorporation de jeunes musiciens au service militaire ;

— renouvellement des membres du bureau.

Cette assemblée générale s'est déroulée dans une ambiance de bonne franchise et de compréhension et les renseignements qui ont été apportés par M. le Président de la Fédération ont permis à tous les représentants présents, soit environ 26 sociétés, de prendre conscience de la solidarité nécessaire entre les différents responsables de Société.

L'Union Départementale doit donc jouer un rôle important sur le plan administratif et technique et à la suite de la réélection de MM. Caron, Secrétaire de la Musique Municipale de Dieppe et Martin, Directeur de la Musique du Houme et l'élection de M. Alain Sanchez, Directeur de l'Harmonie de Saint-Valéry, le bureau ainsi constitué s'engage à faire au mieux pour que tous les problèmes qui intéressent techniquement, administrativement et moralement l'ensemble des Sociétés, soit désormais étudiés au mieux.

Ce bureau s'est réuni ensuite, renouvelant la présidence de M. Fourquoz, d'Aumale, nommant vice-président M. Flutré, Président de la Musique Municipale d'Eu, confirmant les postes de MM. Caron et Couture, Secrétaire et Trésorier, et donnant à MM. Sanchez, Capron, Métyer et Martin la responsabilité des examens fédéraux et des renseignements techniques sur la formation de chef de musique et de chef de pupitre.

Ce bureau sympathique et coordonné doit pouvoir désormais apporter un service sérieux et important à l'ensemble des sociétés du département et rester en contact permanent avec la Fédération normande afin que le département puisse apporter la participation active aux opérations de la Fédération.

Le congrès du 24 septembre s'est terminé sur un magnifique concert donné par l'Orchestre Symphonique de Deville-les-Rouen sous la direction de R. Métyer, et sous la présidence de M. Michel Cozette, maire de Deville.

Malheureusement, un public assez restreint avait répondu à l'appel des organisateurs ; peut-être la température vraiment estivale en était-elle la cause ? Cependant les absents eurent tort, car le programme était de qualité et l'exécution très soignée. Ce programme débutait avec la brillante Marche triomphale de Sigurd Jorsalfar, de Grieg ; faisait suite la première suite sur l'« Ariélanne », de Bizet, comprenant successivement : Prélude, où le solo de saxophone alto du jeune Patrick Vigneron fut très remarqué, Minuetto, Adagietto et Carillon ; on éprouve toujours un réel plaisir à réentendre ces pages célèbres d'une coloration toute provençale.

La première partie se terminait avec la magistrale ouverture de Corollan, tour à tour fougueuse et tendre, soulignant bien les états d'âme du héros dépeint par le génie de Beethoven.

Pour débiter la seconde partie, la baguette fut confiée à Maurice Métyer pour conduire une œuvre très colorée de Francis Popy « Suite Orientale » se composant de : les Bayadères, au bord du Gange, les Almées et Patrouille.

Rémy Métyer reprit la baguette pour la suite du programme avec une importante sélection sur « Porgy and Bess », de Gershwin, une musique très prenante qui situe bien l'œuvre et les personnages qui évoluent dans ce drame émouvant.

Pour terminer, ce fut la trépidante ouverture d'Orphée aux Enfers, d'Offenbach, aux accents endiablés encadrant des motifs aux lignes très mélodieuses, comme l'important solo de violon confié à l'archet de Mlle Mahé-Bolslandelle, qui fut traité avec toute la virtuosité qui convenait. Le Franch-Cancan final déclina un tonnerre d'applaudissements qui nécessita un « Bis ».

Tout au long de ce concert l'assistance ne ménagea pas ses chaleureux applaudissements des plus mérités.

Comme de coutume, le programme était présenté et commenté par Nadine Bizet sur des textes de présentation de Hervé Brunot.

### EURE-ET-LOIR

#### SOURS Concert de la Musique

Bien que cela fut le premier dimanche chaud et ensoleillé de l'année, l'atmosphère à la promenade, la salle des fêtes était comble pour assister au concert de la musique de Sours.

Les exécutants de cette excellente formation sont dirigés depuis 5 ans par M. Penitzka, également directeur de l'Ecole de Musique, musicien distingué qui apporte une vie intense à sa direction.

Rien n'est laissé au hasard, on le sent, d'où une exquise précision et une souplesse d'expression très appréciée chez tous ces musiciens qui ont passé avec assurance dans des styles bien différents, et firent applaudir successivement : Sambre et Meuse de Rawski, la petite suite moderne de Popy, la Marche triomphale de R. Colteux, Magies d'opérettes de Hans Kolditz (partitions offertes par la musique « Rheingold » de Dienholm, ville jumelée avec Sours, et la Marche de la 2<sup>ème</sup> DB.

La seconde partie fut occupée par : Le clairon de Moudros et H. Goltze ; Violettes Impériales, de V. Scotto ; Bill Baïloy, arrangement R. Beck ; Paris-Folles, arrangement R. Bourbon. Le tambour maître, marche de P.-B. Bissolink, clôtura brillamment le concert.

Au cours du vin d'honneur qui suivit, Mme Egasse, maire de Sours, félicita comme il convenait les musiciens et leur directeur.

### sud-est

#### DROME

##### André BRUNET, nouveau Président

L'Union Départementale des sociétés musicales de la Drôme a tenu son Congrès dimanche 8 octobre 1978 en la salle des fêtes de Saint-Vallier. Remercions vivement M. Mourier, Maire, pour l'aide efficace qu'il apporte à la musique ainsi que les représentants de l'Harmonie de Saint-Vallier et de la Fanfare « l'Indépendante Trompette », à qui nous devons cette parfaite réussite, pour l'organisation matérielle de ce Congrès très largement suivi.

Au bureau avaient pris place M. Mourier, maire de Saint-Vallier, M. le Docteur Steinberg, conseiller général et Président du G.I.C.A.M., M. Adam, Président de la Fédération des Sociétés musicales de Sud-Est, M. Vattard, Président adjoint, M. Buttard, Directeur technique fédéral, avec la participation de M. Alain Brunet, délégué départemental de l'ADDIM, ainsi que les membres de l'Union Départementale de la Drôme : M. Marcel-Pierre Garnier, président, MM. Henrlon et Dalponte-Fontaine, vice-présidents, Mme Blache, secrétaire générale, M. Coste, trésorier général, M. Thivolle, directeur technique.

M. Mourier souhaite la bienvenue aux Congressistes. Le Président Garnier le remercie et souligne la présence de M. André Brunet, conseiller général de la Drôme. Il annonce qu'il ne se représente pas au poste de Président.

M. Henrlon propose alors qu'il soit élu Président honoraire.

Le Président Garnier donne plusieurs précisions au sujet de l'achat d'instruments et remercie le conseil général de la Drôme qui apporte une aide très importante financièrement, afin que vivent nos sociétés musicales. Le stage de Vesc, a eu cette année une plus forte participation des stagiaires drômois.

Le Président annonce que la ville de Valence se propose d'organiser le Congrès Fédéral le 23 juin 1979, avec manifestations musicales.

Le Docteur Steinberg, s'excuse de ne pouvoir assister toute la matinée à ce Congrès pour des raisons professionnelles, et souligne, cependant, l'œuvre très importante du GICAM dans les cantons de Saint-Vallier, et du Grand-Serre pour la formation et l'éducation musicale des jeunes. Le but est surtout d'encourager la musique en milieu rural, et d'aider les écoles de musique des petites communes.

Le Président Garnier reprenant la parole fait part de la dissolution de l'Harmonie romanais et souhaite que les nombreuses discordes disparaissent, afin que cette société reprenne une activité musicale.

Mme Blache, secrétaire, donne lecture du rapport d'activité, dont la conclusion rappelle la mission très importante de nos sociétés musicales, qui sont un modèle de volonté et de dévouement pour faire pénétrer la musique dans tous les milieux.

M. Thivolle présente un compte rendu technique qui laisse percevoir un niveau très moyen des candidats aux examens. Le Comité technique s'est tracé une ligne de conduite : maintenir le niveau des sociétés musicales. Un travail sérieux et profond devra être fourni.

Pour conclure, M. Coste présente le rapport financier.

Tous ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

M. Brunet, délégué départemental, apporte une précision au sujet de l'aide apportée aux Sociétés par le Conseil général, pour encourager la Musique ; cette subvention est versée aux communes, à la charge par elles de l'attribuer aux sociétés.

L'assemblée procède ensuite au renouvellement du tiers sortant de l'assemblée générale.

Ont été élus : Mme Blache, Mlle Dalponte-Fontaine, M. Coste, M. Brunet, M. Chaix, Charton, Boulet.

Le conseil d'administration ainsi reconstitué a alors élu son bureau : Président honoraire : M. Marcel-Pierre Garnier ; président actif : M. André Brunet ; 1<sup>er</sup> vice-président : M. René Henrlon ; 2<sup>ème</sup> vice-président : M. Charles Dalponte-Fontaine, secrétaire général : Mme Jacqueline Blache ; trésorier général : M. Joël Coste.

M. André Brunet, conseiller général, nouveau président de l'UD, remercie le conseil d'administration de sa confiance, et également son prédécesseur pour le travail accompli. Il souhaite travailler au sein d'une véritable équipe et d'une chaude amitié.

La conclusion est apportée par M. Adam Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Sud-Est, qui après avoir remercié le Président honoraire et le nouveau Président, ainsi que les sociétés musicales de la Drôme, invite tous les responsables à quelque niveau que ce soit, à poursuivre leurs efforts afin que vivent nos sociétés.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé ce congrès, accompagné d'un concert très apprécié.

### Haute-savoie

#### BONNEVILLE

##### Assemblée Générale de l'Union Départementale

L'assemblée générale de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de Haute-Savoie a eu lieu à Bonneville, le dimanche 22 octobre 1978.

C'est M. Coudurier, président de l'UD qui accueille les délégués administratifs et techniques des trois fédérations (Faucigny, Chablais et Annecy).

Il salue la présence de MM. Adam, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Sud-Est, Buisson, secrétaire Garnier, Président de l'UD de la Drôme et Lapierre, délégué départemental de l'ADDIM.

Puis lecture est donnée du procès verbal de la précédente assemblée (Annecy, 23 octobre 1977), ainsi que du compte rendu financier.

Ensuite il est procédé au renouvellement statutaire du tiers des membres du bureau. Un nouveau mandat est confié à MM. Paul Delzant et Paul Baratay.

Paul Delzant est élu Président de l'UD pour les trois années à venir.

Les dates ci-après sont fixées :

Assemblée générale 1979 : Evian, le 28 octobre ;  
Festivals :  
Annecy - Gruffy, le 10 juin 1979 ;  
Chablais - Morzine, le 17 juin 1979 ;  
Faucigny - Annemasse, le 1<sup>er</sup> juillet 1979 ;

Examens fédéraux :  
Cours première et élémentaire — Chablais - Thonon, le 30 mai 1979, Annecy, le 6 juin 1979, à Annecy, Faucigny, le 13 juin 1979, Passy et Bonneville.

Cours moyen : Cluses, le 20 juin 1979.

M. Coudurier rappelle les nombreuses démarches effectuées tant auprès de l'Etablissement public régional que de la préfecture, il a le sentiment que la musique populaire se trouve ignorée ou en tous cas mal connue.

M. Lapierre ne le pense pas.

En ce qui concerne le projet de mise en place d'un corps professoral itinérant M. Delzant, pense qu'il serait préférable, à l'instar du conservatoire d'Annecy, de prévoir la création d'une école de musique dans chacune des fédérations du Faucigny et du Chablais. Ces écoles devaient être convenablement charpentées par des spécialistes qualifiés pour l'enseignement d'instruments aussi divers que la trompette, la basse, la trombone à coulisse ; la clarinette et le saxophone ou la flûte. Elles rendraient les plus grands services à l'ensemble des petites sociétés.

De son côté, M. Havard mit en évidence le nombre croissant des élèves participant aux examens fédéraux, plus d'un millier cette année en solfège et instruments, et avec de très bons résultats.

L'an passé, il avait été envisagé de mettre sur pied des stages départementaux. Il s'en est créé un en Savoie. Une étude sera faite pour réunir tous renseignements sur les conditions et es moyens à prévoir pour un déroulement correct d'un tel stage l'an prochain en Haute-Savoie.

Une réunion technique départementale se tiendra d'autre part à Bonneville, le 17 décembre.

La séance est levée sur les aimables paroles du président Adam, qui relève le rôle social joué par nos diverses sociétés de musique populaire, après avoir rendu hommage au Président Paul Coudurier et félicité le nouveau Président départemental Paul Delzant et Joseph Lanovaz, directeur technique.

#### SAVOIE

##### ALBERTVILLE Assemblée générale de l'union des Sociétés Musicales de la Savoie

Albertville, capitale de la Tarentaise, accueillait le dimanche 1<sup>er</sup> octobre, le congrès de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Savoie. M. Maurice Adam, Président départemental, ouvrait la séance devant les délégués des 55 sociétés musicales et chorales.

Après avoir demandé une minute de silence en souvenir de tous les Musiciens savoyards décédés au cours de l'année, M. Adam remercia les nombreuses personnalités présentes et exprima sa gratitude à tous les animateurs de nos sociétés pour leur dévouement au service de la musique populaire.

Remerciant les municipalités et le conseil général qui grâce à leur aide ont permis de développer les cours de musique et de créer des écoles de musique, M. Adam déclara : « Par leur origine ces écoles de musique doivent servir nos sociétés, car elles ont été constituées dans l'unique but de former des jeunes qui qu'ils soient les rangs des associations musicales et chorales de nos villes ».

M. Daniel Vagnon, secrétaire général présente le rapport annuel. C'est avec conviction qu'il rappelle le souvenir de M. Maurice Adam, père de notre Président et Président d'Honneur de notre Union, décédé en janvier dernier.

« C'est grâce à son inlassable dévouement que nous sommes réunis aujourd'hui. Que nos nouveaux nous aide à poursuivre notre mission au

service de la musique populaire ».

Après avoir informé les congressistes des réunions de la Fédération du Sud-Est, Daniel Vagnon donne le compte rendu détaillé des réunions de notre conseil d'administration et des décisions prises.

C'est avec un très grand plaisir qu'il fait part de l'élection de M. Maurice Adam au conseil d'administration de la Confédération Musicale de France et de la réélection de M. Georges Buisson, au conseil d'administration de la Fédération du Sud-Est.

Le secrétaire général présente au nom de tous ses sincères félicitations à M. Herlin pour sa promotion au grade d'officier des Palmes académiques et à MM. Chavot et Cressons pour leur médaille d'argent et de bronze de la Jeunesse et des Sports. Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

M. Marcel Rault, trésorier général, présente le compte rendu financier de l'année 1978. Il en ressort un accroissement des recettes grâce à la subvention du conseil général (200.000 F cette année) ce qui a permis de faire un très gros effort en faveur de l'enseignement musical au sein de nos sociétés.

Les commissaires aux comptes, MM. Joly et Cambet, ont procédé à la vérification des écritures et ont conclu à leur parfaite régularité. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Puis, M. Serge Herlin, directeur du comité technique, aborde l'activité de notre Union sur le plan musical proprement dit et donne les résultats des examens fédéraux : 28 sociétés ont présenté 358 élèves en préparatoire, 98 en degré fédéral, 192 en élémentaire et 54 en cours moyen, pour le solfège ; pour les instruments : 212 en préparatoire, 105 en élémentaire et 44 en moyen.

A l'issue de l'examen du cours moyen le certificat d'études musicales élémentaires est attribué à : Isabelle Vignolet des Accordéonistes de Chambéry et du Sud-Est, Jean-François Huneau de l'Harmonie d'Ugine et Gilles Bertocchi de l'Harmonie d'Albertville.

19 élèves ont été présentés à l'examen supérieur à Lyon. Enfin nous notons avec plaisir le brillant comportement de Mlle Lydie Chapuis, de l'Harmonie de Moutiers, au concours d'excellence de Paris.

Le directeur du comité technique rappelle le brillant concours-festival des 3 et 4 juin 1978 à Aix-les-Bains, placé sous la présidence de M. André Ameller, Président de la Confédération Musicale de France : 56 Sociétés ont participé à ce festival et 24 sociétés ont subi les épreuves de ce difficile concours. Les remerciements très sincères vont aux Accordéonistes Aixois, à la Chorale « Nilon Vallin » et à la Fanfare « La Gauloise » pour la parfaite organisation.

Enfin plusieurs sociétés ont représenté la Savoie à l'étranger : l'Union Musicale de la Motte-Servolex et l'Harmonie de La Rochette en Allemagne et l'Harmonie Municipale de Chambéry au concours International de Kerkrade en Hollande.

M. Robert Combaz, directeur du stage musical d'Arèches, brosse un rapide tableau de l'activité des 44 stagiaires qui ont participé du 1<sup>er</sup> au 10 septembre à ce premier stage départemental. Après avoir remercié les personnalités qui ont bien voulu rendre visite aux stagiaires, Robert Combaz rend hommage aux moniteurs qui ont bien voulu sacrifier une partie de leurs vacances pour se dévouer sans compter au service des jeunes. Le prochain stage est prévu à Arèches du 27 août au 9 septembre 1979.

Après ces différents rapports, les congressistes procèdent à l'élection du tiers sortant du comité directeur : sont élus MM. Adam, Combaz, Cressons, Dulst, Herlin et Rault.

Mme Peyrache, du foyer musical de Barberaz, lance l'idée de jumelage entre sociétés qui déboucheraient sur des rencontres de jeunes. M. Adam la remercie de cette initiative et espère que cette démarche aboutira pour le plus grand bien des jeunes.

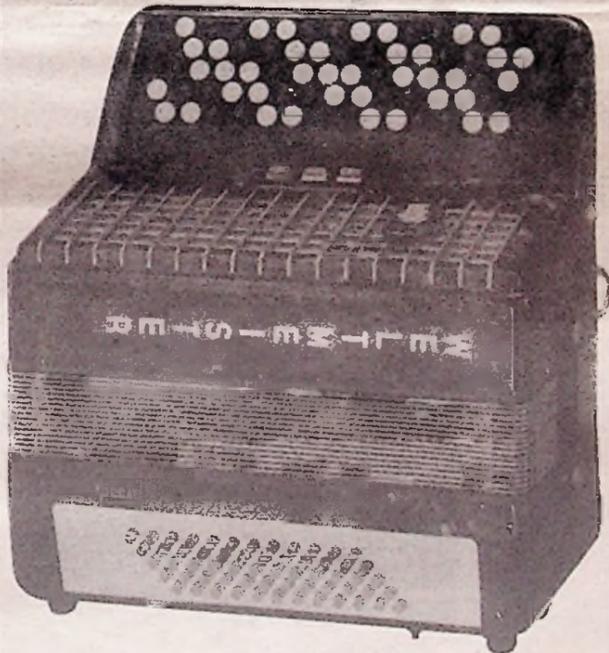
M. Adam la remercie de cette initiative et espère que cette démarche aboutira pour le plus grand bien des jeunes.

M. Pierre Chevallier, Directeur de la Société Musicale de Montmélian, rappelle le problème des éducateurs dans les petites villes face à l'enseignement musical aux élèves de 6 ans. Un débat plus approfondi sera poursuivi au cours du prochain congrès technique prévu le 25 février 1979.

### LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

AUTONOME - TRANSPORTABLE  
LÉGER - ÉCONOMIQUE

#### LE "TOCCATA"



PRIX : 3 000 F

Pour la première fois  
un accordéon intégral  
comprenant au clavier main  
gauche, le système traditionnel  
plus 3 octaves de Basses  
chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

**PAUL DEUSCHNER**

25-35, Bd. Beaumarchais 75004 PARIS Tél. 278.09.03

M. Gabriel Rolando, Président honoraire de la Fédération du Sud-Est, qui nous a fait le grand honneur de participer à ce congrès, prend la parole pour féliciter les congressistes du parfait déroulement de cette assemblée générale démontrant une nouvelle fois de plus la cohésion existante en Savoie entre les sociétés musicales.

La musique populaire est vivante dans votre département et le choix de cette vallée de Tarentaise pour y tenir votre assemblée est un symbole. J'aime en effet me retrouver chaque année dans cette vallée où j'apprécie le dynamisme de ces habitants.

Et M. Rolando de conclure : « A mon âge j'ai encore beaucoup à apprendre. Chers Amis Savoyards : avec vous je continue à découvrir les joies de la musique populaire ».

M. Louis Besson, Député de la Savoie, Président du Conseil Général, s'adresse ensuite à l'assemblée. Après avoir salué M. Rolando que les membres du Conseil Régional présents à cette assemblée interviendront énergiquement auprès de leurs collègues pour le maintien de la subvention d'équipement, M. Besson dit sa joie de se retrouver parmi les musiciens savoyards : « Il est rare que nous assistions à des réunions rassemblant autant de délégués démontrant la vitalité et la confiance dans vos dirigeants. La culture populaire, vous la

mettez à la disposition du plus grand nombre. Soyez en remerciés et assurés de notre appui ».

A l'issue de cette assemblée générale, les sociétés locales donnaient tour à tour un aperçu de leurs talents.

C'est avec plaisir que nous avons pu entendre les Accordéonistes albertvillois, sous la direction de Michel Martinet, un orchestre jeune mais dont les qualités musicales sont incontestables. Puis la Chorale d'Albertville, sous la direction d'Edmond Cesari, fut une agréable surprise pour toute l'assistance. L'Harmonie Municipale d'Albertville, dirigée successivement par MM. Porot et Cesari, donna comme toujours un programme de choix. Enfin, la musique de Confians, sous la direction de M. Perguin, et le Réveil albertvillois, cher au Directeur Davillo, unirent pour enlever magistralement quelques marches de leur répertoire.

Au cours de la réception à l'Hôtel-de-Ville, le Docteur Dujol, maire, remercia les congressistes d'avoir choisi Albertville pour leurs assises départementales en notant que sa cité était depuis longtemps acquise à la musique puis qu'elle compte trois sociétés musicales et une chorale. Le développement des sociétés musicales devait conduire le conseil municipal à créer une école de musique.

M. Maurice Adam prenait la parole pour adresser ses sincères remerciements à la municipalité d'Albertville pour son accueil chaleureux ainsi qu'aux organisateurs de cette journée, avec une mention spéciale à notre ami Didier Rosset.

Il lui revenait ensuite l'agréable mission de décorer notre ami Georges Cressens de la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports, médaille qui récompense son action au service de notre union comme trésorier, puis comme vice-président, mais aussi sportive car M. Cressens a su conjuguer avec bonheur « Sport et Musique ».

C'était à M. Barnier, député de la Savoie, de prononcer le mot de la fin. Par votre action vous portez le message de la musique dans vos cantons les plus reculés de notre belle Savoie et j'ai à votre contact, comme le disait-il y a quelques instants le Président Rolando, encore beaucoup à apprendre. Je puis vous assurer de mon appui total à cette noble cause et je vous prie d'accepter, le témoignage de mon amitié.

Parmi les personnalités présentes non citées dans ce compte rendu, citons : M. le sous-préfet, représentant le Préfet, MM. Jean Blanc et Pinchet, sénateurs, M. Besson, député de la Savoie, président du conseil général, M. Marin-Matholaz et Rochalx, conseillers généraux.

## Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés dans

les examens de la C.M.F.

## sud-ouest

### GIRONDE

#### VAYRES

#### Brillante soirée à la gloire de la Musique Militaire

Au château de Vayres, le samedi 7 juillet, à 21 h, la musique fut belle et fort bien servie par les ensembles musicaux de la 30<sup>ème</sup> région aérienne et de la 16<sup>ème</sup> région militaire qui prêtèrent comme à l'habitude, leur concours à cette manifestation désormais traditionnelle dans le calendrier des festivités du Libournais.

Cette merveilleuse soirée était organisée pour la 40<sup>ème</sup> année consécutive par le Comité des Fêtes de Vayres, que dirige M. Malville Daniel, Président du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais et Maire Adjoint de la commune.

#### PARENTIS-EN-BORN

#### La Chorale « Lous Cantayres » a repris ses activités

Avec la nouvelle année scolaire, la Chorale Lous Cantayres, de Parentis, a repris ses activités. Malgré quelques départs qui ont affecté le groupe, et qui nous espérons seront vite comblés par de nouvelles venues, la Chorale, sous la direction de M. Serge Donnadié, va pouvoir reprendre sa tournée à travers l'Aquitaine.

Rappelons que l'année dernière, la Chorale, associée au groupe de jazz du lycée, s'est produite le 5 avril à Parentis, le 30 avril à Saint-Vincent-de-Paul dans le cadre d'une journée Occitane ; le 20 mai en l'église de Pontétes-Forges ; le 4 juin à Mont-de-Marsan lors du festival organisé par la F.A.L.E.P. ; le 14 juin au lycée Charles-Despiau et enfin le 18 juin à Lespère, où M. Aloid, ancien Président de la Chorale, nous avait invités à participer à la kermesse locale. Partout nous avons remporté un vif succès et déjà les demandes « pleuvent » pour la nouvelle saison.

Vous aimez chanter, jouer ? Vous aimez voyager ? Alors si vous avez au moins 11 ans, venez vite vous joindre à nous, chaque vendredi soir, à 20 h 30, à l'école primaire des garçons.

## Tarn et Garonne

### BEAUMONT-DE-LOMAGNE

#### Festival Départemental de Musique

C'est par une journée ensoleillée, que c'est déroulé, le dimanche 24 septembre 1978 le 3<sup>ème</sup> Festival départemental de Musique, organisé par la Fédération des Sociétés Musicales de Tarn-et-Garonne à Beaumont-de-Lomagne, en clôture aux festivités de cette belle cité, dont la Société fête cette année son centenaire.

17 sociétés de musique et groupements de majorettes participent à cette manifestation. Le programme débutait à 10 h du matin par un grand défilé en ville au cours duquel les sociétés participantes recueillirent les applaudissements de la population.

A la fin de cette manifestation matinale, un apéritif d'honneur fut servi aux participants dans la grande halle du marché, sous la présidence de M. Carabignac, Maire adjoint de Beaumont. Délégué aux Affaires culturelles, qui remercia vivement les participants de leur concours. Puis M. Grand, Président du Groupement des Fédérations musicales de Midi-Pyrénées, exprima son contentement pour l'émulation que ce rassemblement provoque auprès de la jeunesse.

A 14 h, le rassemblement est au stade des sports, sous un magnifique soleil digne des meilleures journées d'été. On remarque dans la tribune officielle M. Jouffray, délégué municipal adjoint de la Délégation de la Haute-Garonne, M. Noël Grand, Président de la Fédération Musicale de Midi-Pyrénées, M. Raoul Guoze, Président de l'ADA, conseiller général, M. J. Conquet, conseiller général, M. Fontanille, conseiller général, M. Dohaut, Président de la Fédération des Hautes-Pyrénées ; M. Savvy, Président de la Fédération du Lot ; M. Hubert Guoze, maire-adjoint de Beaumont, Président de l'Harmonie Municipale Montalbanaise ; M. Santoul, conseiller municipal de Beaumont, délégué aux Affaires Culturelles.

Le programme débute par la Lyre Beaumontoise, sous la direction de M. Gouesmel, qui offre au public une belle orientation dans des uniformes bleus et rouges dans une audition très réussie. Suit ensuite le groupe folklorique Les Joyeux Béarnais Montalbanais avec des airs populaires anciens et modernes dans un arrangement très caractéristique, et une ambiance de carnaval qui enthousiasme le public au même titre que ses applaudissements. C'est le tour de la Fanfare de l'Harmonie Municipale Montalbanaise sous la direction de Jean Zorzin, qui anime une très belle évolution des Marinettas Montalbanaises dirigées par M. Constantinople.

L'Harmonie Municipale de Moissac, direction M. Jacques Charbon, fait entendre une bonne interprétation des Echos du Midi, mosaïque d'Airs Populaires et termine par Geneva, un pas-redoublé de F. Andrieu. L'Indépendante Aucamvilloise, direction MM. Nollette et Ducasse, entraîne les évolutions des Beaumont and Majorettes. L'Harmonie Municipale Montalbanaise sous la direction d'André Zorzin, joue des Suites Médévales - Les Croisés - et termine sa prestation par une fantaisie de J. Darling « American Panorama ». La Lyre Puyloisienne, direction M. Ch. Beckand, après un tour de piste au son du Pas-Redoublé « La Lyre », joue un très bon arrangement de Charles Demaële sur le thème des Valses Vionnoises célèbres de la Belle Époque « Valses d'Antan ». Les Joyeux Béarnais reviennent et interprètent une fantaisie moderne, sous la direction de leur Président René Sahuc, très appréciée par le public. La Lyre de Castelsarrasin, direction M. Marcel Just, exécutée impeccablement une fantaisie sur Orphée aux Enfers et termine par le brillant Paso-Doble de Urmeta - Toros y sol ». A la fin de cette première partie du programme, M. Marcel Pecou, Président de la Fédération de Tarn-et-Garonne, fait la distribution des instruments qui ont été attribués au Ministère de la Culture et de la Jeunesse par la Délégation de Midi-Pyrénées, sur une subvention du Conseil Régional d'Environnement, aux Ecoles de Musique Fédérées de Tarn-et-Garonne. Les différents directeurs de ces écoles viennent prendre possession des instruments sous les applaudissements du public.

En deuxième partie le programme débute par la Batterie-Fanfare l'Indépendante de Castelsarrasin qui fait évoluer la brillante formation de Majorettes. Les Musquetaires de Montauban, qui nous présente un magnifique défilé et un numéro sur place très applaudi. L'Association Culturelle Etienne Biron, Harmonie du Mas-Grenier, interprète magistralement une fantaisie de Bazin sur la Voyage en Chine, sous la baguette de M. R. Bonnevie, puis sous la direction de M. Edouard Thau, une sélection sur Aida. La Chorale Mixte Mazéenne, direction Marius Abba, chante de Guy Béart, les Couleurs du Temps et la Marche des Soldats de Turenne. Suit une Fantaisie sur l'Auberge du Cheval Blanc, dans un arrangement d'Edouard Thau, avec accompagnement de l'Harmonie, qui obtient un gros succès. Cet ensemble chanteurs et musiciens terminent avec la chanson populaire de Lopez, Méditerranée dont le refrain est repris par le public. L'Espérance de Moissac et ses Majorettes offrent un tourbillon de succès, avec évolution de Majorettes et de comiques dont la mise au point est parfaite. Vient ensuite en première audition pour le public tarn-et-garonnais l'Harmonie Fédérale Départementale Junior, qui groupe les Elèves des Ecoles de Musique de Castelsarrasin, Montauban, Moissac et comprend 60 exécutants ; elle joue Claire Fontaine Rapsodie et Sérénade For Michel, sous la direction de André Zorzin et King Arthur et Wonder Ful Rochmachine dirigés par Marcel Just. La Lyre de Beaumont, directeur M. Gouesmel, fait une présentation originale en jouant La Marche Consulaire, avec évolution sur le terrain. L'Harmonie « La Garonne » Association des Cheminots, groupant des musiciens confirmés, sous la direction d'Orchestres Parisiens, interprète magistralement une ouverture de concert de A. Giraud et « A. Stranger in New-York » de J. Darling.

Ce programme se termine par un ensemble de toutes les Sociétés qui interprètent le Pas-Redoublé « La Fille du Régiment » sous la direction de M. Gouesmel, qui est bissé par le public enthousiaste.

## OUVRAGES IMPOSÉS DANS LES EXAMENS FÉDÉRAUX

Nous rappelons que nous fournissons tous les morceaux imposés dans les examens fédéraux et notamment les ouvrages d'André TREMINE :

**NOUVEL ENSEIGNEMENT PRATIQUE DU CLAIRON, DE LA TROMPETTE DE CAVALERIE, DU COR, DU TAMBOUR, etc...** dont nous sommes les distributeurs exclusifs.

## RAPPEL DE QUELQUES NOUVEAUTÉS 78

POUR CONSERVATOIRES ET ECOLES DE MUSIQUE

### J'APPRENDS LE TROMBONE

Méthode progressive de trombone à coulisse, de Jacques TOULON.

Cette méthode, complète en un seul volume, comprend 28 leçons progressives. L'ensemble est agrémenté de 34 créations en solos, duos, trios et quatuors. La solide expérience pédagogique du grand soliste Jacques TOULON a été mise au service d'un enseignement nouveau, clair et progressif du trombone à coulisse. C'est une méthode accessible aux débutants. Prix de lancement : 70,00 F

### COLLECTION « JOUONS ENSEMBLE »

12 DIVERTISSEMENTS EN DUOS POUR TROMPETTES

de Julien Porret

(Facile et assez facile). Prix : 22 F

6 TRIOS FACILES POUR TROMPETTES de Julien Porret

Prix : 22 F

10 QUATUORS FACILES POUR CLARINETTES sib par Roger Gilet

L'exemplaire complet (conducteur, 1<sup>ère</sup> clarinette, 2<sup>ème</sup> clarinette, 3<sup>ème</sup> clarinette, 4<sup>ème</sup> clarinette) : 45,00 F

Le conducteur seul : 24,00 F - Chaque partie séparée : 7,00 F

### COLLECTION « ORCHESTRES JUNIORS »

MON PREMIER CONCERT de Jean-Claude Amiot et Chris John

(Très facile). Existe pour tous les instruments utilisés dans les conservatoires et écoles de musique.

Conducteur en ut ou piano : 15 F - Chaque partie instrumentale : 5,00 F

(Le conducteur peut être envoyé en communication sur demande).

## NOUVEAUTÉS POUR HARMONIE OU FANFARE

Nous venons de publier un arrangement de Robert MARTIN avec clairons ad libitum sur la célèbre chanson de La Bande à Basile :

### LA CHENILLE

Cet ouvrage très facile convient aussi bien à la marche qu'au concert et peut également servir de musique de base pour les évolutions de majorettes.

(Envoi du conducteur en communication à Messieurs les Chefs de musique)

Et n'oubliez pas que

## DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

**Éditions Robert MARTIN**

106, La Coupée 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (85) 39.28.33 (jonctions multiples)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

journal de la  
confédération  
musicale  
de France

Directeur-Gérant :  
M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos)

1er janvier

au 31 décembre

LE NUMERO : 5 F

FRANCE : un an : 25 F

ETRANGER : un an : 70 F

Compte Chèque Postal

46-38-65 PARIS

CONFEDERATION MUSICALE

DE FRANCE

121, rue La Fayette, PARIS 10<sup>e</sup>

Tél. : 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN :  
Janvier, Février, Mars, Avril,  
Mai, Juin-Juillet, Août-Septem-  
bre, Octobre, Novembre, Dé-  
cembre

Imprimerie

« La Vigie de Dieppe »

24, rue Léon-Rogé 84.55.40 +